LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 171 | Samedi 23 avril 1977 | 52 pages 25 cents

ARTS



Jean-Paul Lapointe a terminé dans son expression picturale le règne de l'impulsion. Après la tempête, on assiste à la construction calme de ses toiles. Michel Bergeron exposait à la Caisse pop Saint-François-Xavier. Le journaliste Yvon Paré déclare à son sujet qu'il crée de beaux objets, de beaux paysages tout au plus. Triple exposition à variations géométriques qui touchent peu, à l'Auditorium Dufour cette semaine. Bien sûr, un peu de spectacle avec Louise Forestier. Saint-Félicien termine sa Semaine des arts, des sciences et des sports avec la remise de bourses.

Pages C 1 à C 9

REGARD SUR



Le chômage fait présentement des siennes à Chambord, une municipalité de 1,800 citoyens. L'année dernière, signale-t-on, les emplois étaient moins rares dans le secteur. La municipalité se vante toujours d'être le paradis de la ouananiche. Mais le problème de la pollution des lacs et des rivières du territoire, risque de lui ravir prochainement ce titre. Au début, l'agglomération, qui a vu le jour au 19e siècle, portait le nom de Saint-Louis-de-Matabetchouan. Saint-Louis a survécu, mais uniquement comme patron de la paroisse catholique, dont on voit ici l'église. Chambord, qui aurait besoin de stimulants au niveau économique, mise énormément sur le tourisme pour prospérer. Malheureusement, les investisseurs se font hésitants.

Pages A 13 à A 16

DOSSIER

La réforme forestière au Québec, un sujet qui préoccupe beaucoup de monde et un débat qui nous intéresse particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette semaine, notre dossier est consacré à ce sujet, et l'article est signé de M. Yvon Valcin, économiste et professeur à la faculté de foresterie de l'Université Laval.

Page B 16

PERSPECTIVES

Il y a toute sorte de "monde" dans nos universités et Lucie Ménard a découvert deux singes, Sophie et Spock, mais ne vous en faites pas, ils sont ni professeurs, ni étudiants. Vous en saurez plus long en consultant votre Perspectives qui vous offre également un intéressant reportage sur le Yémen. Par contre, Mario Cyr nous fait découvrir le faubourg Saint-Jean Baptiste, à Québec et enfin, Guy Fournier écrit au ministre Camil Laurin à propos de la "bombe culturelle".

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1 à C 8
— Annonces classées	B 14
— Bandes dessinées	D 2
— Bourse	A 12
— Cinéma	C 9
— Décès	B 15
— Echecs	D 9
— Finance	A 10
— Horoscope	D 9
— Mots croisés	D 9
— Mot mystère	B 15
— Sports	B 1 à B 5
— Télévision	C 2
— Voyages	D 1

MINI-LOTO

21 — 59541
5 — 87934
8 — 57088
15 — 23053

Retrait des contrôles

La rencontre "tripartite" n'entraîne aucun accord

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Les représentants du gouvernement fédéral, du mouvement ouvrier et du milieu des affaires ont tenu hier à Ottawa une première rencontre "tripartite" officielle pour discuter du processus de suppression des contrôles des prix et des revenus et de la société canadienne d'après les contrôles.

Le premier ministre Trudeau a déclaré, suite à la rencontre qui a duré plus de trois heures, que même si les parties avaient parcouru ensemble "un long chemin", elles n'en étaient venues à aucun accord définitif.

Il a qualifié la discussion d'extrêmement positive, en ce sens qu'elle contribuera à la rédaction du "Livre vert" que le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, doit soumettre d'ici un mois pour exposer la position du gouvernement fédéral sur les modalités de suppression des contrôles, en vigueur depuis le 14 octobre 1975, et dont l'échéance a été initialement prévue pour la fin de 1978.

Dans son budget du 31 mai dernier, le ministre Macdonald avait affirmé qu'il n'est pas souhaitable que l'on supprime les contrôles avant octobre prochain, à moins toutefois que les principaux agents économiques en viennent à un consensus pour s'engager dans un programme de restriction volontaire afin d'éviter une résurgence de l'inflation.

Le porte-parole des milieux d'affaires, M. Ian A. Barclay, président-directeur général de B. C. Forest Products, a par ailleurs déclaré à la presse qu'un sous-comité formé de représentants de l'industrie et des syndicats allait se rencontrer mardi pour tenter d'en arriver à une proposition commune à soumettre au gouvernement, de préférence avant la présentation du Livre vert.

De son côté, le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a déclaré que la discussion d'hier avait permis d'établir une base suffisante pour continuer les consultations entre les parties.

Nous nous sommes tous mis d'accord pour une nouvelle rencontre tripartite, a-t-il dit, bien qu'aucune date n'ait été fixée.

M. Morris a par ailleurs dit qu'il fera rapport aux instances représentatives de la centrale, mais qu'il ne sollicitera aucun mandat pour continuer la discussion avec le gouvernement, conjointement avec les milieux d'affaires, afin de conserver le plus de souplesse possible, a-t-il expliqué.

MM. Morris et Barclay ont de part et d'autre souligné l'urgence d'une concertation pour corriger l'actuelle situation économique au pays, soit un taux record de chômage, une inflation toujours menaçante et une productivité qui ne peut donner son plein rendement.

C'est à la demande conjointe des représentants du CTC et du monde des affaires que le gouvernement fédéral a convoqué cette première réunion tripartite.

Du côté du gouvernement, on notait notamment la présence des ministres des Finances, M. Donald Macdonald, de l'Industrie et du Commerce, Jean Chrétien, du Travail, John Munro, de la Main-d'oeuvre et Immigration, Bud Cullen, et du président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras.

Parmi la quinzaine d'hommes d'affaires, on remarquait par ailleurs MM. Rodrigue Bilodeau, président d'Honeywell, Paul Desmarais, président de Power Corporation, A.-J. de Grandpré, président de Bell Canada, et R. F. Bennett, président de Ford du Canada.

Du côté syndical, assistaient à la rencontre MM. Julien Major, vice-président du Congrès du travail, L.-M. Lorrain, du Syndicat canadien des travailleurs du papier, M. Mahoney, des Métallos unis d'Amérique, et K. Rose, de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité.

La question du processus de "décontrôle" fait l'objet de discussions depuis plusieurs mois, mais ce n'est qu'en mai dernier, à l'occasion du budget, que le gouvernement fédéral a fait part de sa préférence entre les diverses possibilités envisagées.

Il s'agirait d'un décontrôle graduel opéré en fonction de l'échéance des conventions salariales et des exercices financiers.

La création d'un organisme de surveillance des prix et des revenus est en outre proposée pour la période de l'après-contrôle.

C'est dans son Livre vert que le gouvernement fera connaître les détails de sa proposition, qui comprendra en outre des modifications de structure au chapitre des relations ouvrières-patronales et de la politique de rémunération du secteur public.

De plus le Livre vert proposera des modes de consultation entre le gouvernement fédéral, les provinces, les entreprises, le mouvement ouvrier, ainsi que d'autres groupes intéressés, tels notamment les associations de consommateurs.



SOMMET — Le premier ministre Trudeau discute avec le président du Congrès du travail du Canada, Joe Morris, au centre, et l'homme d'affaires Jean de Grandpré au Centre de conférence du gouvernement à Ottawa, hier. Morris et de Grandpré faisaient partie d'un groupe d'hommes d'affaires et de chefs syndicaux qui ont rencontré le premier ministre et son cabinet pour discuter de l'état de l'économie.

(Téléphoto PC)

Deux morts



COLLISION MEURTRIERE — Les deux automobiles impliquées dans la collision, sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, hier matin, sont une perte totale. Deux morts: M. Gilles Larouche, 28 ans et son fils, Louis, 1 an.

(Autre photo et texte en page A 2)

René Lévesque répond aux "assauts" de Davis

QUEBEC (PC) — Si le Québec devient indépendant, l'Ontario qui se passerait difficilement du marché québécois pour écouler sa production, acceptera de conclure une association économique avec le nouvel Etat indépendant.

C'est ce qu'a soutenu, vendredi, le premier ministre René Lévesque, qui était invité par le chef libéral, Gérard-D. Lévesque à commenter la récente prise de position du premier ministre ontarien, M. William Davis.

Selon ce dernier, l'Ontario refusera de négocier une association économique avec un éventuel Québec indépendant.

D'après M. René Lévesque, il y a des secteurs de l'économie ontarienne pour qui le marché québécois représente 35 et 40 pour cent de leurs possibilités de vente, et ces secteurs seront intéressés à une association qui sera "avantageuse des deux côtés".

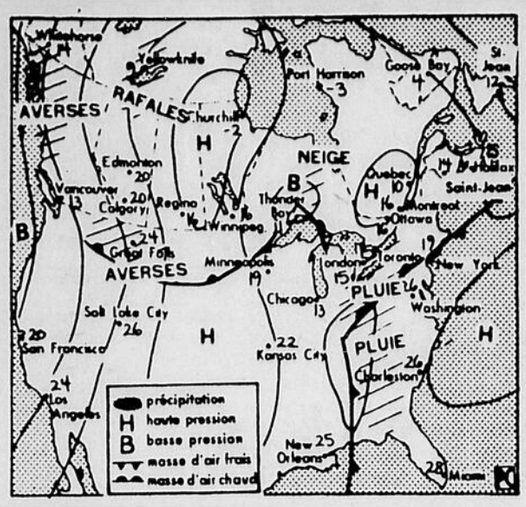
Assaut de propagande

Le chef péquiste attribue les propos de M. Davis à "un assaut de propagande de la part de premiers ministres, assaut qui n'a rien à voir avec la réalité".

Cet assaut apparaît encore plus clairement dans les récents propos du ministre fédéral des Affaires urbaines, M. André Ouellet, croit M. Lévesque.

Le chef du gouvernement québécois a rappelé les "propos invraisemblables de M. Ouellet" selon qui "Radio-Canada, payé par tous les citoyens, doit devenir un instrument de propagande pour un régime politique qui s'en va".

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour samedi avec un aperçu pour dimanche.

Montréal, Outaouais et Cantons de l'est: nuageux. Maximum, près de 14. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: ensoleillé. Maximum, près de 11. Aperçu pour dimanche: dégagement.

Chibougamau et nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé. Ennuagement en soirée. Maximum, près de 10. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Laurentides et sud de Pontiac et de Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 14. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 12. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: ensoleillé. Maximum, près de 9. Aperçu pour dimanche: beau.

Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 12. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	8	18
Victoria	7	18
Edmonton	-7	17
Calgary	-1	18
Yellowknife	-14	-1
Saskatoon	-1	15
Regina	2	19
Winnipeg	2	12
Toronto	9	17
Kingston	6	16
Ottawa	16	19
Montréal	15	18
Québec	12	16
Fredericton	8	23
Saint-Jean, N.-B.	5	15
Moncton	5	24
Halifax	9	19
Charlottetown	8	19
Saint-Jean, T.-N.	4	19
New York	15	28
Washington	19	29
Tampa	21	32
Miami	24	27
Orlando	17	9
Los Angeles	13	9
Acapulco	26	32
Barbade	23	29
Bermudes	17	20
La Havane	22	29
Kingston, Jamaïque	24	32
Montego Bay	23	31
Mexico	8	21
Monterrey	17	29
Nassau	22	28
San Juan	23	29
St. Kitts	20	29
Trinidad	21	33
Vera Cruz	23	29

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditonaliste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)



Kiosque de l'énergie (Photo L. Arseneau)

Une exposition pleine de kiosques, de trouvailles et de découvertes

par Yvon Paré

SAINT-FELICIEN — "On est plein aux A.S.S.", disait le slogan et avec raison. Oui, une manifestation artistique, sportive et scientifique bien digne d'un riche, un millionnaire.

— Une exposition pleine de kiosques, de trouvailles, de découvertes. On pouvait aller d'une photo ancienne à une toile, d'une sculpture sur bois à un rayon lazer et cela sans sursauter, sans faire d'effort. Tout était à la portée de l'oeil, à la portée de la main. Même qu'il était question des cosmétiques, de l'eau, du fumier comme source d'énergie et de la parthénogénèse. Il y en avait vraiment pour tous les goûts.

— Amateur de science, friand d'art, le simple curieux ne pouvait faire autrement que de se laisser accrocher. Nous n'avions qu'à ouvrir les yeux, qu'à regarder à gauche et à droite, le tour était joué. Et le grand public n'a pas manqué de participer, d'envahir le centre sportif de St-Félicien. On est venu de partout pour assister au spectacle, pour voir les kiosques, pour poser des questions, pour visiter un ami, pour voir tout simplement.

Plus, ce fut le rendez-vous de Monsieur tout le monde. L'artiste amateur avait sa place, le professionnel, le jeune scientifique, le photographe, le chercheur, le futur économiste et même le simple amateur d'animaux. Un canard, un chien à côté d'une pièce de céramique... Pourquoi pas? C'est bien ce qui a fait le charme de cette exposition, la caractéristique de cette manifestation.

— Maintenant les jeux sont faits! Tout est consommé! Il y avait concours des bourses... faudrait pas l'oublier. La distribution des prix était faite hier soir lors d'une grande soirée. Dans la catégorie artistique, groupe de trois individus et moins, c'est le kiosque de la photographie qui a remporter la palme, le premier prix de $50.00. Chez les quatre individus et plus, deux gagnants: "Artisanat" et "La photo d'aujourd'hui". Chez les scientifiques, c'est le kiosque qui traitait de la "Parthénogénèse" qui a remporté la palme chez le groupe de trois et moins et "Le fumier, source d'énergie" pour les groupes de quatre et plus. Dans le domaine sportif, "Le golf" s'est fait remarquer chez les trois et moins tandis que le "Conditionnement physique" chez les quatre et plus remportait les honneurs. Pour terminer, dans la catégorie culture générale, le kiosque, chez les trois et moins, qui a retenu l'attention des juges a été "Pollution audiovisuelle" et chez les quatre et plus le kiosque gagnant avait comme titre: "As-tu pris le tournant?"

— Somme toute, d'une manifestation unique, qui mérite d'être répétée et de prendre de l'ampleur.

Dans le tout St-Félicien mais, "on est plein aux A.S.S."



L'arena transformée en salle d'exposition (Photo L. Arseneau)

Les économistes n'osent se prononcer maintenant

MONTREAL (PC) — Pour les économistes québécois réunis en colloque dans la métropole, il est prématuré d'espérer définir avec précision les incidences économiques de l'indépendance du Québec.

Les 450 membres de l'Association des économistes québécois — dont les deux tiers sont fonctionnaires — s'interrogent depuis deux jours sur cette question et à l'issue de leurs débats, c'est en quelque sorte un "cri d'alarme" qu'ils ont voulu lancer à la collectivité québécoise.

"Les Québecois ne doivent absolument pas se satisfaire des réponses qui circulent actuellement", d'affirmer le président de l'ASDEQ en guise de conclusion. Nos débats font ressortir toute la complexité de la question et il faut prendre à leur juste valeur les escarmouches actuelles sur les Comptes nationaux.

Des six ateliers, qui, avec des experts réputés de l'économie se sont interrogés sur les incidences économiques de l'indépendance sur la politique commerciale, la monnaie, les politiques de stabilisation, les transports, l'énergie et l'économie canadienne dans son ensemble.

Trop d'inconnues

Les responsables de l'association reconnaissent honnêtement que certains de leurs membres en raison de leurs engagements personnels, sont déjà prêts à donner des réponses dans un sens ou dans l'autre, mais les chercheurs indépendants qui participaient aux débats furent unanimes à reconnaître que l'indépendance du Québec pose beaucoup trop d'inconnues pour qu'ils soient en mesure, aujourd'hui, d'aider les citoyens à se faire une réponse.

Le nombre de recherches à entreprendre apparaît considérable et, privément, nombreux sont les économistes québécois qui s'inquiètent de voir que le gouvernement du Parti québécois, à si peu de temps du référendum, n'a encore entrepris aucune recherche profonde. On sait que le ministre, M. Bernard Landry, a confié à M. Bernard Bonin la tâche de diriger un comité sur le modèle économique, et la formule d'association qui sera proposée aux Québécois.

Mais selon ces économistes, dont certains occupent des postes importants dans la fonction publique, les recherches n'ont pas encore sérieusement commencé.

De plus, il a été souligné à l'atelier sur l'économie canadienne qu'il est important d'entreprendre les recherches dans deux perspectives: l'une sur un Québec cinq ans après l'indépendance, et l'autre sur un Québec vingt ans après l'indépendance. Selon eux en effet, les résultats peuvent être considérablement différents.



CIRCULATION PERTURBEE — Les ambulanciers se pressent dans l'une des automobiles pour sortir les passagers pendant que la route, à une heure de pointe, est paralysée.

Deux autres victimes, boul. St-Jean-Baptiste

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — La route meurtrière a fait deux victimes, hier matin, sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Chicoutimi, à quelque 500 pieds de l'entrée du rang Saint-Martin. C'étaient les sixième et septième victimes, en deux jours, suite à des tragédies routières.

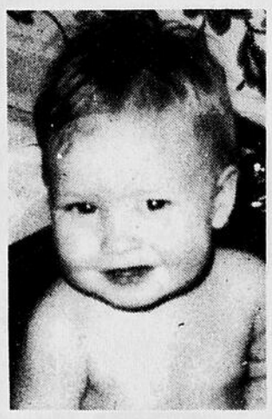
M. Gilles Larouche, 28 ans et son fils Louis, 1 an, demeurant au 1532, de la Bretagne, secteur Rivière-du-Moulin, ont péri dans cet accident d'une violence inouïe pendant que le conducteur du deuxième véhicule-moteur, Mme Agathe Martin-Gobeil, a subi des fractures à une jambe. Mme Martin-Gobeil demeure au 1337, boulevard Saint-Jean-Baptiste.

Selon ce que nous avons pu savoir, M. Gilles Larouche se dirigeait vers La Baie où il allait chercher son épouse à l'hôpital de l'endroit.

L'accident s'est produit à 7h56 et la circulation a été fortement perturbée. Les agents Rodrigue Jobin et Michel Rioux, de la sûreté municipale, ont fait les constatations de l'accident et l'enquête a été confiée aux investigateurs Yvon Lelièvre et Gilles Martin.



M. Gilles Larouche,



Louis Larouche, 1 an.

La publicité vous aide à choisir

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

ASSURANCE GENERALE



POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

Responsabilité
Automobile
Feu-Vol
Vie-Hypothèque

Consultez votre conseiller:

Michel Couture, C.d'A.As.
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.
1475, Adam Chicoutimi-Nord
31 ouest, rue Racine Chicoutimi
Téls: bur.: 549-9925, rés.: 543-7381

INGENIEURS-CONSEILS
HUI, GAUTHIER & Associés
424, rue Fay, Arvida
TEL.: 548-3111
RONALD HUI — ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER — ING., MSCGC, MSCG

REFLEXION

Ne serait-ce pas,
par l'unité...
que nous pourrions mieux s'aimer
et fraterniser de bon gré...

Comité des relations humaines de Musac INC.

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
En face de la Pharmacie Chicoutimi
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE



H & R BLOCK a 17 raisons qui devraient vous inciter à les laisser préparer votre déclaration d'impôt.

RAISON NUMERO 3.

Ils savent que la situation fiscale de chacun est différente. Aussi, prennent-ils le temps nécessaire à bien comprendre votre situation.

De cette façon, ils vous aident à bénéficier de tous les avantages que la loi permet.

H & R BLOCK peut vous aider à payer moins d'impôt.

ALMA:
645, Sacré-Coeur
CHICOUTIMI:
Place du Saguenay
Sears

CHICOUTIMI — 10, Racine est — 543-7306
JONQUIERE: 180, St-Dominique — 542-7672

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

Léonard devant le CRD

Québec veut encore plus d'argent d'Ottawa

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Québec veut encore aller chercher le plus d'argent possible à Ottawa. On ne sait toujours pas, cependant, si la conclusion d'ententes fédérales-provinciales à caractère sectoriel, plutôt que régional, profiterait autant au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'oiseau rare du moment, le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, était de passage dans la région hier. Il y a rencontré les representants du Conseil régional de développement, et présidé la cinquantième réunion de la Conférence administrative régionale.

Avec les journalistes, pas plus qu'avec le CRD, d'ailleurs, M. Léonard n'a voulu aborder le contenu des ententes cadres Québec-Ottawa. Il a voulu s'en tenir à la discussion des principes, et il n'en est finalement ressorti que peu de choses.

Le seul élément véritablement concret qu'il ait été possible d'apprendre est la rencontre entre les ministres Léonard et Marcel Lessard, prévue pour mercredi. Les deux hommes en seront à leur seconde discussion en tête-à-tête La première fois, ils s'étaient attardés aux principes des ententes Québec-Ottawa. Cette fois, ils doivent en discuter les contenus.

Par ailleurs, il n'a pas été possible de savoir si le montant global consacré à d'éventuelles ententes sectorielles serait supérieur à celui qu'on aurait consenti à des ententes régionales. Si tel n'était pas le cas, cela pourrait signifier que la somme qui aurait pu être distribuée à quatre régions ressources le serait à toutes les régions administratives du Québec.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean y perdrait évidemment au change, dans un tel contexte.

Hier, pourtant, le ministre a voulu ramener la question des ententes sectorielles ou régionales à un simple problème de "sémantique", réitérant son intention prioritaire d'aller chercher le plus d'argent possible et de négocier des projets bien précis.

Il a par ailleurs affirmé son désir d'accorder une priorité économique aux régions ressources. D'ailleurs, a précisé M. Léonard, le fait de reconnaître un secteur comme une région ressource signifie qu'on veut lui apporter plus d'attention.

Les ententes sectorielles permettraient, selon lui, d'identifier plus facilement des projets précis. Il a cependant déclaré n'être pas fermé aux ententes régionales.

D'autre part, avec les représentants du CRD, le ministre a notamment discuté de la décentralisation des pouvoirs décisionnels et de la consultation accrue que doit exercer Québec auprès des régions. Il a indiqué, à cet effet, que dans la mesure où on désirerait décentraliser, il faudrait certainement réévaluer le rôle des CRD.

Le CRD

Bien que satisfait de la rencontre d'hier avec M. Léonard, le président du CRD, M. Gaston Perron n'a montré aucun emballement, indiquant seulement qu'il serait sûrement utile de renouveler l'initiative.

De cette rencontre, M. Perron a tiré la conclusion qu'il y aurait lieu d'envisager une meilleure concertation entre le CRD, la Conférence administrative régionale et les députés. Il s'agirait là, selon lui, d'une excellente façon d'améliorer la consultation et le "Bargaining power" de la région.

Les discussions d'hier, avec M. Léonard, n'ont duré qu'un peu plus d'une heure, et les intervenants n'ont guère eu l'occasion d'apporter de point de vue que sur les principes, et non sur les contenus.

Tout au plus le CRD dit-il avoir obtenu l'assurance que le gouvernement n'utiliserait pas les ententes Québec-Ottawa comme élément de marchandage dans d'autres négociations avec le gouvernement fédéral.



L'assemblée des travailleurs de l'usine Price, à Alma, hier, à Saint-Bruno.

Rejet du protocole d'entente soumis par la compagnie Price

par Gilles Paradis

SAINT-BRUNO — Les travailleurs de Price, à Alma, en grève depuis le 16 mars, ont refusé dans la proportion de 79 pour cent, d'approuver le protocole d'entente soumis par la compagnie Abitibi-Price pour le retour au travail des 850 employés syndiqués de l'usine.

C'est par un vote de 411 contre 122 que les syndiqués ont approuvé une proposition de rejet du protocole d'entente, dans une assemblée enthousiaste tenue à la salle Camaro, de Saint-Bruno.

La partie syndicale, sans proposer de rejeter le protocole d'entente, l'a tout simplement expliqué aux travailleurs qui se sont prononcés par voie de vote secret.

De nombreuses interventions des travailleurs en grève ont démontré un sérieux appui à l'endroit du chef syndical suspendu, M. Fernand Gagnon, pendant que les grévistes, ont démontré clairement leur mécontentement à l'endroit de la compagnie, devant la réclamation de $467,000 pour les pertes de revenus et les dommages causés durant le conflit.

Les propositions

Parmi les propositions de la compagnie Abitibi-Price, notons celle sur la mesure disciplinaire à l'endroit de M. Gagnon. Il est dit: la mesure disciplinaire de M. Fernand Gagnon sera d'une journée à être ajoutée à la suspension déjà servie, journée à être déterminée par la compagnie, la mesure disciplinaire étant versée à son dossier.

Le syndicat et M. Gagnon s'engagent à retirer le grief déjà logé à l'encontre de la mesure disciplinaire et renoncent à tout grief et recours contre la compagnie à son sujet.

Les actions seront discutées à la table de négociation. Les délais pour les porter au tribunal d'arbitrage sont suspendus à cette fin pendant la période de négociations à moins que l'une ou l'autre des parties ait recours à la grève ou au lock-out, selon le cas.

Ces points ont été déterminants, les syndicats considérant que le cas de M. Fernand Gagnon n'était pas réglé et que la compagnie Abitibi-Price se gardait en somme tout recours dans les actions en dommages.

Geste de solidarité

Après le résultat du vote, le négociateur syndical, M. Henri Vachon, n'a pas caché sa satisfaction et s'adressant à l'auditoire, il a dit que c'était une belle démonstration à la compagnie pour démontrer que les syndiqués n'étaient pas prêts à retourner dans l'usine si les travailleurs ne sont pas respectés.

Il a surtout noté le fait que le vote de la journée était, en pourcentage, plus fort que le précédent, alors que 70 pour cent des travailleurs s'étaient prononcés contre le retour au travail.

Le chef syndical s'en est pris notamment au négociateur patronal, M. Lucien Bergeron, lui reprochant de tenir les travailleurs dans la rue volontairement. Il a surtout dénoncé le manque de parole du représentant de la compagnie, faisant part qu'à l'avenir le syndicat n'accepterait de lui que des propositions écrites. "D'ailleurs, a-t-il lancé, il a un mandat venant d'une autre province".

A la compagnie, M. Henri Vachon a reproché de vouloir enlever les droits acquis et de vouloir briser le syndicat. "J'espère qu'ils noteront qu'à chaque fois que nous prenons un vote, en pourcentage, il est plus fort d'une fois à l'autre".

M. Vachon s'est dit fier de la façon dont se comportaient les travailleurs des usines de Kénogami et de Jonquière, à l'intérieur des usines. "Ils vous supportent, a-t-il dit. D'ailleurs, c'est leur intention de travailler au même rythme que la compagnie négocie."

Décision de la Régie

Vidéo Déry doit réduire sont taux mensuel à $5.25

LA BAIE — La Régie des services publics du Québec vient d'autoriser Vidéo Déry Ltée à percevoir à La Baie, un taux mensuel pour les résidences, de $5.25 pour l'abonnement à la programmation audio-visuelle, au lieu du taux de $6 proposé par l'entreprise. Par la même ordonnance, la Régie des services publics du Québec approuve une grille de programmation audio-visuelle modifiée de façon à permettre la diffusion de toute la programmation disponible en langue française.

L'ordonnance de la Régie des services publics du Québec incite fortement l'entreprise Vidéo Déry Ltée à se doter d'une meilleure comptabilité et à fournir une programmation accrue par des échanges avec d'autres réseaux de câblodistribution.

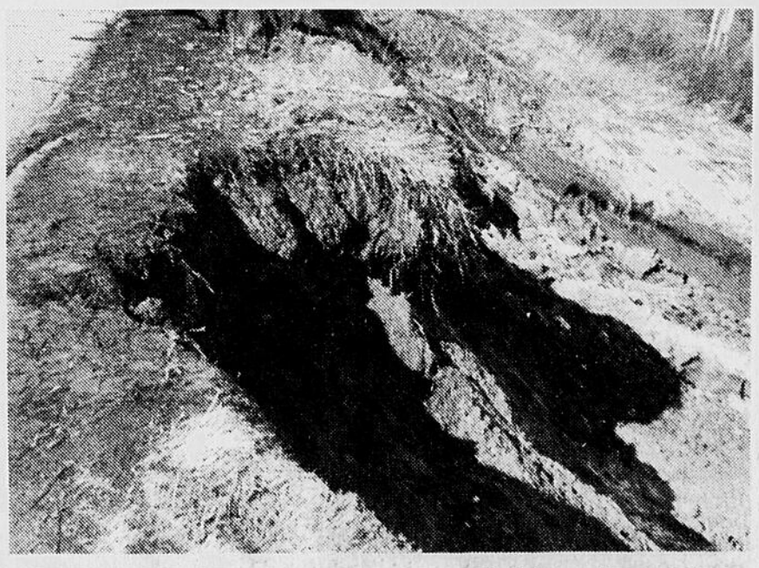
Pour les résidences, la Régie fixe à $5.25 le taux mensuel d'abonnement à la programmation audio-visuelle pour un premier téléviseur. Le tarif général approuvé comporte également un coût de $1.50 par mois pour le service "deuxième appareil" et $1.00 pour le service sonore (MF). Notons que le "système d'escompte" pour paiement annuel anticipé, équivalant à une réduction mensuelle de $0.50, est ramené à ce que la Régie des services publics qualifie de "plus justes proportions", soit une réduction de $0.25 par mois, pour un paiement annuel de $60.00.

La Régie des services publics incorpore par ailleurs, au tarif de Vidéo Déry à La Baie, un taux mensuel de $9.00 pour l'abonnement à la programmation audio-visuelle pour les commerces et les institutions. Les taux pour les branchements additionnels à la programmation audio-visuelle et au service sonore (MF) sont respectivement fixés à $3.00 et à $2.00, pour cette même catégorie de clients.

La Régie considère que l'augmentation de revenus accordée doit permettre à l'entreprise publique Vidéo Déry Ltée "d'avoir accès à moindre coût qu'auparavant aux capitaux dont elle a besoin pour maintenir et développer, dans la communauté de La Baie notamment, les services qu'elle doit fournir aux communautés qu'elle y dessert".

Dans l'ordonnance, la Régie des services publics se prononce également sur la programmation offerte aux abonnés et usagers de La Baie (Dubuc). Ainsi, l'entreprise doit accroître la distribution de sa production locale, d'ordre communautaire et d'intérêt général par le biais d'échanges avec les autres réseaux et entreprises, à commencer par son réseau de Saint-Raymond, (dans le comté de Portneuf) notamment. Un service de programmation devra être mis sur pied au cours de 1977 et un membre du personnel y être affecté.

En plus des canaux 9, 11 et 12 affectés à la distribution de la production locale, d'ordre communautaire et d'intérêt général, la programmation nouvellement approuvée pour La Baie consacre le canal 2 au service de "télé-nouvelles" de La Presse Canadienne, le canal 3 à CJBR-TV Rimouski, le canal 4 à CKRS-TV Jonquière, le canal 5 à CJPM-TV Chicoutimi, le canal 7 à CKRT-TV Rivière-du-Loup, le canal 8 à Radio-Québec et le canal 10 à CBJET-TV Chicoutimi. Le service sonore (MF) offre, par ailleurs, toute une gamme de stations.



SERIEUX DOMMAGES — La crue des eaux a entraîné des glissements de terrain, le long de la route de Laterrière, et les automobilistes devaient user de prudence.

Le seul concessionnaire Volkswagen en faillite

JONQUIERE — Le seul concessionnaire Volkswagen au Saguenay, Marin et Marin, de Jonquière, est en faillite depuis un peu plus d'une semaine. Les propriétaires de "Volks", habitant le secteur du Haut-Saguenay, pourront avoir quelques problèmes temporaires à trouver, à proximité de leurs domiciles, les pièces nécessaires à la réparation de leurs véhicules.

Le concessionnaire le plus près, d'ailleurs devenu le seul au Saguenay-Lac-Saint-Jean, est à Alma. C'est là le seul endroit de la région où les automobilistes et petits ateliers de réparations pourront se procurer les pièces de Volkswagens.

Il semble que la compagnie se soit déjà remise à chercher un nouveau concessionnaire pour le Saguenay. Les petits problèmes que doivent présentement affronter les propriétaires de "Volks" du secteur ne sont donc que temporaires.

Il appert, selon la maison Lacroix et Lapointe, syndic responsable du dossier de cette faillite, que le contexte économique difficile de 1976 a contribué de façon importante à provoquer la chute de Marin et Marin. Ainsi, au cours des derniers mois d'operation, le volume d'affaires était passé de plus de $1 million à quelque $607,000.

On ne connait pas encore le montant de la faillite.

Marin et Marin avait acheté ce garage, et la concession Volkswagen, il y a environ deux ans. La maison existait cependant depuis une quinzaine d'années.

En 1976

Alcan: un apport de $139 millions pour la région

JONQUIERE — La présence de l'Alcan dans la région constitue pour cette dernière en 1976 un apport économique de l'ordre de $139 millions.

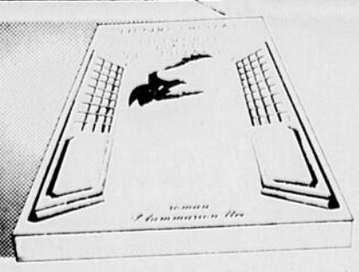
"En effet, nous avons versé l'an dernier en salaires et avantages sociaux quelque $108 millions à nos 9,000 employés au Saguenay et Lac-Saint-Jean," de dire M. Bertrand Bouchard, vice-président régional de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée. "Au chapitre des achats et services, nous avons déboursé $31 millions, dont près de $7 millions en frais de transport.

"Alcan a, en outre, dépensé en investissements extraordinaires $46 millions dont plus de la moitié représente une contribution directe dans la région," précise M. Bouchard. Ces investissements couvrent principalement les coûts de projets visant à améliorer les conditions de travail des employés et à protéger l'environnement.

Tél.: 549-7461
R.-Guy Dion, O.D.
OPTOMETRISTE
302, St-Vallier — Chicoutimi G7H 4J1

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...
pour vos projets d'avenir 1 an 8 — 2 ans 8
pour vos besoins de demain 3 ans 8 — 4 ans 8
pour bientôt 5 ans 9 1/4 % (annuellement) — 5 ans 9 % (6 mois) — 5 ans 8 3/4% (mensuel)*
Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de $500.
Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.
TRUST GÉNÉRAL 494, Champs Élysées, Chicoutimi • (418)549-6490
Institution inscrite à la régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

Quand un charmant jeune homme vient bouleverser la vie d'une vieille fille rangée...



Le front dans les nuages par Henri Troyat
Marguerite Cossoyeur partage son existence parfaitement organisée avec Germaine Taff, amie et locataire depuis 17 ans. Puis s'installe Paul Lecapellet. Insouciant et farfelu, il entraîne Marguerite dans son jeu. L'innocence est-elle plus redoutable que la méchanceté?
Dans ce roman tout de délicatesse et de fantaisie flotte comme une odeur de soufre.
Ce livre broché est en vente au prix de $7.25 dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

M. Lessard connaît mieux le chômage que M. D. Macdonald

M. Donald-S. Macdonald, ministre des Finances du Canada, n'en croirait probablement pas ses oreilles ni ses yeux, si on lui fournissait l'opportunité de visiter les secteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont les plus durement touchés par le chômage.

M. Macdonald, qui représente la circonscription de Rosedale à la Chambre des communes (qui veut parier que ce comté est prospère?) s'est dit impressionné, dans son exposé budgétaire du 31 mars dernier, de constater un niveau de chômage dépassant les 14 pour cent chez les jeunes Canadiens en général. Dans les petites municipalités de la région, où l'économie est souvent basée sur une industrie unique, l'exploitation forestière, des taux de chômage de 50 pour cent et plus de la main-d'oeuvre active et disponible sont maintenant fréquents.

Dans une agglomération de la zone de Roberval, au moins trois travailleurs sur dix sont sans emploi depuis plusieurs semaines. Ce qui est pire: ils n'ont même pas l'espoir d'améliorer leur sort, de sortir de ce pétrin saisonnier qui s'aggrave, même quand la future usine voisine de Donohue-Saint-Félicien fonctionnera à plein régime. Voilà de quoi renverser le ministre des Finances du gouvernement central, n'est-ce pas?

Non loin d'Alma, dans un village que l'Alcan a déjà rendu florissant au cours des années '50, la paralysie quasi totale des activités en forêt fait que 60 à 70 pour cent de la main-d'oeuvre est inoccupée.

M. Donald-S. Macdonald, qui se désole du fait que le chômage, sur le plan national, affecte environ 5 pour cent des hommes adultes, et s'acharne contre 7 pour cent des femmes du même groupe d'âge, doit certainement sursauter quand son collègue, M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale (MEER), lui apprend que le village en question se trouve précisément dans son propre comté, celui de Lac-Saint-Jean.

Enfin, si M. Macdonald avait eu l'occasion d'entendre le maire Rénald Gaudreault, de Saint-David-de-Falardeau, au début de l'hiver 1976-77, il aurait peut-être eu une faiblesse fatale. En tout cas, l'ex-ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, aurait su ce que les porte-parole du Saguenay-Lac-Saint-Jean veulent dire exactement quand ils font allusion à du chômage excessif.

Saint-David-de-Falardeau, qui présente le cas-type de la municipalité entièrement dépendante d'une entreprise, en l'occurrence, Abitibi-Price, a en effet enregistré le taux de chômage frisant la "perfection" puisque 90 ou 95 pour cent de ses travailleurs se sont déjà retrouvés inactifs, en même temps! C'est du moins le taux de chômage terrifiant signalé par le maire Gaudreault, lorsque la compagnie de Toronto, l'an dernier, interrompit à la fois l'exploitation forestière et la production dans ses installations locales de bois d'oeuvre.

Ainsi, M. Macdonald et les autres membres du gouvernement de M. Pierre-Elliott Trudeau, à Ottawa, devraient peut-être se familiariser davantage avec de telles réalités socio-économiques. Malaises profonds expliquant en partie le mécontentement porté par une majorité de l'électorat régional, plus grande encore que dans l'ensemble du Québec, contre l'actuel régime confédéral. Ces milliers de personnes, qui vivent régulièrement, contre leur gré, d'allocations publiques diverses, n'ont-elles pas de bonnes raisons économiques de bouder le système canadien tolérant tant d'inégalités dans le pays?

En soumettant son budget, le mois dernier, M. Donald-S. Macdonald a aussi déploré que les 209,000 emplois créés au Canada, en 1976, aient constitué un nombre inférieur aux prévisions. M. Marcel Lessard devrait rappeler à son collègue que des régions défavorisées comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont encore plus à plaindre, puisqu'elles ont accusé une diminution du nombre d'emplois permanents au cours de la même année!

"L'économie a de toute évidence besoin d'être relancée. C'est ce que cherche à faire le budget, de la façon et dans la mesure qui seront les plus bénéfiques. Il propose des mesures pour accroître la demande globale des biens et services, accélérer la création directe d'emplois, encourager l'investissement et les entreprises de risque, et renforcer la croissance régionale." (Extrait de l'exposé budgétaire de M. Macdonald)

Tous les citoyens de la région ne peuvent que souhaiter sincèrement au ministre des Finances d'atteindre ces objectifs. Car la "rentabilité" du fédéralisme canadien pourrait alors être rétablie.

Gabriel BERBERI



PAROLE AUX LECTEURS

Les immigrants ont leur association

Le 17 avril 1977, a été fondée à Chicoutimi, "l'Association néo-canadienne et québécoise du Saguenay".

Cette association a pour principaux objectifs:

le recensement des immigrants;

défendre les immigrants exploités;

entreprendre une campagne visant à combattre les préjugés;

demander aux deux gouvernements que l'information accordée aux immigrants reflète la réalité canadienne;

avoir des activités socio-culturelles, promouvoir l'étude des langues étrangères;

développer l'esprit d'entraide entre les différents groupes ethniques;

mettre en contact les nouveaux arrivés avec leurs compatriotes établis depuis longtemps;

faciliter les contacts auprès des organismes en place;

maintenir un contact permanent avec les deux ministères, fédéral et provincial, en vue d'une meilleure collaboration (entre les gouvernements et les immigrants);

aider les nouveaux immigrants;

donner de l'information à la population.

Sont admis au sein de cette association:

tous les néo-canadiens ainsi que leurs conjoints(es) québécois(es) les étrangers à temps limité, les citoyens canadiens d'origine étrangère;

toute personne désirant avoir plus de renseignements, doit téléphoner à: 543-3248.

Voici la liste des personnes composant le Comité exécutif régional:

présidente fondatrice: Mme Evelyne Simard, de France;

vice-président: M. Joseph Lebnan, du Liban;

trésorier: M. Alain Sachel, de France;

conseillers: MM. Michel Hiltenbrand, de France, Saïd Jowaheer, des Iles Maurices, Rebecca Gutierrez, du Chili, Du NGuyen Dang, du Vietnam, Luc VanderHouen, de Belgique.

Une assemblée générale se tiendra au mois de mai. L'endroit et l'heure seront fixés ultérieurement et la population en sera informée par les medias d'information.

Cette association a été créée pour tous les néo-canadiens du Saguenay et de leur participation en dépendront l'existence et la continuité.

Association néo-canadienne, 307, rue Hôtel-de-Ville, Chicoutimi.
Le 21 avril 1977.

Des valeurs qui surpassent l'argent

Pour le grand nombre, bernés par des politiciens qui, jusqu'au 15 novembre dernier, parlaient fort, exposaient orgueilleusement leurs faciès à la télévision et se fatiguaient les yeux à lire leurs élucubrations sur tous les journaux de la province, le Québec ne serait pas autre chose qu'un vaste entrepôt de boîtes de conserve, un énorme réfrigérateur pour viandes, lait, fromage, fruits et légumes, un marché où l'on vend ou donnons tous les minéraux de notre sous-sol, toutes les chutes d'eau de nos rivières, un bric-à-brac de produits divers, contrôlé par des métèques, des étrangers, des passants, par tous ceux qui vont et viennent de par le monde, en quête d'enrichissement, aux dépens des naïfs et des innocents.

C'est pourquoi ils sont si nombreux, au Québec, ceux qui trouvent normal que leurs chefs partisans ne parlent que d'argent, de rentabilité, de finance, de prêts, d'emprunts et d'investissements possibles et impossibles, lorsqu'il s'agit de notre survivance et de l'avenir de tous les Québécois. Pour ces gens à l'esprit et au coeur gangrenés par les dollars, les piastres, ce qui rapporte et ce qui paye, le patriotisme, la culture, la langue, les traditions, les moeurs, le droit des Québécois à disposer de leurs personnes et de celles de leurs fils et filles, n'ont plus absolument aucune importance, aucune valeur et ne comptent pour rien dans les décisions capitales et irréversibles.

Nous en avons eu la preuve, ces dernières années, alors que la survivance du français et de la relique catholique était menacée au Québec par l'assimilation confédérative, le chef à grands plumats de tous les Québécois a tout fait pour nous maintenir dans les griffes et sous la poigne assimilatrices, parce que, disait-il:

"Le fédéralisme est rentable pour le Québec..."

Il croyait alors avoir lâché le suprême argument, la raison massue pour que nous nous laissions tranquillement et "bonassement" avaler par les neufs provinces anglophones, par le truchement du fédéral. Pour ce monsieur, l'argent, et la rentabilité étaient tout. Sans le vouloir, peut-être, il comparait ainsi le Québec, avec ses fils et ses filles, à un immense champ de patates ou de blé d'Inde, vendables au plus offrant et dernier enchérisseur.

Cet état de choses anormal crée un hallucinant problème. Quand, pour des chefs d'Etats, pour des journalistes, des soi-disant conducteurs de peuples, on est arrivé à ce degré de matérialisme et de déchéance, on peut se demander qui fait agir ces individus montés sur tréteaux et porteurs des emblèmes du pouvoir. Car ils ne pouvaient pas ne pas savoir qu'ils mentaient en parlant d'un fédéralisme rentable pour le Québec. Le fédéralisme est une forme de gouvernement, une structure ou plutôt une super-structure. Ce n'est ni une ferme, ni une usine, ni un complexe industriel, ni une opération forestière susceptible de rapporter profits, dividendes, intérêts. Que l'on dise ce que l'on voudra. Jamais notre fédéralisme ne peut, ni ne sera rentable; fédéralisme et rentabilité s'opposent avec autant d'opposition que la quadrature du cercle. C'est une forme de gouvernement, d'administration qui n'a rien, ne possède rien que ne lui vienne et n'appartienne aux payeurs de taxes. Prétendre le contraire, c'est vouloir tromper. Que l'on tente par tous les moyens de contrecarrer cette vérité de la non-rentabilité de notre fédéralisme: par comptabilité triturée, l'inversion des chiffres, les interversions des nombres et des calculs, par les transpositions de bilans et leur photographie sous tous les angles, tous les aspects, la dure et brutale vérité restera toujours là, dans l'immobilisme et l'impassivité de la matière et de la nature des choses contre qui l'homme ne peut rien.

L'Etat, à moins d'être un Etat faux-monnayeur (ce qui est impensable et impossible en droit international) ne peut se créer ni fonds, ni valeurs, ni argent, à moins d'aller tout chercher par taxation, dans les goussets et réserves des contribuables. Tous les payeurs de taxes du monde entier, à l'exception, peut-être, d'un petit groupe de Québécois, connaissent cette élémentaire et affligeante vérité. Il y a plus. Reste le fait que le fédéral, non seulement doit taxer pour sa propre survie et celle de ses services, mais qu'il s'approprie à même l'argent des contribuables, en leur ôtant de force un surplus de plusieurs centaines de millions chaque année, dont il se sert ensuite pour acheter, intimider, faire chanter ou corrompre les provinces ou gouvernants récalcitrants. Nous assistons, tous les jours, à cette comédie canadienne, d'un fédéralisme "PAPA-PERE-NOEL", donnant à qui il veut les cadeaux dictés par chantage, intimidation ou corruption. Si incroyable que soit la chose. C'est au grand jour, en face de toute la population canadienne, que se passent ces faits.

Il y a, au Québec, encore plus inconcevable: c'est lorsque nos fédéralistes tentent de nous faire croire que notre fédéralisme contrôlé, manigancé par les anglo-saxons sous la direction des neuf provinces anglophones, taxerait sciemment tous les anglais du pays, cela à fond, pour nous en donner le surplus, à nous, Québécois du Québec, et ainsi rendre notre fédéralisme rentable. Tous sentent d'instinct l'absurdité de la proposition. Même si cette absurdité était vérité, chez nous au pays, au Canada, au Québec, que notre fédéralisme, pour les Québécois, était rentable, qu'est-ce qu'il serait en réalité: tout simplement un casino, une maison de jeux, tripoté par d'habiles escrocs, pour enrichir certains au détriment des autres, des perdants. Ce serait pour le moins un mode d'administration, de gouvernement, d'une moralité et d'une honnêteté douteuses.

Donc, à moins de faire fi de toute fierté, de la plus élémentaire moralité, nul gouvernant ne peut troquer, ni vendre, ni échanger une contrée avec ses habitants pour du vil argent, ni faire d'une soi-disant et absurde rentabilité, le motif et la cause de notre sujétion aux neuf provinces anglaises. Ce serait, en somme, nous vendre, troquer, trafiquer comme de vulgaires troupeaux de vaches et de moutons.

W.-H. Girard, C.R.
C.P. 517, Roberval.
Le 19 avril 1977.

OPINION DES AUTRES

Ottawa a le dernier mot

Il est maintenant évident que M. René Levesque et son Parti Québécois n'attendront pas les résultats du référendum promis pour mettre en marche la séparation du Québec du reste du Canada. Le livre blanc du PQ, publié la semaine dernière, montre que le gouvernement a l'intention de transformer le Québec en une province entièrement française. Le document reconnait que cette politique marque la fin du bilinguisme au Québec. Le français deviendra la langue des affaires, des tribunaux, de la législature...

Tout cela soulève de sérieuses questions quant au rôle de la minorité importante qui n'est pas de langue française dans la province. En dépit des tentatives de M. Camille Laurin, ministre du Développement culturel, pour les rassurer, ils sont grandement inquiets, à juste titre, d'autant plus que le document ne mentionne pas ce qui va leur arriver...

La secousse est également ressentie à Ottawa, parce que les propositions du Livre blanc peuvent fort bien violer l'AANB, qui stipule que toute personne peut se servir ou de l'anglais ou du français au Parlement canadien, à la législature québécoise, de même que devant n'importe quel tribunal établi par l'Acte et tous les tribunaux du Québec. Que le Québec, donc, transforme le Livre blanc en une loi et Ottawa sera presque sûrement obligé de la déclarer "ultra vires" (comme Ottawa a déjà déclaré "ultra vires" une loi du gouvernement albertain sur la presse), dans lequel cas l'affaire serait soumise à la Cour suprême. Mais, quoi qu'il arrive, quelle que soit la décision du tribunal, M. Levesque a déjà troublé davantage une eau qui l'était déjà beaucoup.

"The Winnipeg Free Press", le 5 avril.

Mirabel est encore pris à partie

Que se passe-t-il donc à l'aéroport Mirabel, cet éléphant blanc de l'âge des jets qui a coûté des millions de dollars au gouvernement fédéral?

Cet aménagement gigantesque, que l'on a inauguré il y a 18 mois seulement et que l'on disait pourvu de tout le raffinement de sécurité que la science moderne pouvait procurer, a été condamné par la Fédération internationale des associations de pilotes professionnels comme le plus dangereux du pays, plus dangereux que l'aéroport de Tenerife où une collision en piste a causé 575 morts...

On a signalé, de plus, le manque d'installations médicales au cas d'un désastre aérien. Les plus proches hôpitaux sont à St-Jérôme, à 14 milles de là, et à Montréal, à plus de 30 milles. Au cours d'un récent exercice, il a fallu au personnel médical plus d'une demi-heure pour se rendre de St-Jérôme à l'aéroport.

Pour ce qui est du contrôle de la circulation aérienne, les pilotes signalent qu'il n'y a qu'un contrôleur pour diriger les avions à Dorval et à Mirabel, et ce contrôleur se trouve à Dorval...

Mais ce qui est encore plus étonnant que ces remarques effrayantes des pilotes est l'apparente insouciance du gouvernement.

Interrogé aux Communes, le ministre des Transports, Otto Lang, a déclaré qu'il n'avait jamais vu le rapport des pilotes, que son ministère a reçu le 18 mars...

Le ministre ferait mieux de le faire rapidement et de passer à l'action rapidement. Les tragédies aériennes n'attendent pas que des hommes politiques suffisants aient pris connaissance en retard de leur courrier.

"The Ottawa Citizen", le 31 mars.

Les failles du Livre blanc

Le gouvernement péquiste n'a pas eu la main heureuse en situant au Québec seulement la fréquentation d'écoles anglaises pouvant perpétuer cet avantage pour les descendants. On ne trouve pas très adroite cette manière de placer les Canadiens anglais des autres provinces sur le même pied que les immigrants venus de pays étrangers. Le Québec fait encore partie du Canada, à ce que l'on sache. Dans la perspective de la souveraineté-association que le gouvernement péquiste veut susciter, il aurait pu trouver mieux que ce manque flagrant d'hospitalité envers ses plus proches voisins, sinon éventuels associés. Nous réitérons donc cette préférence que nous avions déjà exprimée pour un critère plus généreux, comprenant la fréquentation scolaire au Canada.

Marc LAURENDEAU
"Montréal-Matin"

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Investisseurs face au 15 novembre

Une réaction qui fut vive mais ordonnée

QUEBEC (PC) — La réaction des investisseurs à l'élection d'un gouvernement indépendantiste, le 15 novembre dernier, a été "vive mais ordonnée" et l'année boursière 1976 s'est terminée sur une note "optimiste".

C'est ce que signale le rapport annuel 1976 de la Caisse de dépôt et de placement du Québec — CDPQ, — un rapport déposé vendredi à l'Assemblée nationale par le ministre québécois des Finances, Jacques Parizeau.

Selon le rapport, "au cours des deux jours qui ont suivi le scrutin, l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto et l'indice général de la Bourse de Montréal ont accusé des baisses respectives de 4.46 pour cent et 4.27 pour cent".

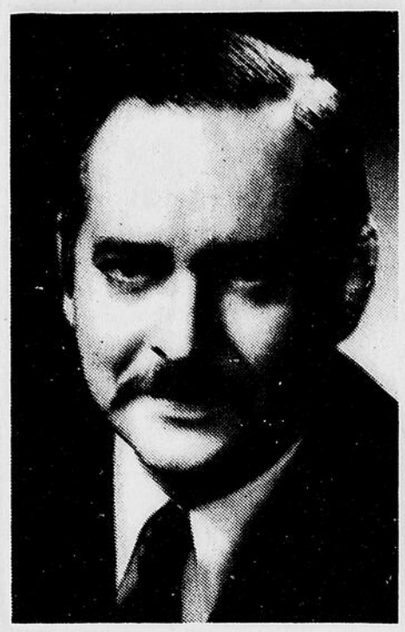
"La situation s'est cependant stabilisée la troisième journée et les marchés boursiers ont clôturé en hausse, poursuit le rapport. L'année 1976 s'est terminée sur un ton optimiste et les indices de Montréal et de Toronto sont revenus à des niveaux supérieurs à ceux du début de 1976."

Crédibilité

Le jugement de la Caisse de dépôt et de placement du Québec revêt d'autant plus d'importance que la réputation de l'organisme québécois est excellente.

"Au cours de ses 11 années d'existence, la CDPQ a acquis une autonomie qui lui a assuré une crédibilité incontestable dans les milieux financiers, industriels et commerciaux du Canada", écrit le président de l'organisme, M. Marcel Cazavan, à la page 9 du rapport.

"En retour, ceci lui a valu le respect de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis sa création, poursuit le président. Elle est devenue un membre à part entière du réseau complexe d'institutions financières canadiennes."



Jacques Parizeau

Le Montreal Board of Trade s'inquiète du Livre blanc des conséquences

MONTREAL (PC) — Certaines politiques contenues dans le Livre blanc sur la langue française pourraient avoir des conséquences néfastes pour l'économie du Québec.

C'est du moins ce que soutient le Montreal Board of Trade (le pendant anglophone de la Chambre de commerce de Montréal) dans un mémoire que le conseil d'administration de cet organisme vient de transmettre au premier ministre René Lévesque ainsi qu'au parrain de la charte du français, Camille Laurin.

Le Montreal Board of Trade soutient en effet qu'il "serait tragique pour la croissance à long terme de l'économie québécoise que des entraves viennent inutilement réprimer le talent et l'esprit d'initiative dont les autres collectivités pourraient la faire bénéficier".

Par la voix de son président, Bernard J. Finestone, le Montreal Board of Trade exprime l'opinion que le Livre blanc "semble vouloir proposer la création d'une société québécoise isolée, coupée de la réalité nord-américaine ou internationale".

Le mémoire rappelle que le milieu des affaires, tel que le représente le Montreal Board of Trade et ses 2,900 entreprises membres, a donné, sans y avoir été contraint, "sa pleine adhésion et son appui actif au principe voulant que l'on doive assurer non seulement le maintien, mais l'avancement de la langue et de la culture françaises au Québec et au Canada.

Toutefois, le Board ajoute que les critères d'admissibilité scolaire, envisagés dans le Livre blanc, réduiront au minimum la disponibilité d'experts en provenance des pays non francophones.

"Le mouvement des immigrants francophones eux-mêmes pourrait en être affecté, du fait qu'en quittant un milieu francophone relativement vaste, ils feraient certes figure d'exceptions s'ils devaient vouloir s'intégrer à une société francophone de moindre ampleur comme celle du Québec, à moins que l'enseignement des langues y soit comparable à celui offert en milieu continental."

Le Board constate que le système d'enseignement du Québec a produit, au cours des 20 dernières années, un nombre croissant de diplômés dans des disciplines orientées vers le monde des affaires. Toutefois, il souligne que plusieurs de ces diplômés optent pour la fonction publique ou para-publique et qu'il en résulte une insuffisance de candidatures aux postes de haute direction qui s'offrent en nombre croissant non seulement au Québec mais ailleurs au Canada.

Le Board suggère au gouvernement du Québec d'encourager les étudiants francophones à entreprendre une carrière en administration des affaires dans le but de faciliter "l'atteinte des objectifs économiques visés, c'est-à-dire l'obtention d'un maximum d'avantages financiers pour la collectivité en vue de lui permettre de réaliser ses objectifs sociaux".

Le Board ajoute dans son mémoire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des mesures coercitives pour atteindre ces objectifs. Il rappelle qu'il y a eu ces dernières années, sous plusieurs gouvernements, des échanges et un dialogue constants qui ont trouvé leur aboutissement dans la Loi sur la langue officielle (Loi 22). "Exception faite du domaine de l'enseignement, cette loi fondée essentiellement sur l'incitation plutôt que sur la coercition, obtint l'assentiment général."

Le Board souligne aussi dans son mémoire quatre affirmations contradictoires tirées du Livre blanc. Ces affirmations concernent la situation de la langue et de la culture françaises aujourd'hui, les droits actuels et futurs des anglophones, l'existence d'un Québec unilingue dans un contexte nord-américain anglophone et la possibilité ou non de voir surgir dans l'avenir un ghetto linguistique au Québec.

Le Board dit retenir que le Parti québécois a été élu, le 15 novembre dernier, après avoir sollicité un mandat pour administrer plus efficacement dans le cadre d'un gouvernement provincial faisant partie intégrante de la fédération canadienne.

Le Board considère donc que le Livre blanc constitue un "cheval de Troie" destiné à établir, de fait, une séparation linguistique préliminaire à la séparation politique, malgré le fait que le Parti québécois ait affirmé pendant sa campagne que la séparation ne pouvait être envisagée qu'après un référendum favorable à un telle action.

Le Board conclut son mémoire en ces termes: "...si certaines politiques énoncées dans le Livre blanc devaient être mises en oeuvre, elles ne pourraient qu'entraîner des conséquences néfastes pour l'économie du Québec et le mieux-être de sa population. L'exode possible des sièges sociaux d'entreprises nationales et internationales établies au Québec, avec les graves répercussions économiques qui en résulteraient, ne constitue qu'un aspect du problème".

Selon M. Finestone, le Board compte commenter le Livre blanc de façon plus détaillée et de faire de même pour le projet de loi quand il sera déposé à l'Assemblée nationale.

Cas de douve du foie signalés au Québec

QUEBEC (PC) — Les cas de douve du foie signalés chez les bovins laitiers et de boucherie au Québec, ne risquent pas d'altérer la qualité du lait ou de la viande des sujets atteints.

C'est ce qu'a révélé le Dr Pierre Cayouette, directeur du laboratoire de pathologie animale au Complexe scientifique du Québec, à Sainte-Foy.

Selon le Dr Cayouette, le nombre de cas de "fasciola hepatica" décelés à date n'est pas aussi important qu'on a pu l'indiquer ces derniers jours.

Au cours des dernières semaines, les abattoirs de la région s'étendant de Montréal à Rimouski ont signalé environ 24 cas, ce qui représente un faible pourcentage par rapport au nombre de têtes abattues durant cette période.

En ce qui concerne les décès attribuables a cette cause, le dernier cas que le laboratoire de pathologie animale du ministère de l'Agriculture a examiné remonte à deux ans.

Parasite

Cette maladie est l'oeuvre d'un parasite qui se loge dans le foie des bovins et autres mammifères.



Il s'agit d'une infection que les animaux contactent généralement dans les terrains marécageux et elle est répandue surtout en Europe où on trouve d'importantes quantités de médicaments pour la traiter.

Ces médicaments ne sont plus importés au Canada depuis plusieurs années parce que l'on croyait que la maladie était disparue.

Toutefois, selon le Dr Cayouette, le ministère de l'Agriculture prendra des mesures pour s'en procurer à l'étranger s'il devient urgent de contenir la progression de la maladie par des traitements massifs.

Ils souhaitent un profit minimum pour l'essence

QUEBEC (PC) — Le gouvernement devrait fixer un profit minimum garanti pour les détaillants d'essence sur le prix de chaque gallon, sujet à rajustement suivant l'indice du coût de la vie.

Cette demande est contenue dans un mémoire que l'Association des services de l'automobile (ASA) a remis, jeudi, au ministre délégué à l'Energie, M. Guy Joron.

Sans en faire une priorité, l'ASA réclame la mise sur pied d'une Régie québécoise de l'essence, laquelle exercerait sa juridiction sur tout le secteur du commerce de l'essence et permettrait d'assurer un profit minimum garanti aux détaillants.

L'organisme, qui représente quelque 700 détaillants propriétaires ou locataires de stations-services sur les 6,000 que l'on dénombre au Québec, propose plus spécifiquement la création d'un secteur témoin par le biais de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP).

Race en voie d'extinction

Ce secteur-témoin irait de l'exploration jusqu'à la distribution, ce qui permettrait de fournir certaines indications quant au mode d'intervention le plus approprié en la matière.

Soulignant que les détaillants d'essence sont "une race en voie de disparition", l'ASA affirme que ces derniers réalisaient plus de profit sur chaque gallon d'essence vendu à la pompe, il y a 12 ans, qu'ils n'en font aujourd'hui, en dépit du fait que les prix ont presque doublé.

COMPTABLES

Claude Gagnon
Comptable agréé
250, Racine est, Chicoutimi.
Tél.: 543-5161

Noël-André Gagné, C.I.A.
Tenue de livres — Impôt sur le revenu
Préparation de paies — Gestion financière
250 est, Racine Chicoutimi 543-3844
294, de la Savoie Jonquière 547-4379

Conseiller en administration
Comptabilité - Fiscalite - Successions
Paul Abel bsa, Adm, A.
Administrateur Agréé Conseil
42 E., boul. Auger, Alma 662-5340

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE ET ASSOCIES, C.A.
LUC SIMARD, C.A.
ASSOCIE-RESIDENT.
La Baie:
155, rue Victoria,
Secteur Bagotville.
Tél.: 544-7151.

AVOCATS

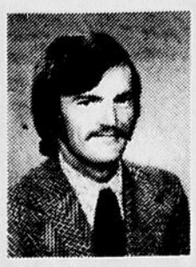
AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Gérald Aubin LL.L. C.R. — André Fillion, LL.L.
Eric Brisson, LL.L. — Alain Côté, LL.L.
Louis-Charles Fournier, LL.L. — Daniel Côté LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

LAVOIE et MENARD
AVOCATS
Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, LAPOINTE, ROY, & GIRARD
AVOCATS
Roger Page, B.A., LL.L.
Bernard Lapointe, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
123, RACINE EST, SUITE 110, CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS
AVOCATS
Roland Fradette, C.R. — Pierre Bergeron, C.R.
Michael H. Cain, C.R. — Gilles Prévost, LL.L.
François Lamarre, LL.L. — Paul Casgrain, LL.L.
Guy Wells, LL.L. — Martin Côté, LL.L.
Claude Gauthier, LL.L. — Carl Lachance, LL.L.
Pierre Simard, LL.L. — François G.-Tremblay, B.C.L.
Jean Dauphinais, LL.L.
EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

DUFOUR & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Me Richard Dufour, LL.L
Me Gabriel-M. Côté, LL.L
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

ASSURANCE GENERALE

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES
Responsabilité - Automobile, feu, vol, V hypothèque
Consultez votre conseiller:
RENALD ROULEAU, C.D'A. AS.
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.,
31 ouest, rue Racine, Chicoutimi. Tels: 549-9925, bur.
5, rue du Boulevard, Laterrière. 678-2887, rés.

FAUCHER & BERGERON FOURRURES INC.
et
Roland Roy FOURRURES ENR. DE CHICOUTIMI
MAINTENANT DEMENAGES AU
52 RACINE EST
(ANCIEN LOCAL DE ZELLERS)
UN NOUVEAU MAGASIN
• PLUS ACCUEILLANT
• PLUS GRAND
• PLUS JOLI
POUR NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE
MAGASIN - VOUTE - ATELIER
TOUT DANS LE MEME LOCAL
VOUS POUVEZ FAIRE ENTREPOSER POUR AUSSI PEU QUE $8.75
VOS FOURRURES SONT ASSUREES 12 MOIS
VENEZ NOUS RENDRE VISITE
à Jonquière: toujours la même adresse, au 273, St-Hubert.

LE 25 AVRIL J'ARRIVE

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



PARALYSIE CEREBRALE

Le téléthon présenté le 20 mars dans 11 villes du Québec, via la télévision communautaire, au profit de l'Association de paralysie cérébrale du Québec, a obtenu un éclatant succès. Selon le président de cette association, M. Roger Desjardins, les résultats financiers ont atteint $101,981.17 et la région de Chicoutimi a souscrit $5,572.17 à ce montant. Rappelons que l'objectif régional était de $10,000. D'autre part, la gagnante du voyage aux Antilles françaises, prix attribué à l'un des donateurs, est Mme Marie-Ange Lalonde (photo), de Lauzon.

BANQUE D'EQUIPEMENTS

C'est aujourd'hui que le club Lions de Saint-Félicien organise une grande collecte dans toutes les maisons de la ville. "Tout ce qui se ramasse sera ramassé", est le thème de cette journée, et, pour la circonstance, le club Lions a installé ses quartiers généraux au Centre culturel.

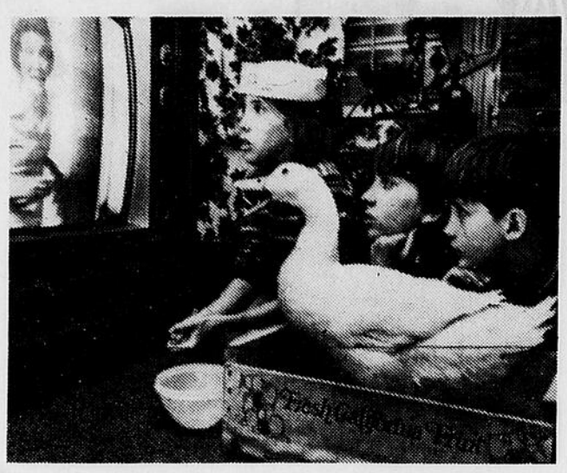


IL A DES RIDES

Ce chimpanzé du zoo de San Diego a l'air beaucoup plus vieux que son âge réel. En dépit de ses "rides", l'animal n'est âgé que d'une semaine à peine! Il mesure un pied tout au plus et pèse trois livres. D'ailleurs, on peut se rendre compte de sa petite taille en comparant sa tête au pouce de son entraîneur, à gauche. Il s'appelle Kalind, en l'honneur de Ka, son père, et de Linda, sa mère...

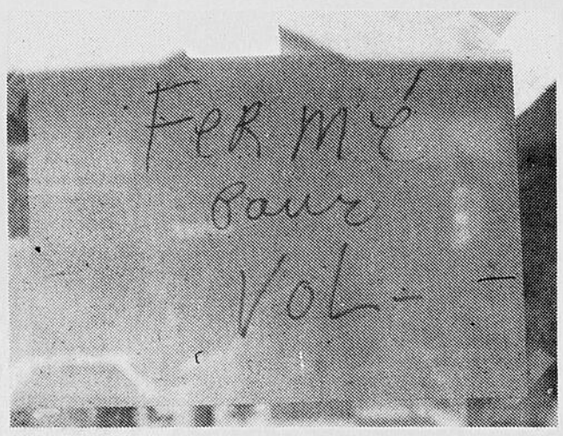
CONGRES A LA CHEFFERIE

Le Parti libéral du comté du Lac-Saint-Jean demandera la tenue le plus tôt possible d'un congrès à la chefferie, à l'occasion du colloque régional qui se tiendra demain, à Chicoutimi. M. Martin Gagnon, président de l'association de ce comté, estime que la nomination d'un chef est devenue importante en raison du climat qui règne actuellement au Québec. Plus de 250 personnes sont attendues à ce colloque qui se déroulera à l'école Dominique-Racine de Chicoutimi.



DROLE DE TELESPECTATEUR

Mme Buttercup, c'est une cane appartenant à Paul Hicks, 11 ans, de Dallas, Texas. Il y a deux ans, Paul a trouvé un oeuf non loin de chez lui. Il l'a rapporté à la maison et sa mère a permis de lui faire subir l'incubation. A la grande joie de Paul, l'oeuf a éclos et le caneton est devenu, depuis, Mme Buttercup. Pour protéger le tapis du salon contre vous savez quoi, les Hicks exigent de Paul que sa protégée ne quitte pas sa boîte. Paul et son amie sont en compagnie de Julia et Michael Dealey.



PAS DE COMMENTAIRE

Notre photographe a capté cette enseigne d'urgence, jeudi soir, à la Caisse populaire de Ste-Anne... chacun savait à quoi s'en tenir...

A 100 ANS SEULEMENT

Tout Américain atteignant l'âge de 80 ans pouvait, jusqu'ici, signaler son anniversaire à la Maison-Blanche et recevoir en retour une carte de félicitations du président. Bien que le timbre-poste ne coûte que 14 cents aux Etats-Unis, M. Carter a décidé que c'était encore trop cher. Par mesure d'économie, il faudra désormais être centenaire pour recevoir les félicitations présidentielles.

"O CANADA, CHER ARBITRE"

Advenant une décentralisation de la fédération canadienne, estime le sénateur Eugene Forsey, le drapeau du Canada devrait représenter dix ânes mangeant les feuilles d'un seul et même érable.

Le sénateur libéral a précisé devant des membres du Canadian Club, cette semaine, à Saskatoon, que l'hymne national devrait commencer ainsi: "O Canada, cher arbitre des droits tarifaires et des politiques bancaires..."

COURS D'HORTICULTURE

La Société horticole de Roberval informe la population que les cours d'horticulture donnés sous ses auspices commenceront lundi, le 25 avril, à l'école Ste-Ursule. De plus, la société est heureuse de pouvoir offrir des terrains à louer permettant aux gens de s'adonner à ce merveilleux passe-temps.

BERCETHON A DESBIENS

Si vous passez par Desbiens aujourd'hui, arrêtez-vous au bercethon annuel de la Garde paroissiale, qui est commencé d'ailleurs depuis 6h00 ce matin. Ce soir, la population est invitée à une soirée spéciale à l'hôtel de ville. Les profits de cette grande journée de fête serviront à défrayer les coûts d'un voyage que fera la Garde paroissiale à Cornwall, en juin prochain.

DEJA 5 ANS

Le club Optimiste de Roberval soulignera d'une façon spéciale son cinquième anniversaire de fondation à l'occasion d'une soirée spéciale présentée le 21 mai prochain au chalet du Mont-Plaisant. La fête débutera à 14 heures par la remise officielle de la charte du club Jeunesse Optimiste. Par la suite, il y aura cocktail du 5ème anniversaire suivi d'un banquet et d'une soirée dansante. M. Egide Verreault est le président actuel du mouvement.

SEMAINE DES BENEVOLES

Trop souvent on oublie ces milliers de personnes qui, dans tous les domaines de l'activité, se dévouent sans compter leur temps et leur argent au bien-être de leurs concitoyens. Toute cette entrée en matière pour vous souligner la Semaine des bénévoles de la ville d'Alma qui se déroulera à compter de lundi au Creps. Cette initiative lancée en 1976 se répète encore cette année et se veut une façon concrète de souligner le travail de tous ceux qui oeuvrent dans différents organismes de la ville. Tous les bénévoles sont évidemment invités à participer à cette grande fête ainsi que tout le public en général qui peut se joindre au groupe en se procurant le macaron pour avoir accès à toutes les activités de cette fête.

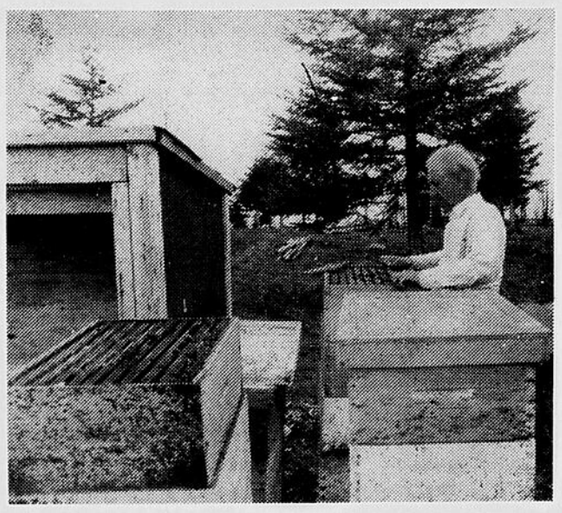
DES SYLVICULTEURS A L'HONNEUR

On retrouve trois sylviculteurs de la région parmi les douze gagnants du concours de l'Ordre du Mérite forestier au Québec, édition 1976. Il s'agit de MM. Alfred Lévesque, 313, rue Potvin, à Roberval, (7e et $750), Arthur Tremblay, 105, rang Saint-Eugène, à Notre-Dame-de-la-Doré, (11e et $550) et Ovide Painchaud, 44, Chemin Principal, Saint-Méthode (12e et $500). Quelque 150 sylviculteurs québécois ont participé à ce concours dont le thème portait sur l'entretien des jeunes plantations. La médaille d'or et $2,000 ont été remportés par le Domaine Saint-Bernard (Frères de l'Instruction chrétienne) à Saint-Jovite, dans les Laurentides. En fait, les 12 récipiendaires se sont partagés $11,000.



LA BIERE, CA FLOTTE

Klass Knapen, un employé de l'Alcan, à Toronto, effectue la corvée de finition sur un canoë d'aluminium complètement recouvert de canettes de bière du même métal et d'une marque bien connue. M. Knapen et son embarcation vont participer à la grande course mondiale de "bières flottantes", qui se tiendra à Darwin, Australie, vers la fin de juin. C'est la quatrième épreuve annuelle du genre à se tenir à Darwin, une ville isolée qui détient le championnat mondial pour ce qui est de la consommation de bière percapita.

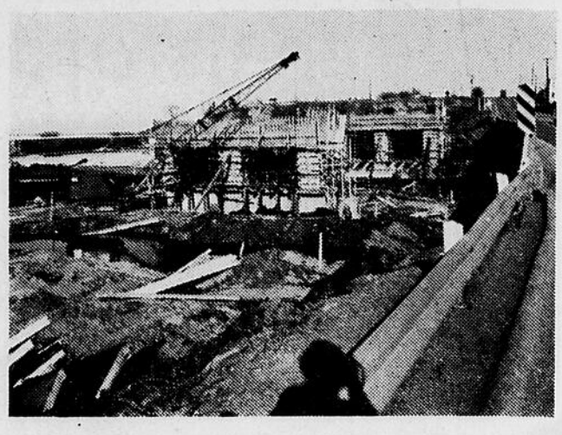


NOUVELLE ASSOCIATION

Les apiculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean viennent de fonder leur propre association régionale. Dans le passé, ils devaient s'associer avec les associations de Montréal ou de Québec. Le siège social de la nouvelle association est à Alma. D'autre part, le premier bureau de direction est formé de MM. André Duchesne, d'Alma, président; Luc Bilodeau, de Saint-Félicien, vice-président; Marcel Bouchard, d'Arvida, Gérard Guay, de Bagotville et Magella Morin, de Saint-Fulgence, directeurs. Les apiculteurs de la région peuvent obtenir plus de renseignements en s'adressant à l'officier de leur comté, ce qui les aidera à faire face aux nombreux problèmes qu'ils rencontrent. D'autre part, selon le président, il y a beaucoup à faire dans ce domaine parce que la région ne produit qu'une partie du miel qu'elle consomme.

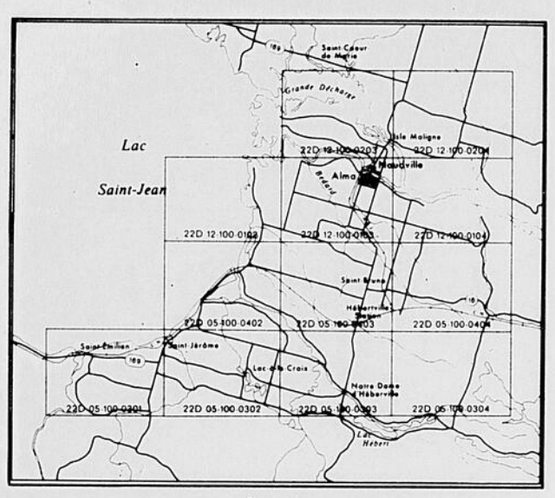
CONCOURS DE DEPANNAGE

Des étudiants de l'école polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi doivent participer, jeudi prochain, à Charlesbourg, au concours de dépannage Chrysler, une compétition annuelle dont le but est d'inciter les étudiants du secondaire qui s'intéressent à la technique automobile, de poursuivre une carrière dans le domaine de l'entretien automobile. Deux étudiants en mécanique sont choisis par chacune des écoles participantes. Les compétitions prennent la forme d'un examen écrit (40 pour cent) suivi de tests pratiques (60 pour cent). L'équipe victorieuse passe à la finale nationale qui aura lieu à Toronto du 20 au 22 juin. Les gagnants de cette grande finale représenteront le Canada à la finale internationale à Mexico, en juillet prochain. Cette année, les participants se partageront plus de $50,000 en bourses d'étude, trophées, outils et pièces automobiles comme moteurs et transmissions qui seront remis aux écoles fréquentées par les gagnants.



NOUVEAU PONT A CHAMBORD

Les travaux de construction d'un nouveau pont sur la rivière Ouiatchouan, à Chambord, progressent normalement. On distingue, à droite, une portion de pont actuel et la route 169 contournant le lac Saint-Jean. A proximité du pont, se trouve la route conduisant au village-fantôme de Val-Jalbert. Certains craignent que les travaux de construction du pont nuisent sérieusement à la ouananiche. On trouvait, en effet, à proximité du pont un très bon endroit pour la pêche au saumon d'eau douce.



ALMA CARTOGRAPHIEE

Le service de la cartographie du ministère provincial des Terres et Forêts vient de publier une carte d'Alma et la région. Cette carte est composée de douze feuillets. Chacun des feuillets mesure 112 cm par 90 cm, soit 43 pouces par 35 pouces. Cette carte régionale est préparée à l'échelle 1: 10,000 avec équidistance des courbes de niveau à tous les 2.5 mètres. Les feuillets sont vendus à $2 l'unité. Les personnes intéressées à l'achat d'un ou plusieurs feuillets n'ont qu'à s'adresser aux différents bureaux du ministère des Terres et Forêts de la région où on leur fournira un dépliant explicatif de la carte et la façon de la commander.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB KIWANIS — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu, le lundi 25 avril, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu, le lundi 25 avril, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

FAMILLES MONOPARENTALES — L'Association des familles monoparentales de Chicoutimi, rappelle aux intéressés, que son local, du 310, avenue Hôtel-de-Ville, est régulièrement ouvert. Il y a toujours une personne responsable pour vous recevoir et vous renseigner. A noter aussi que tous les dimanches soirs, il y a partie de cartes ou autres loisirs. Aussi prix de présence. Renseignements: 543-2487.

ROSICRUCIEN AMORC — Les officiers du Chapitre Saguenay, invitent tous les membres de l'Ordre Rosicrucien Amorc à leur assemblée régulière, le dimanche, 24 avril, à 20h00 au local habituel. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

JONQUIERE

SOCIETE HORTICOLE — La Société horticole du secteur Kénogami, invite tous ses membres et le public en général, à leur assemblée de printemps, qui aura lieu le dimanche, 24 avril, à 20h00, à la salle de l'hôtel de ville du secteur de Kénogami. Le conférencier invité est M. Gendron des produits Marquette et il y aura prix de présence. Bienvenue à tous.

CLUB OPTIMISTE — Le souper hebdomadaire du club Optimiste JAK, quartier d'Arvida, aura lieu, lundi le 25 avril, à 18h30, à l'hôtel Jean-Dequen.

CHICOUTIMI

FILM "LES MYSTERES GLORIEUX" — Aujourd'hui, à 14h00, au Foyer Sainte-Marie de Jonquière, M. Réal Gagné présentera le film Les mystères glorieux et à 20h00 à Saint-Mathias d'Arvida, le même film. Demain, dimanche, à 14h00, à la salle Bégin (sous-sol de la Cathédrale), présentation du même film. A tous les endroits, l'entrée est libre et tous sont invités.

NOTRE-DAME-DE LA-DORE

SOIREE ALEXIS LE TROTTEUR — Soirée spéciale de remerciements aux commanditaires et bénévoles des 6 Heures d'Alexis le Trotteur de Notre-Dame-de-la-Doré, le 7 mai 1977, au Centre communautaire, à 20h00. Vous êtes cordialement invité à y assister. Orchestre: Les Disponibles. Un cocktail sera servi et à cette occasion, un permis pour la vente de boisson est accordé. Entrée gratuite avec carte. Accompagné.

JONQUIERE

ASSOCIATION UNION NATIONALE — L'Association Union nationale du comté Jonquière, va tenir sa réunion annuelle, le lundi 25 avril, à 19h30, à l'hôtel-motel Jean Dequen, Rte 170, Jonquière, secteur Arvida. Un représentant provincial sera l'invité d'honneur. Tous les membres, amis, sympathisants sont cordialement invités.

VOS DROITS

Mère célibataire

Il est avantageux pour une mère célibataire d'adopter son enfant naturel, car il deviendra alors un enfant légitime, c'est-à-dire un enfant ayant les mêmes droits qu'un enfant né de personnes mariées.

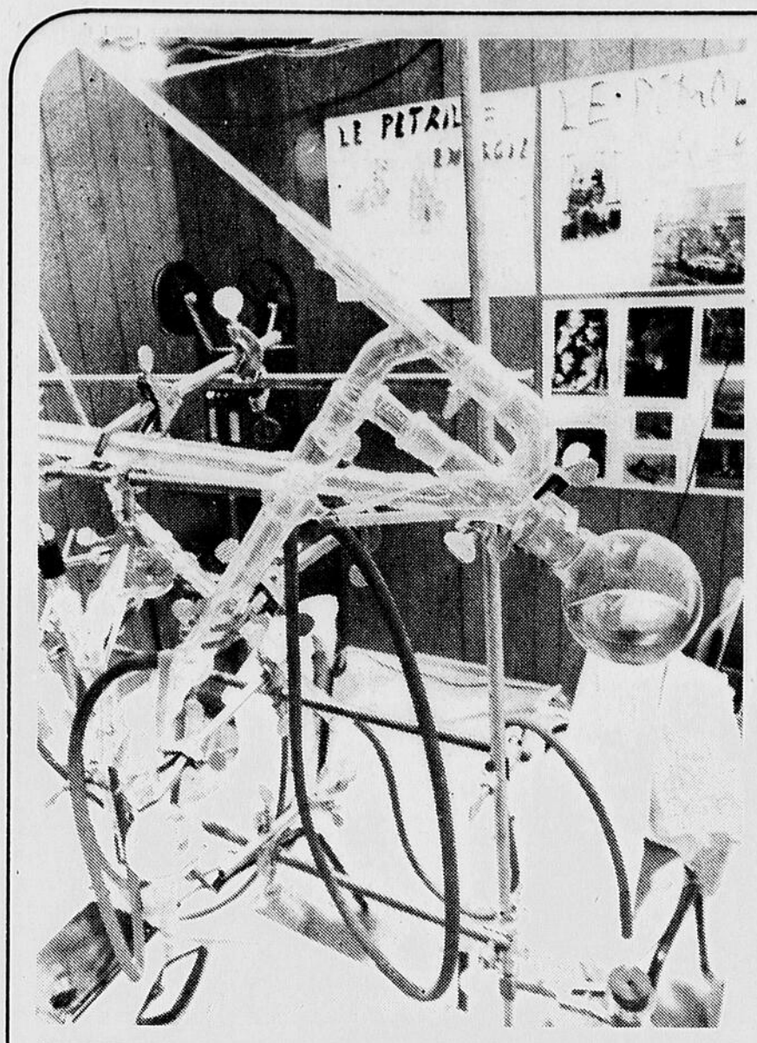
Dès lors, le grand-père et la grand-mère de l'enfant seront tenus d'en prendre soin advenant le décès de la mère célibataire ou son incapacité de pourvoir aux besoins de l'enfant. En adoptant son enfant naturel, la mère célibataire lui permet ainsi d'hériter comme un enfant légitime dans le cas où les membres de la famille meurent sans testament.

La demande d'adoption se fait par une requête présentée à la Cour du bien-être social et seul ce tribunal peut accorder une adoption.

Adressez-vous d'abord au Centre des services sociaux le plus près de chez vous.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques.)





DE TOUT — On retrouve souvent, à l'Expo-sciences, de savantes architectures produites par des montages comme celui-ci.



UNE MACHINE — Une hôtesse de l'Expo-sciences, Doris Dufour, se tient près de cette machine à multiples usages, qui a demandé quatre ans de construction. Cet exhibit est hors-concours.



UN AUTRE — Dans la catégorie des appareils, le jeune Fabrice Octeau, d'Arvida, a décidé de construire un circuit électronique digital.

Ouverture de la 13e Expo-sciences

par Denise Pelletier

DOLBEAU — La 13e Expo-science régionale a été inaugurée hier à l'école polyvalente Jean-Dolbeau, et, comme le signalait le président du comité d'organisation, M. Lévis Bonneau, dans son mot de bienvenue, elle est placée sous le signe de la vie moderne.

En effet, par les sujets choisis, on peut noter que les jeunes scientifiques s'intéressent à ce qui touche les gens dans leur vie quotidienne: énergie, pollution, dénatalité.

Pour illustrer ce fait, on peut mentionner le titre de certains exibits: l'oeuf par exemple, où les exposants en montrent tous les aspects, y compris quelques recettes culinaires utilisant cet ingrédient. Ou encore une usine marée-motrice, qui fait voir une utilisation possible de l'énergie. Mentionnons, en vrac, des kiosques sur la vie intra-utérine, sur la pollution, sur les méfaits de la cigarette, sur la manière d'augmenter la croissance des plantes, enfin sur les réactions des plantes face à la musique.

Une jeune exposante a même eu l'idée de faire des tests sur l'efficacité des lessives offertes aux consommateurs.

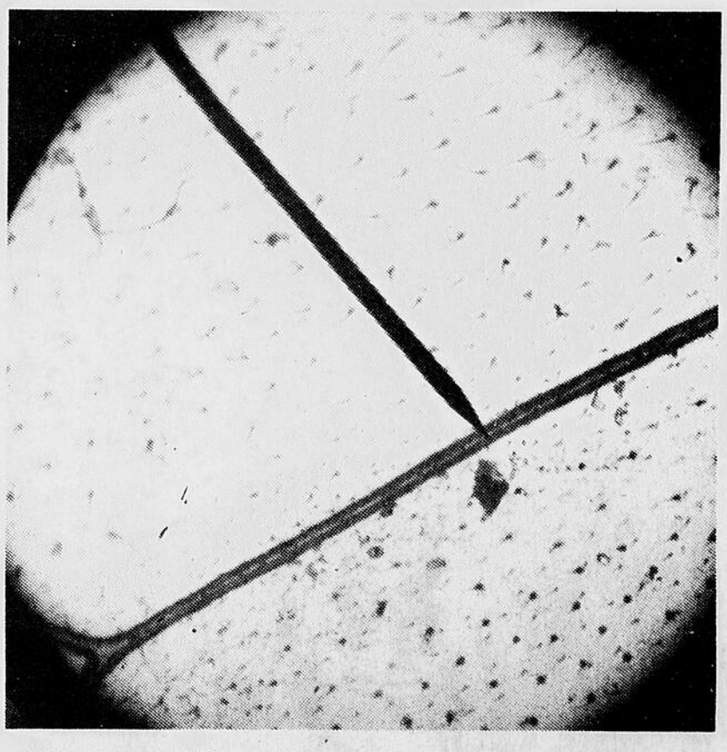
Si la majorité des exposants ont décidé d'aborder des questions qui touchent de très près les gens, et qui sont par conséquent susceptibles d'intéresser tous les visiteurs, d'autres ont choisi des sujets plus complexes et plus spécialisés, comme la fabrication d'appareils tels qu'une pile, une guitare enregistreuse, un circuit digital, un télescope, ou encore un oscilloscope.

On pourrait finalement signaler ceux qui se sont intéressés aux animaux, et qui présentent des exhibits sur les mollusques, sur les oiseaux, sur les hamsters, sur les grenouilles, ou sur les abeilles.

Chez la plupart des exposants, on note un souci fort poussé de la présentation, illustré par des graphiques, des illustrations, des explications claires et des couleurs appropriées.

La 13e Expo-science comporte en tout 52 kiosques, pour un total de 102 exposants, provenant en majorité des Commissions scolaires régionales Louis-Hémon et Lac-Saint-Jean, et en majorité de niveau secondaire.

Elle est ouverte au public, aujourd'hui et demain. Ce soir, les juges visitent les kiosques, posent des questions aux exposants, et c'est demain après-midi qu'auront lieu la proclamation des gagnants et la remise des prix. Rappelons que le grand prix est une participation à la 16e Expo-science pancanadienne, qui aura lieu à Victoria, en Colombie-Britannique.



SAVOIR REGARDER — Ci-dessus, une aile d'abeille vue à travers un microscope. Il s'agit d'un exhibit sur la constitution de l'abeille, présenté par trois jeunes de l'école Marguerite-Bourgeois, de la CSRLSJ.

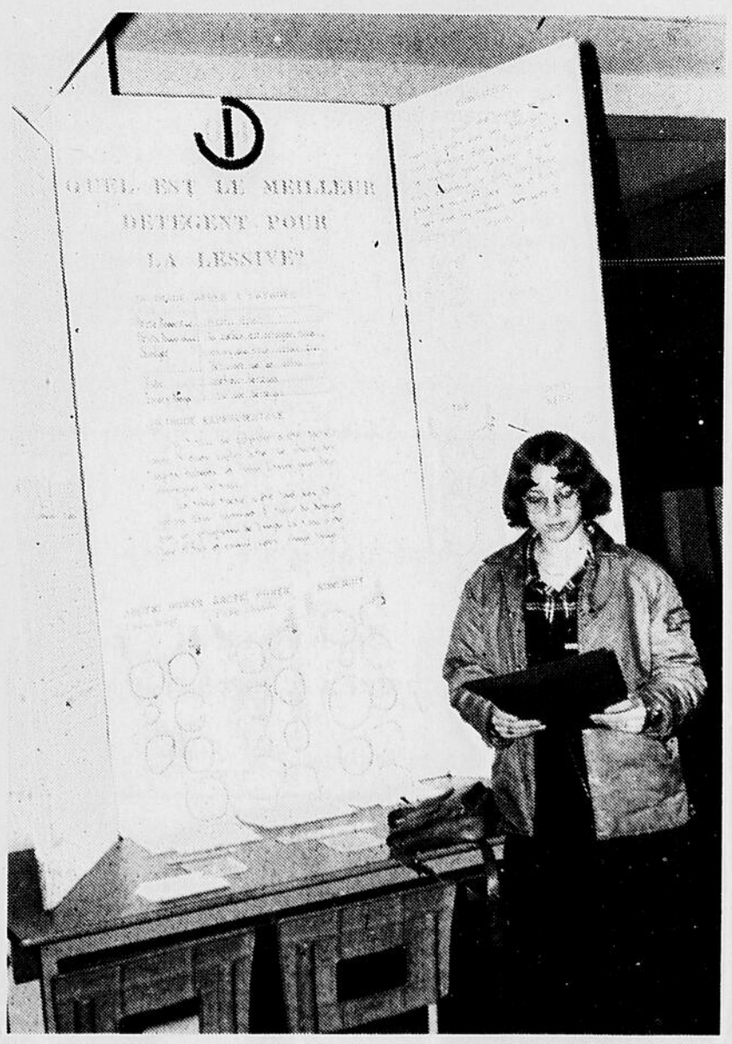


MOLLUSQUES ET CRUSTACES — Léo Beaulieu (sur la photo) et Mylène Martel, d'Alma, ont pour leur part choisi d'illustrer la vie et l'aspect de certains mollusques et crustacés.

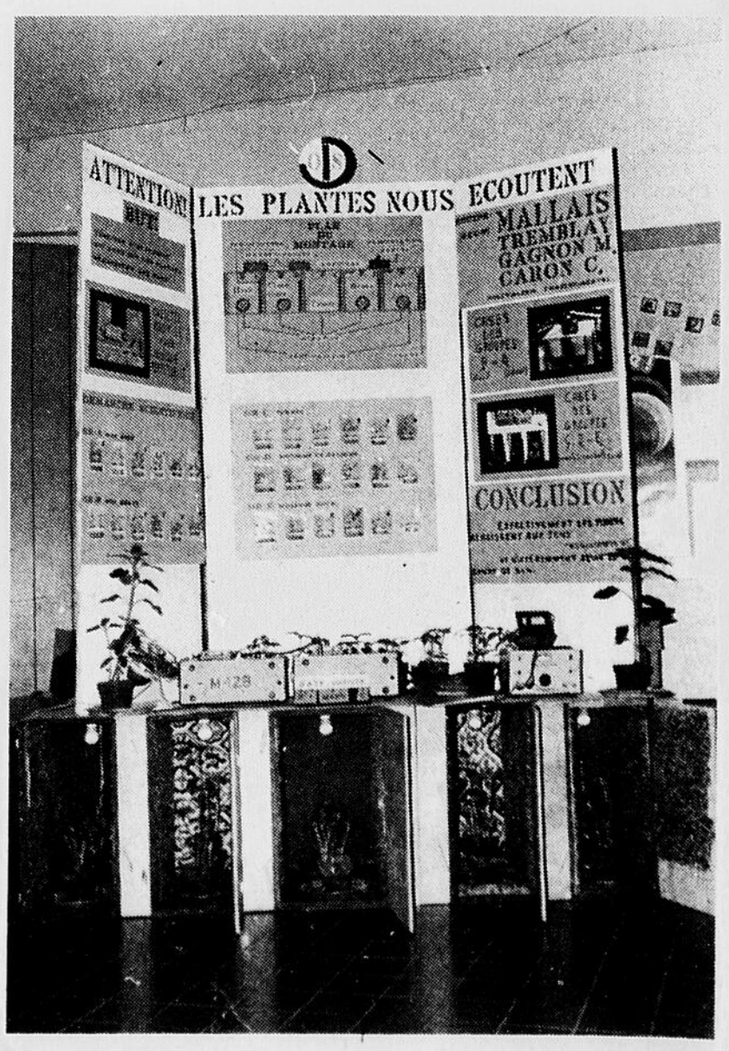
Photos Léonard Arseneau



UNE REALITE — Guy Rousseau, de la polyvalente de Mistassini, présente un kiosque sur le conditionnement.



VIE QUOTIDIENNE — Voulez-vous savoir quelle est la meilleure lessive sur le marché? Allez voir Lyne Van Dalen, de Saguenay Valley, qui a fait des tests très poussés pour en savoir plus long sur leur efficacité.



PLANTES SENSIBLES — Oui, les plantes "entendent". Du moins elles réagissent aux sons, comme le démontre ce montage fort complexe réalisé par des élèves de la polyvalente Charles-Gravel.

Avantages du fédéralisme

Un débat qui risque d'aboutir au pied d'une tribune académique

QUEBEC (PC) — Le débat entourant les avantages financiers du fédéralisme au Québec s'est poursuivi hier à Québec par la présentation au Québec s'est poursuivi hier à Québec par la présentation d'un document technique de 31 pages, préparé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, pour répondre à l'interprétation du fédéral des comptes économiques tels qu'établis par un comité fédéral-provincial.

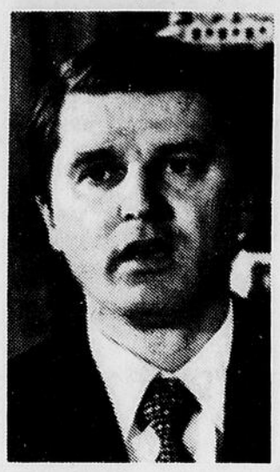
Le ministre, M. Rodrigue Tremblay, a tenté d'en expliquer le contenu et de réfuter les allégations du ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, et du groupe de travail fédéral dirigé par M. Paul Tellier, qui ont contesté l'affirmation voulant que le Québec ait perdu $4.3 milliards entre 1961 et 1975 au sein de la fédération canadienne.

Au début de cette étude, qui cherche à abolir les méthodes de calcul du fédéral, il est mentionné "que la réplique du gouvernement fédéral semble avoir jeté une certaine confusion et nourri un débat qui, à cause du caractère flottant de ses dimensions, risque de se terminer au pied de quelque tribune académique".

Perdant

C'était la deuxième fois depuis le 25 mars que le ministre Tremblay tentait d'expliquer que le Québec sort perdant dans ses transactions avec le gouvernement fédéral, mais il paraît toujours aussi difficile pour le profane de s'y retrouver dans cette montagne de chiffres et les diverses interprétations que l'on y donne d'un côté et les diverses interprétations que l'on y donne d'un côté et de l'autre, selon qu'on est indépendantiste ou fédéraliste.

Hier, M. Tremblay n'a pu répondre avec concision à toutes les questions des journalistes, répétant que les chiffres publiés par le



Rodrigue Tremblay

gouvernement Lévesque, le 25 mars, émanent d'une étude menée par un groupe de fonctionnaires d'Ottawa et des provinces selon la méthodologie des Nations unies et basée sur des données fournies par Statistique Canada.

En revanche, M. Tremblay conteste le groupe Tellier lui-même, formé par le bureau du premier ministre Trudeau, donc sur une base partisane, et les méthodes de calcul employées pour tenter de réfuter les conclusions du document de 220 pages sur les comptes nationaux.

Intenable

Le ministre a paru pratiquement incapable de justifier le rejet par son ministère d'une explication du fédéral selon laquelle le Québec aurait bénéficié de $4.2 milliards au chapitre des impôts indirects perçus par Ottawa entre 1961 et 1975, somme qui n'apparaît pas favorable au Québec d'après les calculs des comptes économiques.

En ce qui regarde les comptes économiques du Québec, dans son ensemble, M. Tremblay a dit qu'il "doit tout simplement conclure que la position fédérale sur le sujet est tendancieuse et intenable".

"La seule façon d'interpréter les comptes économiques du Québec est celle que nous avons utilisée alors que le groupe Tellier a joué sur les hypothèses à la base des comptes économiques", a dit encore le ministre de l'Industrie et du Commerce.

Commission parlementaire

Les policiers prêchent pour l'équipe de deux

QUEBEC (PC) — La commission parlementaire de la Justice entendra mardi les représentations que fera la Sûreté du Québec en rapport avec le conflit qui l'oppose à l'Association de ses 4,200 membres.

Convoquée par le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, pour faire le point sur ce conflit, la commission aura consacré ses trois premières séances de travail à entendre les porte-parole de l'Association des policiers provinciaux du Québec, notamment son président, M. Raymond Richard.

L'APPQ, dont l'objectif essentiel est d'obtenir de la Sûreté qu'elle autorise ses patrouilleurs à opérer par équipe de deux 24 heures sur 24, a produit un volumineux mémoire assorti de nombreux témoignages oraux et écrits qui tendaient à démontrer statistiquement le danger qu'encourt le policier qui seul, même le jour, effectue ses opérations de patrouille et répond aux appels des contribuables.

La majorité péquiste, par la voix de deux représentants, Jean-Pierre Charbonneau et Pierre-Marc Johnson, respectivement députés de Verchères et d'Anjou, a mis en doute la valeur scientifique des chiffres — notamment le taux de danger de 6.1 pour cent — avancés par l'association et amené les porte-parole du groupe syndical à reconnaître que les cas cités ne représentent rien de plus que des "cas factuels" témoignant d'une certaine réalité mais par en eux-mêmes concluant.

Il semble évident, des propos tenus en commission, que le gouvernement favorisera l'octroi de la norme 2 par patrouille pour les relèves de soir et de nuit, mais qu'il ne cèdera pas en ce qui a trait à la relève de jour.

Plusieurs ministres envoient leurs enfants à l'école privée

MONTREAL (PC) — Une enquête du journal "Montreal Star" montre que neuf ministres québécois envoient leurs enfants à l'école privée, fréquentée par seulement 7.5 pour cent de la population scolaire.

Des 24 ministres du cabinet Lévesque, 18 ont des enfants d'âge scolaire ou qui ont terminé leurs études



et six ont des enfants trop jeunes ou n'en ont pas du tout.

Malgré les appels du PQ pour limiter les subventions gouvernementales au seul secteur public, le dernier budget prévoyait des subventions de $138.5 millions au secteur privé, une hausse de 8.4 pour cent sur l'année scolaire 1976-77.

Stanislas

Le collège Stanislas, financé par les gouvernements français et québécois, est le choix de quatre ministres péquistes.

Lui-même ancien élève de Stanislas, le ministre de l'Education Jacques-Yvan Morin a pris la décision d'y envoyer ses deux fils. L'un d'eux, cependant, s'est retiré et il fréquente maintenant l'école publique.

Un autre ancien de Stanislas, le ministre des Finances Jacques Parizeau, y a envoyé son fils avant ses études universitaires. Sa fille fréquente l'école privée Marie-de-France.

Le ministre des Consommateurs Lise Payette a envoyé son fils à Stanislas, mais ses deux filles à l'école publique.

Le ministre d'Etat au développement économique Bernard Landry envoie également ses trois enfants à Stanislas.

Jean-de-Brébeuf

Le collège Jean-de-Brébeuf a été le choix de deux ministres. C'est ce collège qu'ont fréquenté le premier ministre Trudeau, l'ex-premier ministre Robert Bourassa, le président de Bell Canada Jean de Grandpré et le maire de Québec Gilles Lamontagne.

Le premier ministre Lévesque y a envoyé ses trois enfants, de même que le ministre des Affaires sociales Denis Lazure.

Trois autres ministres ont préféré des écoles privées pour leurs enfants. Il s'agit du ministre de la Justice Marc-André Bédard, du ministre de la Fonction publique Denis de Belleval et du ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin.

Le ministre des Richesses naturelles Yves Bérubé et le ministre d'Etat au développement culturel Camille Laurin avaient inscrit leurs enfants à l'école privée, mais ils fréquentent le secteur public.

Les ministres qui ont opté pour l'école publique sont le ministre des Affaires municipales Guy Tardif, le ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Tremblay, le ministre d'Etat au développement social Pierre Marois, le ministre délégué à l'Environnement Marcel Léger, le ministre des Transports Lucien Lessard, le ministre d'Etat à l'aménagement Jacques Léonard et le ministre d'Etat à la réforme parlementaire Robert Burns.

Semaine du prisonnier

MONTREAL (PC) — Dans le cadre de la semaine des détenus, organisée par l'ARCAD, l'AVBAD, Le Tremplin, l'Office des droits des détenus et l'école de criminologie, on a pu voir certains rôles renversés: "Je vous condamne à réaliser, dans votre quotidien, la discrimination que vous exercez à l'égard des détenus et ex-détenus. Je vous condamne également aux frais, soit $5 par personne en faveur des ex-détenus." Qui prononce cette sévère sentence? Un ex-détenu. Qui est condamné? La société.

En effet, jeudi soir, la société était au banc des accusés. Elle a subi son procès, fut jugée et déclarée coupable de discrimination à l'égard des marginaux, en particulier des détenus et ex-détenus.

Vu la "gravité de la preuve, et vu que la société est une personne morale", le juge a adressé sa sentence au public, soit à chacun des quelque 300 citoyens présents dans la salle en sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France.

Telle fut donc l'issue de ce procès, présenté sous forme de psychodrame, qui a duré plus de deux heures et demie.

Plusieurs témoins ont été appelés à la barre: agent de personnel, ex-policier, psycho-éducateur, courtier d'assurance, aumônier, épouse d'un détenu. Quant aux témoins de la défense (pour la défense de la société), il y avait un employeur, un ouvrier, un gérant de banque, un conseiller en main-d'oeuvre, un visiteur bénévole et un journaliste.

Les membres du jury avaient été choisis parmi l'assistance au moyen d'un tirage au sort. Les deux procureurs étaient de réels avocats dont la verve et les arguments étaient professionnels. Plusieurs autres acteurs de ce psychodrame étaient des ex-détenus et des gens travaillant auprès des détenus.

La nouvelle garantie
HITACHI
36 & 5*
mois ans

Un point de plus pour la meilleure garantie de télécouleur qu'on puisse avoir.

Quand vous achetez un télécouleur Hitachi, la garantie automatique couvre les pièces, la main-d'oeuvre et le tube-écran pendant 36 mois. Et ce n'est pas tout. Les transistors sont garantis pendant 5 ans.

Question: Comment pouvons-nous nous permettre de vous offrir une garantie aussi longue?
Réponse: Nous fabriquons les produits Hitachi de façon à vous assurer le fonctionnement le plus sûr possible.

Sans doute avez-vous déjà entendu dire que le système de coloration Hitachi était sans pareil. Vous en avez aujourd'hui la preuve sous les yeux. Notre garantie "36 mois et 5 ans" vous montre de façon positive que nous croyons en nos produits. Nous les soutenons pour de bon.

HITACHI La qualité prime

*36 mois pour le tube-écran • 36 mois pour les pièces • 36 mois pour la main-d'oeuvre • 5 ans pour les transistors.

TELEVISEUR COULEUR, 100% ETAT-SOLIDE, 20" CT-956 HITACHI
Coloration intégrale Luminar I Apparition instantanée de l'image
Performance état-solide extrêmement fiable
Rendement couleur optimal avec l'Electro APS Sélection UHF facile
Accord prévis VHF préréglé Indicateurs de chaînes éclairés très visibles
Contrôle de fréquence automatique (AFC)
Excellente sonorité Style décoratif Ecouteur individuel



Service Electronique
MA GA RY Inc.
379, Montcalm CHICOUTIMI
543-2168 — 543-6551

L'Assemblée nationale en tutelle?

Le gouvernement est-il en train de mettre l'Assemblée nationale en tutelle?

Celui qui, pendant plus de six ans, présida aux débats de l'assemblée, répond nettement dans l'affirmative à cette question qui devrait préoccuper tous ceux qui se soucient peu de la vitalité des institutions démocratiques.

Bien sûr, il faut faire la part du feu et de la partisanerie chez un parlementaire qui retrouve son plein droit de parole, après avoir été un arbitre, d'ailleurs respecté de tous et qui a été à l'origine de plusieurs réformes, dont celle du vétuste règlement parlementaire qui porte désormais son nom.

Mais le cri d'alarme de M. Jean-Noël Lavoie mérite d'être entendu.

Au cours du débat sur le message inaugural, le mois dernier, le leader parlementaire de l'Opposition officielle a présenté une motion de blâme contre le gouvernement pour son ingérence dans les droits, prérogatives et privilèges de l'assemblée, ouvrant ainsi la porte à l'arbitraire. Pour ce faire, il s'appuie sur divers incidents significatifs et sur le mandat confié au ministre d'Etat à la réforme parlementaire et leader du gouvernement, M. Robert Burns, celui-là même qui a donné du fil à retordre à M. Lavoie de 1970 à 1976.

Selon M. Lavoie, M. Burns est "le principal responsable de l'érosion marquée et sans précédent du pouvoir législatif depuis la venue au pouvoir du gouvernement péquiste". Il estime que le mandat confié par le conseil des ministres à M. Burns autorise ce dernier à s'ingérer dans les droits et prérogatives du président et met en danger le poste même de président.

Le député de Montmorency, Me Clément Richard, qui a succédé à M. Lavoie en novembre dernier, est devenu à son tour un arbitre silencieux. Mais il est permis de croire que la situation actuelle est loin de le réjouir et qu'il est probablement d'accord, dans le secret de son cabinet présidentiel, avec les vues de son prédécesseur dans le fauteuil.

Car le mandat confié à M. Burns enlève à peu près toute substance à la présidence, qui redeviendrait protocolaire, comme elle l'était avant que M. Lavoie lui redonne un nouveau lustre et un panache renouvelé. Il serait surprenant que ce franc-tireur qu'est M. Richard se contente bien longtemps d'un rôle de cheval de parade, qui convient d'ailleurs fort mal au bouillant avocat syndicaliste de Québec.

Le mandat confié à M. Burns se regroupe sous quatre grandes têtes de chapitre; valorisation du rôle du député; plus grande utilisation et renforcement des commissions parlementaires; rendre l'Assemblée nationale plus accessible aux citoyens; revoir, en collaboration avec le président, les mécanismes administratifs de l'assemblée et des services qui en dépendent.

Or la mise en oeuvre de ce mandat requiert évidemment le coup de pouce du gouvernement, mais elle doit se faire avec la collaboration des partis représentés à l'assemblée et celle de tous et chacun des députés. A titre de ministre et de leader du gouvernement, M. Burns est d'abord commis aux décisions, aux faits et gestes de ce gouvernement, dont il est l'architecte de la stratégie et des tactiques en Chambre. Son rôle est loin d'être celui d'un arbitre impartial et indépendant, autonome du conseil des ministres, ce qui revient de plein droit à la présidence. Au surplus, la présidence, représentée par M. Richard et les deux vice-présidents, Me Jean-Guy Cardinal et Mme Louise Cuerrier, mettant de côté mon allégeance politique, doit se faire le gardien jaloux des droits et



GILLES LESAGE

(Tous droits réservés. Le Quotidien et EdiMedia)

prérogatives de l'Opposition, des minorités, libéraux, unionistes et autres.

M. Lavoie n'y va pas de main morte, soutenant que M. Burns est "un loup dans la bergerie", "un usurpateur", et qu'une certaine partie de son mandat vient même en contravention avec la loi de la législature.

A l'appui de ses prétentions, M. Lavoie cite deux sources de taille. Montesquieu, selon qui il faut diviser le pouvoir pour l'empêcher de dégénérer en arbitraire; et M. Burns lui-même qui, dans l'Opposition, disait l'an dernier: "L'érosion du pouvoir législatif au profit de l'exécutif entraîne presque automatiquement une perte progressive du contrôle populaire sur les institutions politiques."

Cette érosion, contre laquelle les dénonciations sont nombreuses mais les remèdes peu nombreux, l'ex-président de l'assemblée en voit des exemples dans de récentes initiatives de M. Burns, notamment au sujet de la diffusion des débats, des commissions itinérantes, et le reste. Ces initiatives, souligne avec raison M. Lavoie, devraient se faire de concert avec l'Opposition, et sous l'autorité impartiale de la présidence, non sous celle d'un ministre, qui est au surplus leader du parti ministériel en Chambre.

L'équilibre entre la séparation des pouvoirs est toujours instable dans une société qui se veut démocratique, mais il n'en constitue pas moins le fondement même de la liberté des citoyens, et de leurs représentants élus.

Aussi, M. Lavoie et son chef intérimaire, M. Gérard-D. Lévesque, ont-il raison de mettre en lumière que "le président de l'Assemblée nationale ne peut être, en aucune manière, assujetti aux diktats du leader du gouvernement, que la valorisation et la modernisation de l'Assemblée nationale sont une responsabilité conjointe de la présidence de l'assemblée et de tous les membres de l'assemblée, et non par le mandat exclusif d'un ministre d'Etat abusivement chargé par l'exécutif de faire cette réforme parlementaire".

La création de cinq ministères d'Etat est intéressante en soi, mais elle pose de nombreux problèmes de coordination et de partage des tâches. Plusieurs indices font croire que la machine est loin d'être rodée et que les ratés sont nombreux, mais les accidents de parcours pourraient être fort dommageables à une assemblée, qui a déjà la portion congrue et qui tente péniblement de retrouver sa suprématie et sa

Aux prises avec la réforme électorale, avec la loi du référendum, avec les lourds travaux législatifs, avec l'absentéisme chronique qui l'a obligé à courir d'une commission à l'autre, mardi dernier, M. Burns serait bien avisé de partager son gâteau et de laisser à l'assemblée les responsabilités qui lui reviennent.

Et M. Richard, qui est coriace et fourmille de projets valables, mérite plus qu'un rôle de cheval de parade.

Le torchon brûle, a-t-on pu écrire, entre MM. Burns et Richard, le premier se croyant en quelque sorte le tuteur ou le parrain de son jeune collègue. Mais cet homme au tempérament vif argent qu'est le député de Montmorency ne présidera pas en silence à la mise en tutelle de l'assemblée. Du moins, on l'espère.



Jean-Noël Lavoie.

Service de l'éducation aux adultes

COLLEGE DE JONQUIERE

du collège régional du Saguenay - Lac St-Jean

SESSION ETE 1977

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Dates des cours à la session ETE 1977:

PREMIERE TRANCHE:

du 16 mai au 3 juin (pour les cours de 45h00)
du 16 mai au 10 juin (pour les cours de 60 et 75 hres)
de 19h00 à 22h00, du lundi au vendredi (cours de 45 et 60 hres)
de 18h30 à 22h15, du lundi au vendredi (cours de 75 hres)

DEUXIEME TRANCHE:

HORAIRE:
du 13 juin au 1er juillet
de 8h20 à 11h05, du lundi au vendredi (cours de 45 hres)
de 8h20 à 12h00, du lundi au vendredi (cours de 60 hres)
de 8h20 à 11h05 et de 13h00 à 14h45, du lundi au vendredi (cours de 75 hres)

TROISIEME TRANCHE:

HORAIRE:
du 4 juillet au 22 juillet

Même qu'à la deuxième tranche

QUATRIEME TRANCHE:

HORAIRE:
du 25 juillet au 12 août
Même qu'à la deuxième tranche

2. **DATES LIMITES D'INSCRIPTION:** 10 mai 1977, pour la première et deuxième tranche; 15 juin 1977, pour la troisième et quatrième tranche.

3. **FRAIS D'INSCRIPTION:** Un montant de $5 est exigé comme frais d'inscription pour chaque cours auquel le candidat s'inscrit; ces frais sont payables au moment de l'inscription.

4. **ANNULATION DES COURS:** Le Collège se réserve le droit d'annuler un ou des cours annoncés si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans un tel cas, les frais d'inscription seront remboursés.

5. **MODALITES D'INSCRIPTION:** Toute personne désirant s'inscrire à des cours de la session d'été 1977 doit se présenter au local 430.1, entre 9h00 et 12h00 et 13h30 et 17h00, DU LUNDI AU VENDREDI.

POUR RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, COMMUNIQUER AVEC

LES SERVICES PEDAGOGIQUES, COLLEGE DE JONQUIERE,

65, RUE ST-HUBERT, JONQUIERE

Téléphone: 547-2191, poste 209-210-211

PREMIERE TRANCHE

TITRE DU COURS	NO DU COURS	DUREE
BIOLOGIE HUMAINE I	101-921-75	75 hres
INIT. AUX MATHEMATIQUES APPLIQUEES	201-101-73	75 hres
INITIATION MATH. APPLIQUEES	201-102-73	75 hres
CALCUL DIFFERENTIEL INTEGRAL I	201-103-73	75 hres
CALCUL DIFFERENTIEL INTEGRAL II	201-203-73	75 hres
PROBABILITE ET STATISTIQUES	201-307-73	75 hres
STATISTIQUE	201-337-73	75 hres
CHIMIE GENERALE	202-101-73	75 hres
MECANIQUE	203-102-74	75 hres
ELECTRICITE ET MAGNETISME	203-202-74	75 hres
SCIENCES GRAPHIQUE I	242-101-76	60 hres
CIRCUITS A COURANT CONTINU	243-110-74	75 hres
ELEMENTS D'ELECTROTECHNIQUE I	243-310-74	75 hres
MACHINES ROTATIVES	243-330-74	75 hres
INTROD. A LA CARTE DU MONDE	320-103-70	45 hres
HIST. QUEBEC 1867 A NOS JOURS	330-951-75	45 hres
INITIATION AU PROJET PHILOSOPHIQUE	340-101-73	45 hres
LA CONDITION HUMAINE	340-301-73	45 hres
FONDEMENTS SCIENT. PSYCHO. I	350-101-69	45 hres
INITIATION A LA VIE ECONOMIQUE	383-915-71	45 hres
INTRODUCTION A L'ECONOMIQUE I	383-920-71	45 hres
INTROD. A LA VIE POLITIQUE	385-940-71	45 hres
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	401-913-76	45 hres
COMPTABILITE I	410-110-74	60 hres
COMPTABILITE II	410-210-74	60 hres
COMPTABILITE ANALYTIQUE DE GESTION	410-320-74	60 hres
INTRODUCTION LANG. FORTRAN	420-911-75	45 hres
INTRODUCTION AU LANGAGE COBOL	420-912-75	45 hres
ACTUALITE I: ACTUALITES INTERNATIONALES I	589-111-75	45 hres
THEATRE	601-202-70	45 hres
ROMAN	601-302-70	45 hres
ESSAI (LITT. PENSEE COMMUNIC.)	601-402-70	45 hres
ELEMENTS DE LINGUISTIQUE	601-902-71	45 hres
ANGLAIS	604-101-71	45 hres
ANGLAIS	604-201-71	45 hres
ANGLAIS	604-301-71	45 hres
ANGLAIS	604-401-71	45 hres
•CONDITIONNEMENT PHYSIQUE I	109-130-72	30 hres
• CONDITIONNEMENT PHYSIQUE II	109-230-72	30 hres
• NATATION I	109-170-72	30 hres
• NATATION II	109-270-72	30 hres
• BADMINTON I	109-120-72	30 hres
• BADMINTON II	109-220-72	30 hres

• Les cours d'Education physique seront donnés à raison de deux (2) heures par soir, pendant trois (3) semaines

DEUXIEME TRANCHE

TITRE DU COURS	NO DU COURS	DUREE
BIOLOGIE HUMAINE II	101-931-75	75 hres
CALCUL DIFFERENTIEL INTEGRAL I	201-103-73	75 hres
INITIATION ALGEBRE LINEAIRE	201-105-73	75 hres
ELEMENTS DE STATISTIQUES	201-117-73	45 hres
CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL II	201-203-73	75 hres
CHIMIE DES SOLUTIONS	202-201-75	75 hres
MECANIQUE	203-101-74	75 hres
ELECTRICITE ET MAGNETISME	203-201-74	75 hres
OPTIQUE ET PHYSIQUE MODERNE	203-302-74	75 hres
ELEMENTS DE CIRCUITS	243-120-74	60 hres
ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	243-320-74	75 hres
LES VISIONS DU MONDE	340-201-73	45 hres
LA CONDUITE HUMAINE	340-401-73	45 hres
INTROD. L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE	381-902-75	45 hres
INTRODUCTION A L'ECONOMIQUE II	383-921-71	45 hres
SYST. POLIT. QUEBEC ET CANADA	385-942-73	45 hres
INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	387-960-71	45 hres
COMPTABILITE II	410-210-74	60 hres
THEATRE	601-202-70	45 hres
ROMAN	601-302-70	45 hres
ESSAI (LITT. PENSEE COMMUNIC.)	601-402-70	45 hres
ELEMENTS DE LINGUISTIQUE	601-902-71	45 hres
ANGLAIS	604-101-71	45 hres
ANGLAIS	604-201-71	45 hres
ANGLAIS	604-301-71	45 hres
ANGLAIS	604-401-71	45 hres

TROISIEME TRANCHE

TITRE DU COURS	NO DU COURS	DUREE
CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL I	201-103-73	75 hres
CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL II	201-203-73	75 hres
ESPACE ET ACTIVITE ECONOMIQUE	320-213-75	45 hres
INITIATION AU PROJET PHILOSOPHIQUE	340-101-73	45 hres
LA CONDITION HUMAINE	340-301-73	45 hres
POESIE	601-102-70	45 hres
ESSAI	601-402-70	45 hres
ANGLAIS	604-101-71	45 hres
ANGLAIS	604-201-71	45 hres
ANGLAIS	604-301-71	45 hres
ANGLAIS	604-401-71	45 hres
ESPAGNOL ELEMENTAIRE I	607-101-70	45 hres

QUATRIEME TRANCHE

TITRE DU COURS	NO DU COURS	DUREE
MATHEMATIQUES (COURS D APPOINT)	201-211-75	75 hres
LES VISIONS DU MONDE	340-201-73	45 hres
LA CONDUITE HUMAINE	340-401-73	45 hres
THEATRE	601-202-70	45 hres
ROMAN	601-302-70	45 hres
ANGLAIS	604-101-71	45 hres
ANGLAIS	604-201-71	45 hres
ANGLAIS	604-301-71	45 hres
ANGLAIS	604-401-71	45 hres
ESPAGNOL ELEMENTAIRE II	607-201-70	45 hres

ASSURANCE GENERALE



POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

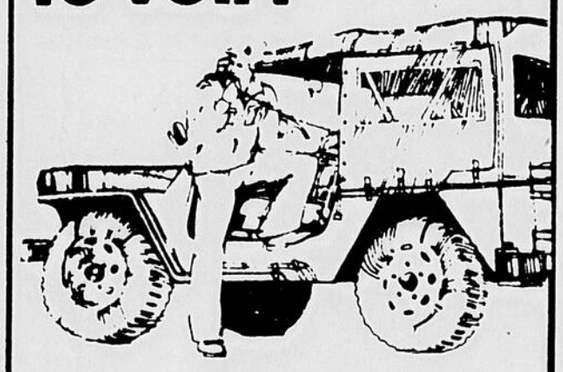
Responsabilité
Automobile
Feu-Vol
Vie-Hypothèque

Consultez votre conseiller:

Claude Lajoie C.d'A.As.
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.

31 ouest, rue Racine, Chicoutimi — Téls: bur.: 549-9925,
108, de Paris, Rivière-du-Moulin — rés.: 549-4999

On s'en vient te voir!



Depuis le temps que ça té tente d'entrer dans les Forces, voilà ta chance! Viens jaser avec nous! Cela ne t'engagera à rien et tu connaîtras enfin tous les avantages offerts par les Forces armées canadiennes...

- un bon salaire
- une vie d'action
- une carrière solide
- possibilité d'études payées
- un esprit d'équipe qu'on ne trouve pas dans le civil.

LES FORCES ARMEES CANADIENNES — SI LA VIE T'INTERESSE

Notre conseiller en carrières militaires sera à Port-Alfred au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, le 25 avril, de 9h00 à 14h00.

Viens donc jaser avec lui!



Jack Horner, nouveau libéral, demeure conservateur sur le plan des idées.

L'embrassade du dinosaure

OTTAWA — "Tout le monde, sauf quelques dinosaures — et si le terme n'est pas parlementaire, je suis prêt à le remplacer par d'autres comme brontosaures ou diplodocus — oui, tout le monde, à quelques exceptions près, accepte les principes qui ont été consacrés par la Loi sur les langues officielles."

C'était l'avis de M. Gérard Pelletier, alors ministre fédéral des Communications, qui intervenait aux Communes dans le débat sur les langues officielles, le 1er juin 1973.

Il traitait de dinosaures les dix-septs conservateurs qui, à l'été de 1969, avaient voté contre la Loi sur les langues officielles. M Jack Horner qui était de ce nombre, méritait-il de qualificatif injurieux qu'on accolait à son nom? Relisons quelques passages de son discours de mai 69.

"Je souscris sans hésiter au principe que la Confédération de 1867 a été l'union des deux peuples fondateurs, les peuples anglais et français."

Le député de Crowfoot ajoutait: "Si c'est l'intention du gouvernement que le Canada devienne un pays entièrement bilingue, je n'hésiterais aucunement à lui donner mon appui."



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés, Le Quotidien et EdiMédia)

"Pour ce qui est de la création de districts bilingues, en formant les Canadiens et en les encourageant à devenir parfaitement bilingues, nous n'aurions plus besoin de ces districts. Le Canada deviendrait bilingue d'un océan à l'autre, et nous en serions fiers."

Dans une veine intimiste, le conservateur d'Alberta confiait aux Communes: "Mon père est né au Québec, et j'ai encore un grand nombre de parents qui habitent cette province et y mènent une vie agréable."

Ce n'était pas le langage d'un fossile du sectarisme. Horner soutenait tout simplement que la Loi sur les langues officielles était prématurée et qu'elle susciterait de faux espoirs. Il demandait de commencer par le commencement, c'est-à-dire d'inciter les provinces anglaises à faire enseigner plus de français dans les écoles.

Les événements lui ont donné raison. Depuis trois ans, M. Keith Spicer réclame du français dans toutes les écoles du Canada, et M. Trudeau lui-même commence à désacraliser le bilinguisme, pour lui substituer la notion d'égalité linguistique.

Et pourtant, l'étiquette de dinosaure collait à la peau de Horner. Aujourd'hui, les libéraux regrettent un peu d'avoir accrédité pareille épithète. Depuis le ralliement du cow-boy, ils font figure de gens qui ont pris un virage vers la droite.

D'ailleurs, peu après son assermentation mercredi matin, M. Horner rappelait que même s'il venait d'être nommé ministre et d'obtenir sa carte de membre de l'Association libérale de Crowfoot (Alberta), il demeurait conservateur sur le plan des idées. "Tout comme moi", lança le premier ministre Trudeau en souriant.

Les libéraux sincères comme M. Jean-Robert Gauthier, député d'Ottawa-Vanier, frissonnent d'horreur. Ils crient à la prostitution des principes. Ils exigent du néophyte une rétractation en bonne et due forme.

Pendant ce temps-là, le premier ministre Trudeau rit dans sa barbe. Il a réussi un coup dont l'astuce fait pâlir la réputation de Mackenzie King. Balayant les rumeurs de sa démission prochaine, il réaffirme son autorité au sein du gouvernement et de sa députation. Le roi s'amuse.

M. Joe Clark est-il le grand perdant? Sûrement pas aux yeux de son groupe parlementaire qui possède tous les éléments du dossier et qui approche le principe de non-ingérence dans les congrès de mise en candidature du parti. Par contre, beaucoup de militants conservateurs estiment que M. Clark a manqué de poigne ou de tact, et ils lui en tiendront registre.

Le résultat des cinq élections partielles au Québec en sera-t-il modifié? C'est difficile à prévoir, mais on peut affirmer que les nationalistes de l'opposition (André Fortin, d'une part, et Roch LaSalle, de l'autre) auront beau jeu de dire que l'embrassade du dinosaure prouve l'effondrement idéologique de l'état-major libéral, dont le cynisme désinvolte vient d'enfoncer tous les records.

Jeanne Sauvé à Louis O'Neil

"Ottawa n'a pas de leçon à recevoir"

OTTAWA (PC) — Dans une lettre adressée au ministre des Communications du Québec, M. Louis O'Neil, le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, affirme que le gouvernement canadien n'a pas de leçon à recevoir en ce qui regarde le respect de la liberté d'expression des citoyens.

La lettre datée du 21 avril et rendue publique hier, constitue la réplique de Mme Sauvé à une lettre que le ministre des Communications du Québec lui a fait parvenir le 4 avril.

M. O'Neil y exposait certaines critiques et certaines réserves face au nouveau projet de loi sur les télécommunications.

Le ministre québécois affirmait notamment que l'article 9 du projet de loi, qui permet au gouverneur en conseil d'adresser à la CRTC des instructions en vue d'assurer la réalisation des objectifs d'une politique nationale des communications, l'article 11, qui permet au gouverneur en conseil d'annuler ou de renvoyer les décisions de la CRTC et l'article 35, qui permet au gouvernement en cas d'urgence d'ordonner la diffusion de messages d'intérêt public, mettent en question la liberté d'expression.

Liberté d'expression

Mme Sauvé affirme tout d'abord que "le gouvernement actuel et tous ceux qui l'ont précédé n'ont pas de leçon à recevoir de quiconque pour le plus strict respect de la liberté d'expression de ses concitoyens" ajoutant que le pouvoir d'intervention en cas d'urgence "que vous retrouverez sans doute dans la législation nationale de la plupart des pays, n'a jamais à ma connaissance été utilisé".

Quant au pouvoir de révision des décisions de la CRTC, le ministre fédéral souligne qu'il n'a été utilisé qu'à deux reprises au cours des dernières années, sur une augmentation de tarif de Bell Canada en 1973 et, à la demande du Manitoba, sur une décision de la CRTC concernant des entreprises de câblodistribution de cette province, et que par conséquent "je vois mal en quoi ces interventions auraient pu brimer la liberté d'expression".

Télévision éducative

Par ailleurs, Mme Sauvé réfute les inquiétudes de M. O'Neil en ce qui a trait à la télévision éducative "puisqu'il ne saurait être question d'intervention dans un domaine de compétence provinciale".

Enfin, le ministre fédéral soutient que les commentaires de son homologue québécois ne rendent pas justice au processus de consultation dans lequel le gouvernement fédéral s'est engagé.

Rappelant les consultations qui ont eu lieu depuis le dépôt du Livre vert en 1973, Mme Sauvé énumère les différentes rencontres fédérales-provinciales qui se sont tenues à ce sujet pour réfuter les arguments du Québec qui prétend que le fédéral recherche la "confrontation".

Et Margaret continue...

NIMES (AFP) — Margaret Trudeau, épouse du premier ministre canadien, dont on avait perdu la trace depuis une huitaine de jours, a été vue, vendredi, près de Nimes (département du Gard, dans le sud-est de la France).

Mme Trudeau, qui se trouvait avec un groupe de journalistes américains, a visité, en leur compagnie, les installations, à Vergèze, des eaux minérales "Perrier".

Au terme de cette visite, Margaret Trudeau a regagné la capitale française, en compagnie des journalistes.

Mme Trudeau et le groupe d'une vingtaine de journalistes américains et canadiens auquel elle était mêlée étaient arrivés vendredi en fin de matinée à bord d'un avion spécial qui s'est posé à l'aéroport de Nimes-Garons.

Détendue et souriante, Margaret Trudeau, qui était vêtue d'un chemisier à carreaux rouges et blancs et d'un pantalon blanc, est descendue la première de l'appareil. Elle a attendu ses compagnons puis les a photographiés. Le groupe s'est ensuite rendu au château des établissements "Perrier".

Après le déjeuner, Margaret Trudeau et ses amis ont longuement visité les installations.

La direction des eaux minérales "Perrier" s'est refusée à toute précision sur les motifs de cette visite.



EN EUROPE — Equipement photographique au coup, l'épouse du PM se balade en Europe avec un groupe de journalistes américains.

CANADA EN BREF

Servir les deux solitudes

TORONTO (PC) — Le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, a invité les journaux francophones et anglophones à collaborer afin d'améliorer leur couverture du débat sur l'unité nationale.

Prononçant jeudi une allocution devant les membres de l'Association des éditeurs de quotidiens du Canada, M. Spicer a affirmé que les journaux des deux langues "ont perpétué les mythes et les stéréotypes, surtout ceux à caractère mesquin".

"Je suis persuadé qu'aucun d'entre vous n'est satisfait de la profondeur de la couverture accordée actuellement à ce débat".

Il a suggéré plusieurs façons, pour les journaux, de collaborer afin de servir les "deux solitudes".

Il a proposé entre autres qu'un journal comme l'Edmonton Journal échange une page de sa publication avec un journal comme Le Soleil de Québec.

Une fois par semaine l'éditeur du Soleil déterminerait le contenu d'une page du Edmonton Journal, et la réciproque vaudrait pour le quotidien anglophone.

Lewis et la langue

TORONTO (PC) — L'ex-leader national du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, croit que le Livre Blanc du Québec sur la langue française contient certaines clauses qui n'ont d'autre origine "qu'un besoin vengeur de remettre les anglophones à leur place".

Professeur à l'Université Carleton, à Ottawa, M. Lewis a par ailleurs affirmé que le Québec a autant le droit d'être francophone que l'Ontario d'être anglophone. Il appuie donc l'objectif que s'est fixé le Québec, soit de faire du français la langue dominante dans l'éducation, les institutions publiques, les maisons d'affaires et le travail.

Et la Reine

WINNIPEG (PC) — Le député néo-démocrate Harry Shafransky a refusé de se joindre pleinement à ses collègues de l'Assemblée législative du Manitoba, jeudi, qui ont envoyé un message de félicitations à la reine pour son jubilé d'argent.

Après les discours d'éloge adressés à la reine et prononcés par le premier ministre néo-démocrate, M. Ed Schreyer, et par le chef de l'Opposition, M. Sterling Lyon, M. Shafransky, NPD-Radisson, a demandé que l'on enregistre sa désapprobation des propos tenus par le prince Philip.

Shafransky a expliqué qu'en tant que social-démocrate, il ne pouvait accepter "l'attitude du duc d'Edimbourg ces derniers mois, quand il a décidé de descendre dans l'arène politique".

Film primé

OTTAWA (PC) — Un film d'animation de dix minutes traitant du système métrique, réalisé à la demande du ministère fédéral de la Consommation, a remporté deux prix au quatrième concours international du film de la consommation qui s'est déroulé en janvier à Berlin, a annoncé le ministère à Ottawa.

Le film, dont le titre est simplement Métrique dans sa version française et Metrics dans la version anglaise, s'est mérité le troisième prix de bronze dans la catégorie du cinéma d'information ainsi que le prix spécial du ministère ouest-allemand des Affaires économiques.

Assurance habitation protection feu/vol et autres risques pour propriétaires et locataires.

Pour tout renseignement il vous suffit d'appeler le numéro de téléphone ci-après ou poster le coupon ci-dessous à:

Wawanesa, 210 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué. Tél: 543-7791

Nom: Tél.:

Adresse: Ville:

Ma police d'assurance arrive à échéance le: 19

Wawanesa

Wawanesa est là.

Vous projetez d'acheter une maison neuve !!!

- Votre dépôt sera-t-il protégé ?
- Sera-t-elle construite selon les normes résidentielles ?
- Bénéficierez-vous d'un bon service après vente...

Vous êtes assuré de réponses affirmatives en transigeant avec une entreprise affichant ce sceau de garantie

PROGRAMME DE **CERTIFICATION** DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.

Ce programme vous est recommandé par

l'Association des Constructeurs d'Habitations du Saguenay-Lac St-Jean,
Tél.: (418) 549-8046 ou 8047

LE 25 AVRIL J'ARRIVE

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

De sommet en sommet

La Caisse de dépôt gère $5.3 milliards

MONTREAL (PC) — Des biens sous gestion excédant les cinq milliards, de nouveaux dépôts dépassant le demi-milliard et une augmentation sensible du taux de rendement net sur les dépôts moyens, voilà trois nouveaux sommets atteints par la Caisse de dépôt et placement du Québec, en 1976, a-t-il révélé vendredi.



FERME SOLAIRE — Cette maquette de ferme de l'avenir sert à préparer la construction expérimentale d'un tel projet, fonctionnant à l'énergie solaire, près de Des Moines en Iowa. (Téléphoto de la PC)

Au 31 décembre 1976, le total des biens confiés à la gestion de la Caisse de dépôt se situait à $5.3 milliards, soit $4.3 milliards pour le fonds général, $620.5 millions pour les fonds ségrégatifs et $401.2 millions pour les portefeuilles à gestion distincte.

Cette augmentation a résulté de dépôts nets de $592.8 millions, effectués par les divers organismes et régimes supplémentaires de rentes, alors que le revenu net de l'ensemble des fonds atteignait le niveau sans précédent de $403.5 millions.

Pour la dixième année consécutive, le taux de rendement net sur les dépôts moyens de la Caisse de dépôt constitue un record — 8.62 pour cent en 1976, soit une augmentation de 0.51 pour cent sur celui de 1975.

Ces chiffres sont communiqués dans le rapport annuel de gestion de la Caisse de dépôt déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

La Caisse de dépôt mentionne qu'elle a, en 1976, comme par le passé, accordé un concours prioritaire à la distribution des nouvelles émissions d'obligations du secteur public québécois; elle s'est notamment portée acquéreur de $395 millions d'obligations émises par le gouvernement du Québec, $50 millions par l'Hydro-Québec et $30 millions par Sidbec. Depuis sa création en 1966, elle acheté des nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché primaire canadien pour un montant de $2.4 milliards, dont 47.1 pour cent par le biais d'émissions privées.

Au 31 décembre 1976, elle détenait ou gérait pour le compte de déposants près de $2.5 milliards de telles obligations et $644 millions de titres émis par des corps publics québécois, soit des municipalités, commissions scolaires, cegeps, universités ou hôpitaux.

Reconnue depuis longtemps comme un des principaux éléments de stabilisations des valeurs du Québec et de l'Hydro-Québec sur le marché canadien, la Caisse de dépôt rappelle que son intervention sur le marché secondaire en vue d'ordonner le marché de ces obligations lorsque des tensions inhabituelles se sont manifestées en 1976, n'était pas nouvelle et qu'à diverses époques, par le passé, elle était intervenue de façon similaire. De fait, souligne le rapport, "les récentes opérations ne se distinguent des précédentes que par le vif intérêt qu'elles ont suscité auprès du public".

Audacieuse acquisition aux E.-U.

EDMONTON (PC) — Une société canadienne a fait récemment l'acquisition de deux groupes d'immeubles situés à Minneapolis pour la somme de $66.5 millions, ce qui a constitué l'une des plus importantes transactions immobilières de l'histoire de cette ville du Minnesota.

Cette transaction a été faite par l'Oxford Development Group, une compagnie d'Edmonton qui est devenue une force majeure dans l'immobilier en Amérique du Nord depuis sa fondation, il y a 16 ans.

Au cours d'une entrevue, le président de l'entreprise, M. G. Donald Love a expliqué que l'actif d'Oxford était passé de $96 millions à $550 millions au cours des six dernières années.

Mise en chantier

Oxford a mis en chantier des immeubles d'une valeur de $190 millions et prévoit que son budget annuel de développement atteindra $100 millions durant les cinq prochaines années.

La compagnie compte huit actionnaires principaux; 150 petits actionnaires et 1,600 actionnaires privilégiés.

Son siège social est situé dans le Royal Trust Tower, qui fait partie du complexe de $100 millions en cours de construction dans le centre-ville d'Edmonton.

Les succès de l'entreprise sont principalement dus au talent de trois hommes: Donald Love et les frères John et George Poole.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix ont fléchi pour la seconde journée consécutive vendredi à la Bourse de Montréal.

Le volume y a été de 422,157 actions, contre 309,040 actions jeudi.

On attribue la baisse de la cote à Montréal à une baisse de neuf points à New York.

Tous les indices ont fléchi. L'indice général a baissé de 1.00 et est tombé à 176.75, l'indice industriel, de 1.39 et est tombé à 177.25, l'indice des services publics, de 0.01 et est tombé à 148.72, celui des banques, de 0.42 et est tombé à 220.45 et celui des papiers, de 0.13 et est tombé à 107.26.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 57 gains, 91 pertes et 41 inchangées, contre 56 gains, 95 pertes et 55 inchangées la veille.

G.B.C. Capital, dont 33,000 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a fléchi de 1-4 et est tombée à $7. Stanford Mines, dont 28,000 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de sept cents et atteint 70 cents.

Dans le secteur de la spéculation, Abitibi Asbestos Mining a monté de cinq cents et atteint 95 cents, dans un virement de 12,500 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — La cote a fléchi et l'activité a diminué vendredi à la Bourse de Toronto.

L'indice 300 a régressé de 3.27 et est tombé à 1,003.80. Ses quatre compartiments les plus importants perdent du terrain: les produits industriels baissent de 10.16 et tombent à 906.11, les métaux et minéraux, de 6.19 et tombent à 1,118.93, le pétrole et le gaz, de 2.83 et tombent à 1,110.34 et les services financiers, de 1.30 et tombent à 874.99.

Parmi les dix autres compartiments de cet indice, on trouve six perdants, le plus grand étant celui des pâtes et papiers, et quatre gagnants, ceux de l'or, des services publics, des pipelines et des grands magasins.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 196 gains, 216 pertes et 238 inchangées, contre 196 gains, 193 pertes et 243 inchangées la veille.

Le volume a été de 1.76 million d'actions d'une valeur totale de $16.52 millions, contre 2.09 millions d'actions d'une valeur totale de $19.09 millions jeudi.

Sur le marché des options, 110 contrats ont été négociés, contre 78 jeudi.

Wainoco Oil a fléchi de 1 3-4 et est tombé à $7 1-8 et Alberta Natural Gas a monté de 1 et atteint $33 1-2.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Nouvelle et forte baisse des cours vendredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé en perte de près de neuf points sur un marché relativement actif.

Les incertitudes sur l'attitude du congrès à l'égard du plan énergétique du président Carter et les conséquences économiques de celui-ci ont été une fois de plus à l'origine de l'effondrement des cours, affirment les analystes. Les investisseurs craignent par ailleurs que la Réserve fédérale ne décide une augmentation des taux d'intérêt, car la masse monétaire a enregistré une forte progression au cours de la semaine qui vient de s'écouler.

Les baisses l'emportent de très loin en clôture sur les hausses: 1,097 contre 378, et 394 titres inchangés. Parmi les titres qui ont le plus baissé, figure IBM, qui a perdu 6 1-4 à 257 3-4.

Eastman Kodak continue à baisser, perdant 1 1-8 à 64 1-4. Pétroles et automobiles perdent encore du terrain. Faiblesse aussi des chimiques.

L'indice Dow Jones a fléchi de 8.73 et est tombé à 927.07. Sa perte pour toute la semaine est de 20.69. C'est ainsi que le Dow a perdu cette semaine presque tout le terrain qu'il avait gagné la semaine dernière, alors qu'il avait enregistré un gain de 28.88.

Le comportement des valeurs, vendredi, a été le suivant: 384 gains, 1,097 pertes et 339 inchangées, contre 564 gains, 907 pertes et 419 inchangées la veille.

Le volume a été de 20.70 millions d'actions, contre 22.74 millions d'actions la veille.

L'indice général de la Bourse de New York a perdu .65 et est tombé à 53.69.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Hudson Bay a fléchi de 2 et est tombé à 16 1-4 et les autres titres ont fluctué en bas d'un point.

VOTRE AVENIR DANS UN MAGASIN

WESTERN TIRE!

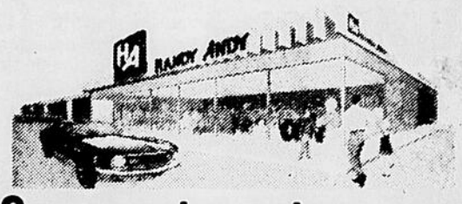
Avantages

- Nous distribuons pièces et accessoires pour l'automobile, articles de sport, de quincaillerie et pour le foyer.
- Un marché en croissance continue avec un potentiel illimité.
- Opérez à votre compte avec une équipe qui vous fournit toutes les ressources et les connaissances d'une des compagnies les plus à l'avant-garde dans la distribution des pièces d'automobile.
- Des représentants avec expérience vous installent en affaires et continuent par la suite à vous offrir de l'aide et des conseils.
- Si vous avez de $40,000 à $60,000 à investir dans votre avenir dans la région, nous vous fournirons le financement additionnel pour l'inventaire, les fixtures et l'équipement.
- Du succès — Nos magasins le prouvent et nous en avons un pour vous.
- Veuillez communiquer avec notre département de développement aujourd'hui pour de plus amples renseignements au sujet de notre programme.

Postez ce coupon aujourd'hui pour obtenir SANS FRAIS votre copie de la brochure "les faits".

Directeur du Développement des Concessions, Western Tire and Auto Supply (Canada) Ltd., B.P.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ C. Postal ____



Soyez votre patron . . .

Investissez dans un commerce rentable

Un modeste investissement vous fera démarrer d'un bon pied dans le commerce d'articles pour la maison et l'automobile, d'équipement de sport et de quincaillerie avec une concession de magasin Handy Andy. Il existe des localités de premier choix disponibles dans votre région. Alma; Kénogami; Jonquière; Dolbeau; Bagotville; Port-Alfred.

Joignez-vous à une organisation canadienne et prospère de vente au détail. Handy Andy est en affaires depuis plus de 40 ans et est au service de millions de clients satisfaits avec 150 magasins de franchise Handy Andy. Nous vous offrons:

- Possibilité de développement considérable
- Aide et conseils continuels
- Méthodes & systèmes de fonctionnement modernes
- Marchandise de qualité à des prix compétitifs
- Pouvoir d'achat avec escompte sur la quantité
- Appui dans la promotion de vente et dans la publicité
- Entraînement complet
- Aide dans l'établissement du magasin
- Entreposage centralisé. Aucune redevance de concession.

Nous vous donnons un programme planifié complet

Écrivez-nous aujourd'hui. Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.

Compagnie Handy Andy
Division Concession
8300 Devonshire Road
Montréal, Québec H4P 2K8

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE



Pierre Des Marais II — Muriel Kovitz — William A. Macdonald

J. A. Armstrong, président directeur général de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, annonce l'élection, le 22 avril 1977, de trois membres additionnels au conseil d'administration de la compagnie. Il s'agit de Mme Muriel Kovitz et de MM. Pierre Des Marais II et William A. Macdonald.

M. Des Marais est président de Pierre Des Marais Inc.

Il est président du Conseil du Patronat du Québec et maire de la ville d'Outremont. Il est également vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, président du conseil d'administration de l'Hôpital du Sacré-Coeur et membre du conseil d'administration et du conseil exécutif de l'Université de Montréal.

M. Des Marais siège au conseil d'administration d'Air Canada, du Canadien National, ainsi que de plusieurs autres entreprises canadiennes.

Née à Calgary, Mme Kovitz est chancelier de l'Université de Calgary depuis 1974.

Elle préside le sénat de l'Université de Calgary ainsi que le conseil exécutif de celui-ci. Elle est membre du conseil d'administration de Centennial Packers of Canada Ltd.

Mme Kovitz siège au comité exécutif du Conseil canadien des chrétiens et des juifs, pour l'ouest du Canada.

Elle est également membre du comité d'étude du Conseil de la recherche médicale qui prépare actuellement un rapport sur la morale de l'expérimentation humaine. Elle fait partie du comité de sélection des bourses Rhodes pour l'Alberta.

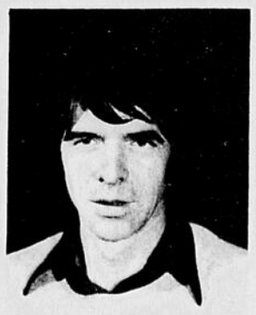
Associé dans l'étude McMillan, Binch de Toronto, M. Macdonald est administrateur et membre du comité exécutif de la Victoria and Grey Trust Company.

Il a été gouverneur de la Canadian Tax Foundation. Il a présidé pendant deux ans le comité du droit fiscal de l'Association du Barreau canadien et il a été co-président, pendant deux ans, du comité conjoint sur la fiscalité des Comptables agréés et de l'Association du Barreau canadien.

M. Macdonald est conseiller juridique honoraire de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme.

NOMINATION





M. Gilles Desjardins — **M. Germain Tremblay**

M. Clément Bédard, vice-président et directeur-général d'Alma Auto, est heureux d'annoncer à la population la nomination de M. Gilles Desjardins au poste de gérant au département de service et de M. Germain Tremblay, au poste de contremaître d'atelier de débosselage.

MM. Desjardins et Tremblay profitent de l'occasion pour inviter leurs clients et amis à venir les rencontrer pour tous services en matière d'entretien et réparation d'automobile.

ALMA AUTOMOBILES Limitée
CHEVROLET OLDSMOBILE
200 du Pont, Sud ALMA TEL.: 662-3451

NOMINATION



Bruno Chiricota

M. Robert Campeau, président du Conseil d'administration de Campeau Corporation, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Bruno Chiricota au poste de directeur général de la division Gagnon & Frères de Roberval. M. Chiricota occupait auparavant le poste de directeur des finances.

Gagnon & Frères de Roberval
DIVISION DE CAMPEAU CORPORATION

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
Abitibi	5700	$10¼	10⅛	10¼	+	⅛
Abitbi10	450	$55½	55	55½	+	½
Acklands	200	$11½	11½	11½		
Advocate	1200	355	345	355	+	5
AgnicoE	2600	$6⅜	6½	6⅜	+	¼
AhedM	1300	180	151	151		−49
Albany	77500	43	36½	43	+	5
AltEastG	1200	$15	14¾	15	−	⅛
AltEnergy	2965	$13⅜	13¼	13⅜		
AltaGasA	17502	$13⅜	13⅛	13¼	+	⅛
AltaGF	430	$28¼	28⅛	28¼	+	¼
AltaG9.76	950	$28½	28¼	28½	+	⅜
AltaNat	1200	$33½	33½	33½	+	1
Alcan	7019	$29	28⅜	28¾	−	¼
Alcanpr	150	$28	28	28	−	1⅛
AlgoCent	500	$12½	12⅜	12½	+	¼
AlgomaSt	1384	$15½	15¼	15⅜	−	⅛
AStelp	2000	$25⅛	25	25		
All-CanB	600	310	310	310		
AllarcoDv	3100	$14⅜	14	14¼	+	¼
AllianceB	250	360	360	360		
Alminex	3600	$8¼	8⅛	8¼	+	⅛
AmBonza	7700	$11¼	11	11¼	+	⅛
AmEagle	14000	45	39	45	+	6
AngCT41½	z50	$24⅞	24⅞	24⅞		
AngCT315	625	$35	34⅝	35		
AngUDev	1500	78	78	78	+	2
Aquitaine	9972	$15⅛	14¾	15⅛	+	¼
Argus	100	$28½	28½	28½		
Args26Op	100	$31	31	31	+	½
ArgusBpr	120	$31¼	31¼	31¼	−	¾
ArgusCpr	900	$11¾	11⅝	11⅝	−	⅜
Asamera	4800	$13¼	13	13	−	¼
Asbestos	835	$23½	23⅛	23¼	+	⅛
AshlandC	400	$11¼	11⅛	11¼	+	⅛
AsocPorc	3900	120	119	120	+	2
AtcoA	9050	$17	16⅝	17	+	¼
AuricRes	3999	22	21	22	−	2
BCSugarA	100	$25	25	25		
BPCan	31156	$11⅞	11⅜	11¾	+	⅜
BanisterC	2300	$11¼	11⅛	11⅛	−	½
BankBC	1100	$22	21¾	22	+	½
BankMtl	11714	$14¼	14⅛	14¼	+	⅛
BankNS	7371	$19¼	18⅞	18⅞	−	⅜
Bankeno	3000	150	142	150	+	5
BCdnNat	10200	$13⅞	13⅝	13⅝	−	¼
Bartaco	500	171	170	170	+	5
BaryExpl	3000	79	76	79	+	7
Bathrstp	100	$11½	11½	11½	+	¼
BayMills	100	$10	10	10	+	½
BeckerBp	325	$5¾	5¾	5¾	−	⅜
BellCanad1	4007	$49	48¾	49	+	⅛
BellApr	z26	$48½	48¼	48¼		
BellCpr	200	$27½	27½	27½	+	¼
BellDpr	650	$51¾	51⅜	51¾	+	¼
Bell12.28	4050	$27⅛	26⅞	27⅛		
Bell1.80	550	$21½	21½	21½		
BellCanW	7560	310	300	310		+10
BethCopA	809	$12¼	12¼	12¼		
BigNama	5110	23	22	23		
Biltmorel	1385	240	225	240		+25
BlakwodA	1000	325	325	325		
BlockBros	600	$5½	5½	5½		
Bombdier	100	$5½	5½	5½		
BorderC	1000	220	220	220		
BowValy	9070	$17⅜	17	17⅜	+	⅜
Bowater	158	330	330	330		−30
BralorRes	1438	365	350	350		−10
Bramalea	502	$6⅜	6¼	6⅜		
Brameda	500	133	130	133	+	3
BrascanA	6379	$11½	11⅜	11½		
Brscn8½	1100	$25	25	25	+	⅛
BrendaM	2400	$10	10	10		
Bridger	5650	$8⅜	8¼	8¼		
BCFP	900	$24¾	24½	24½	−	⅜
BCFPpr	850	$36⅛	35⅞	35⅞	+	⅞
BCPhone	2865	$13	12¾	13	+	¼
BCPh43⅜p	z10	$46¾	46¾	46¾		
BCPh41¾p	z50	$48¾	48¾	48¾		
BCPh1956	z15	$52	51½	51½		
BCPh4.84	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+	¼
BCPh5.15	250	$57	57	57		
BCPh5¾p	200	$64	64	64		
BCPh6.80	475	$20⅝	20⅝	20⅝		
BCP7.04p	850	$21⅛	20⅞	21⅛		
BCP10.16p	700	$29	29	29		
BCP2.32p	600	$28	28	28		
Brunswk	410	$5⅛	5⅛	5⅛		
BuddAuto	1900	$7⅛	7	7	−	⅛
BurnsFds	150	$10	10	10	−	⅜
C						
CAEA	5000	$8⅛	8⅛	8⅛	−	¼
CFCN	100	$10⅞	10⅞	10⅞	−	⅛
CadFrv	9850	$9⅞	9¾	9¾	−	¼
CalPowA	3380	$32⅛	32	32	−	¼
CalP10p	2565	$112	110	110		
CalP2.36	750	$28¼	27⅞	27⅞	−	⅛
CalvrtDle	1000	240	240	240		
Calvert	1500	12	12	12	+	2
CamMine	9500	44	43	44	−	1
Camflo	670	$12	11⅞	12	+	⅛
CChibA	1400	400	400	400		
CampRL	225	$28	28	28	+	½
CampauA	200	395	395	395		
Campau7p	400	$7¾	7¾	7¾		
CanCemA	620	$8⅛	8	8	−	¼
CCeCp	400	$14⅝	14½	14½	−	⅛
CDCprB	794	$103¼	103	103¼	+	¼
CanMaltA	z40	$20⅝	20⅛	20⅜		
CNorWest	1850	$6½	6⅜	6⅜	−	¼
CPakrsC	600	$17⅞	17⅞	17⅞		
CanPerm	358	$17½	17½	17½	+	⅛
CPerm6¾	1600	$25	24⅞	25	+	⅛
CSPete	14085	270	265	265	−	5
CanTrustA	1700	$23¼	22⅞	22⅞	−	⅛
CTrust7¼	300	$19½	19¼	19¼	−	⅜
CTrust7¾	1560	$21½	21½	21½	+	¼
CTung	3600	$10½	10¼	10¼	−	¼
CCablesy	100	$13	13	13		
CCablew	1700	100	100	100	−	2
CdnCel	2150	$7½	7⅜	7½		
CCManA	100	$22½	22½	22½	−	¼
CGE	300	$22¼	22¼	22¼	+	¼
CHidrogas	100	151	151	151		
CHomestd	3900	$6¼	6⅛	6⅛	−	⅛
CHydro	2200	$8⅝	8⅜	8⅜	−	¼
CIBkCom	3496	$23½	23⅜	23½		
CIL	1200	$18	17¾	18	+	¼
CILpr	z80	$40¾	40¾	40¾		
CIPowrA	1024	$21⅛	21⅛	21⅛		
CLIPete	1000	36	36	36		−3½
CMarconi	1100	385	375	375		−15
CMerrill	10900	$15¼	14¾	14¾		
CNatR	1000	425	400	425		
COcdntlp	200	$28	28	28	−	¼
CPInve	5775	$18⅜	18⅛	18¼		
CPInvepr	500	$36	36	36		
CPLtd	18195	$17½	17¼	17¼	−	⅛
CPLAp	200	$9¾	9¾	9¾		
CPL4p	500	$7	7	7	+	½
CPLUKp	500	$5⅞	5⅞	5⅞	−	⅜
CReserve	1000	$5⅞	5¾	5¾		
CdnSupO	1381	$45¼	45	45¼	−	⅛
CdnTire	495	$35¼	35¼	35¼	+	¼
CdnTireA	750	$36½	36⅜	36½		
CUilties	1600	$13	12⅞	13		
CU10¼	3430	$29¾	29¾	29¾	+	¼
CUtil9.24	275	$27⅜	27⅜	27⅜	+	⅜
CUtilw	1900	400	380	400		+25
CVickers	z39	$17⅞	17⅞	17⅞		
CWNG4pr	950	$9	8¾	9		
Canbra	100	330	330	330		
Canray	1000	95	95	95	+	1
Canron	3300	$20¾	20⅜	20⅜	−	¼
Caron6pr	700	$83	83	83	+	3
CapitDiv	1000	27	27	27		
Cara	200	$7	7	7		
CarlOK	21295	280	271	276	−	6
CarlAp	z20	$23½	23½	23½		
CarlBp	150	$27¾	27¾	27¾		
CarmaA	11400	$6¾	6¾	6¾	+	¼
Cassiar	5637	$8⅜	8½	8½		
CassidyL	400	400	400	400		
Celanese	3950	360	355	360		
Celan175p	100	$17½	17½	17½	+	¼
CtlFundA	2600	$6¼	6¼	6¼	+	¼
CharterOl	200	325	325	325		
ChibKay	500	10	10	10	−	½
ChibM	z450	25	25	25		
ChieftanD	400	$11⅞	11⅜	11¾	−	¼
Chieftainp	200	$55	54⅞	55	+	⅜
Chimo	1500	85	84	84	−	1
Chromaco	200	195	195	195	−	5
Chrysler	4500	$18	17⅞	17⅞	−	⅛
CHUMB	500	$8¼	8¼	8¼		
CS10¾	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+	¼
Claiborne	1000	32½	32½	32½	−	2½
CochWill	1000	38	38	38	+	2
ColesBook	200	$9½	9½	9½	−	½
CombMet	3000	10	9	9	−	½
Cominco	765	$36¼	36¼	36¼	−	⅛
ComincoA	1700	$27	26¾	27	+	⅛
CCTrp	100	$11½	11½	11½	+	¼
CHolidayI	2735	385	375	385		
CHInsAp	500	$20¾	20¾	20¾	+	½
Computel	200	$5⅛	5⅛	5⅛	−	⅜
ConChmA	400	$7¾	7¾	7¾		
ConBathA	4157	$27½	26¾	27	−	¼
ConBathp	z12	$16¾	16¾	16¾		
ConBldg	2500	270	267	270	+	3
ConFardy	20000	355	345	355		+10
CDurham	1000	71	71	71	−	1
CMarben	5500	75	71	71	−	4
CMorisn	4200	150	145	150	+	5
CRexspar	4000	85	80	85	+	2
ConTextle	300	195	195	195	−	3
ConDistrb	56996	345	305	320		+15
ConsGas	14038	$14⅜	14⅜	14⅜	+	¼
ConGasAV	⅛??	!¾⅜		¾⅜		¾⅜
ControlF	100	245	245	245		+10
Conwest	900	335	330	330	+	5
CooperC	400	$5	5	5		
Copeland	z100	60	60	60		
CopFields	300	230	230	230		
Corbyvt	200	$18¾	18¾	18¾		
CorbyB	100	$17	17	17		
CornatInd	7960	$5⅛	5	5⅛		
CorpFood	100	$13	13	13	−	½
CosekaR	14050	455	440	445	−	5
CostainR	3000	$11	11	11	+	⅛
CostainRw	400	400	400	400		+30
Craigmt	3200	$5⅞	5¾	5¾		
CrainRL	525	$8⅜	8½	8½	−	¼
Crestbrk	800	400	390	390		−10
CrwnLife	226	$47	47	47		
CZelrbaA	500	$18½	18½	18½	−	⅛
CrushIntl	3400	$8⅛	8	8⅛	+	⅛
CuvierM	500	67	67	67	−	1
Cyprus	4400	$10⅜	10⅜	10⅜	−	⅛
D à G						
DRGLtdA	500	$5⅛	5	5	−	⅛
Dale-Rpr	200	$6½	6½	6½		
DaonDev	2600	$13	12¾	12¾		
DaonA	3400	$6¾	6⅝	6⅝	−	⅛
DebhldBp	z25	$63½	63½	63½		
DeccaR	1000	$6⅜	6¼	6¼		
DEldona	4000	58	58	58		
DelhiPac	2000	17	17	17	+	2
Denison .	3715	$50½	49½	49½		
Dicknsn	900	450	435	450		+15
Discovry	z200	43	43	43		
Domanl	6250	$5⅜	5⅛	5¼	−	⅛
Dome	300	$49½	49½	49½		
DomePete	4038	$43¼	42⅜	42⅞	+	⅜
DBridge	2400	$19¼	19	19	−	½
DofascoA	340	$25½	25½	25½	−	⅜
DomStore	2500	$14¾	14¾	14¾	+	⅛
DTextieA	2250	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅜
Domtar	6228	$15	14⅞	15	−	⅛
Domtarpr	500	$11½	11⅛	11½		
DonleeM	150	$10½	10½	10½		
DouglasL	100	240	240	240		+10
DrMcCA	300	$12⅞	12¾	12¾		
DuPont	z120	$13	12⅝	12⅝		
E-LFin	8300	$7¾	7	7½	+	½

BOURSE DE NEW-YORK

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
ACFInd	9	21	36¼	35½	35½	− ¾
ASALtd	..	148	19⅛	18⅞	19	+ ¼
AbbtLb	12	465	42⅞	41⅜	41¾	−1½
AcmeClv22		4	11¾	11⅜	11⅜	− ⅛
Addrsso	16	114	10⅞	10⅜	10⅜	− ⅜
Airco	7	121	32½	31⅜	31⅜	−1⅛
AlcanAl	24	156	27⅜	27¼	27¼	− ½
AllegCp	6	15	13	12¾	12¾	− ¼
AllgLud	10	19	23¾	23⅜	23¾	+ ⅜
AllgPw	8	178	20½	20¼	20½	.....
AllnGp	7	30	14¼	14	14	− ⅛
AlldCh	11	485	45¾	44¾	45¼	− ⅞
AllisCh	6	289	30½	29⅜	30	− ½
AHess	8	182	31⅜	30¾	31⅜	+ ¼
AAirFilt11		48	23⅜	22⅜	22⅞	− ⅜
AmAir	5	1151	11¼	11	11	− ¼
AmAirwt	..	170	3¾	3⅜	3¾	.....
ABrnd	10	55	45¾	45⅜	45¾	+ ⅜
ABC	11	535	44½	43⅛	43¼	−1⅜
AmCan	8	104	40	39⅜	39⅜	− ¼
ACyan	10	247	27⅜	27⅛	27¼	− ¼
AmEIP	9	353	25	24¾	24¾	.....
AHome	16	1042	38¾	28¼	28¼	− ½
AmHos	14	378	25⅛	24¾	24¾	− ⅜
AmMot	7	466	5	4⅞	4⅞	.....
AStand	8	264	32¼	31⅛	31¼	− ¾
AmTT	10	1144	63⅜	62⅞	63⅛	− ½
AmpxCp	11	155	7⅞	7¾	7⅞	.....
Apache	9	163	21⅞	21¼	21⅜	− ⅜
ApecoC	..	35	1⅞	1¾	1⅞	.....
ArmcoSt	7	188	28⅜	28⅛	28¼	− ⅛
ArmstCk	12	223	24¾	23¾	24⅛	− ⅜
ArmRu	4	22	26¾	26¾	26¾	− ⅜
Asarco	14	278	21½	21⅛	21⅜	− ⅜
AtlRich	11	1078	57⅜	56⅜	57¼	.....
AvcoC	3	139	14¾	14⅜	14⅜	− ¼
AvcoCwt	..	17	¾	¾	¾	.....
AvcoCpf	..	19	49	48¼	48¼	−1
AvonPd	16	994	46⅞	45¾	46	−1
BabckW	10	926	42	41½	41⅜	− ⅜
BaxtTrv	16	205	31⅜	31⅛	31⅛	− ⅛
Beckmn	13	175	24¼	24	24	− ½
BeechA	7	66	21⅜	21	21	.....
BelHow	29	914	21½	20⅜	20⅜	−1⅛
BellCan	8	60	46¾	46½	46¾	.....
Bendix	8	119	42⅞	42	42	− ⅜
BenfICp	5	111	24¾	24¼	24¼	− ⅜
BethStl	9	156	35	34¾	35	.....
BlackD	15	179	16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
BlisLaug	7	5	19⅛	19⅛	19⅛	.....
BlockHR	11	300	18¾	18	18⅛	− ⅝
Boeing	9	566	46¾	45¾	45⅞	−1⅛
BoisCas	9	258	32⅞	32	32	− ⅞
Borden	9	219	34⅜	34¼	34¼	.....
BorgWar	7	71	30¾	30½	30¾	.....
BranInt	6	308	9⅜	9¼	9¼	− ⅛
BristMy	12	82	63	62¼	62¼	− ¾
BrownC	11	5	9⅛	9⅛	9⅛	.....
BrwnFr	13	425	10⅛	9⅝	9¾	− ¼
Brunswk	6	370	14¾	13¾	13⅞	− ¾
BucyEr	12	131	25¼	25	25	− ⅞
BuddCo	4	98	20¼	20	20¼	+ ⅛
Bulova	..	20	7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
BurlInd	7	564	25¾	25⅜	25½	− ¼
Burndy	11	1	17	17	17	− ¼
Burrghs	12	1329	59½	57	57⅜	−2¼
CBS	10	446	58⅝	57⅜	57⅞	−1⅛
CITFin	8	84	34¾	34⅜	34⅜	− ⅛
CPCInt	9	145	49⅜	49⅛	49¼	.....
CampSp	12	34	39	38⅞	39	+ ¼
CdnPac	6	255	16¾	16½	16½	− ⅛
CarrCp	12	515	19⅜	18¾	18⅞	− ¼
CartWa	10	47	7¼	7	7¼	+ ⅛
CaterTr	13	602	57⅛	55⅜	55¾	−1⅜
Celanese	13	159	49⅞	49⅜	49⅜	− ¼
Cessna	7	156	28¼	27⅞	27⅞	− ½
ChmpInt	8	200	23¾	23½	23½	− ½
Chessie	9	213	42⅛	41⅛	41¾	− ⅛
ChocFN	..	2	3½	3½	3½	.....
ChrisCft	4	69	4¾	4½	4⅜	− ⅛
Chrysltr	3	707	17¼	16⅞	17⅛	− ⅛
CitiesSv	7	424	60⅛	59½	59¾	+ ⅛
Clorox	9	334	10⅜	10⅛	10¼	.....
CluetP	6	157	10⅛	9⅜	9⅞	− ¼
CocaCol	16	620	77⅜	75¾	75¾	−1½
ColeNat	5	2	11	11	11	.....
Coleco	9	9	6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
ColgPal	13	318	24⅜	24¼	24¼	− ½
CollAik	6	167	10⅜	10¼	10¼	− ½
ColGas	8	126	30½	30	30⅜	+ ¼
CombEn	11	276	55¾	53⅞	54⅜	−1⅞
ComEd	9	248	29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
Comsat	10	180	36¼	35¼	35½	− ⅞
Congolm	..	128	16⅜	15½	16¼	− ⅜
ConEdis	5	330	22½	22⅜	22½	.....
ConFds	8	306	24¾	24⅜	24½	− ⅜
ContCp	14	264	51⅜	51	51⅜	+ ¾
ContGrp	9	436	36⅞	36⅜	36¾	− ⅛
ContOil	8	938	37⅜	36¾	37	− ⅜
ConDat	7	152	21⅜	21⅛	21⅛	− ¾
Coopln	11	116	44⅜	44⅜	44⅜	− ¼
CoopLab	9	80	12	11½	11⅜	− ⅜
Crane	5	78	34	33⅜	33⅞	+ ⅛
CrnCk	7	53	21⅞	21⅜	21⅜	− ⅜
CrwZell	11	93	40½	40⅜	40½	.....
Culligan	12	39	14½	14⅜	14½	.....
CurtisWr	8	35	17	16¾	16¾	− ⅛
CyprusM	61	46	25	24¾	25	+ ⅛
DanRiv	6	57	9⅛	9	9⅛	.....
DartInd	8	208	34⅞	34¼	34¼	− ¼
DataGn	15	763	36¾	35	35¼	+ ¾
Deere	8	549	31⅞	30¾	30¾	−1
DennMf	7	70	27⅜	26¼	26¾	− ⅜
DexterC	10	44	27⅜	27¼	27¼	− ½
DiamSh	9	297	35⅝	34½	34½	−1⅜
DigitalE	17	1396	37¾	36⅞	37⅜	− ¾
DisneyW	14	1135	34	33½	33⅞	− ⅜
DiverIn	..	63	1⅜	1¼	1⅜	+ ⅛
DowCh	11	1187	38⅛	37⅜	37⅜	− ¾
DressIn	10	473	44¼	43½	43½	− ¾
duPont	14	509	129½	128	128¼	−1⅜
DuqLt	10	85	19¾	19½	19½	.....
EastAir	4	133	7⅜	7¼	7⅜	.....
EasKod	16	1782	65⅝	63¾	64¼	−1⅛
EIPNG	9	332	15¾	15⅜	15⅝	− ⅛
ElecAss	..	14	2⅛	2	2	.....
EmerEl	16	286	33⅝	33¼	33⅜	− ⅛
Emhart	7	78	37½	36⅞	36⅞	− ¼
Equifax	a9	15	27	26⅞	27	+ ¼
Esmark	7	117	30	29⅝	29¾	− ⅛
EthylCp	6	61	41⅝	41½	41½	− ¼
ExCellO	8	37	27½	27	27¼	.....
Exxon	9	1013	52¼	51¾	51⅞	− ⅜
FMCp	11	71	26¼	25⅝	25⅝	− ½
Fairch	13	330	30	29¼	29¼	− ⅝
Fedders	36	105	5⅞	5¾	5¾	− ⅛
FinFed	6	60	23½	22⅞	23	− ¾
Fireston	11	111	19⅞	18⅞	19⅜	− ¼
FstChrt	7	272	17¼	17	17⅛	− ¼
Flintkote	16	31	19⅛	19	19	− ⅛
FlaPw	9	98	31⅜	31¼	31½	− ⅛
FordM	5	1223	56⅜	54½	55	− ⅜
FrnkInM	6	1757	18⅜	17	18	− ⅜
Fruehf	7	71	28¾	28½	28½	− ¼
GAFCp	10	62	11¾	11½	11⅜	+ ¼
GCACp	19	34	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
GenDy	6	87	52⅛	50¾	51⅛	− ⅞
GenElec	13	1026	53¾	53¼	53⅜	− ⅜
GnFood	9	381	31¾	31½	31⅜	.....
GenMot	7	1667	66⅞	66¼	66¾	− ¼
GPubUt	9	248	19	18¾	18⅞	+ ⅛
GTelEl	8	518	30⅜	29⅞	30⅛	+ ⅛
GenTire	6	430	27⅛	26¾	27	+ ¼
GaPac	15	658	33½	33⅛	33⅛	− ⅜
Gillette	11	277	27½	27⅛	27⅛	− ½
Goodrich	18	363	30⅜	28⅜	28⅜	−2
Goodyr	12	1017	20	19¾	19⅞	− ⅛
Gould	10	119	32⅜	32	32¼	.....
Grace	8	248	29¼	28¾	29	− ⅜
GrandUn	7	2	20½	20⅜	20½	.....
GtAP	18	123	11⅞	11¼	11½	− ¼
GrenGnt	17	6	19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Greyhd	8	175	14⅜	14⅛	14⅛	.....
Grolier	..	4	1⅛	1⅛	1⅛	− ⅛
Gruman	6	409	19¾	19	19⅜	+ ¾
GulfWn	3	607	13¾	13⅜	13½	− ⅛
GulfOil	7	761	29⅛	28⅜	28¾	− ¼
Gulton	12	140	7⅛	7	7⅛	+ ⅛
HarrisC	14	198	37⅛	36⅞	37⅛	+ ¼
HeinzHJ	8	113	29⅞	28	28¾	− ¾
HelenC	6	10	5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Hercules	14	179	23½	23	23⅜	− ⅜
Hershey	6	49	20¼	19⅞	20¼	.....
HewPck	20	364	72⅛	71	71⅛	−1⅜
HobartM	11	2	21½	21⅜	21⅜	− ⅛
Homestk	21	191	40½	40⅛	40⅜	+ ⅜
Honywll	9	510	50⅜	49½	50	− ⅛
Houdail	5	20	16¼	15¾	15¾	− ½
HousehF	7	300	20⅛	19⅞	20⅛	.....
HuntCh	13	70	14¾	14⅛	14⅛	− ¼
ICInds	7	222	25⅜	25	25¼	− ½
ICNPh	45	105	5	4⅞	5	− ⅛
INACp	10	81	42⅞	42⅜	42⅜	.....
INCO	10	137	30⅛	29¾	29¾	− ¼
IngerRd	14	100	74⅜	73⅞	74	−1⅛
InlandSt	9	78	46⅜	46¼	46½	.....
Interco	8	24	41⅛	41	41⅛	+ ⅛
IBM	16	2153	263¼	257½	258	−6
IntFlaF	19	110	19⅞	19⅜	19½	− ¼
IntHarv	6	729	36	35⅜	35⅞	+ ⅛
IntMinC	7	188	41⅜	41¼	41¼	− ½
IntMultif	7	30	17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
IntPap	11	170	58¼	57½	57¾	− ½
IntTT	8	2638	33⅜	33¼	33⅜	− ⅛
IpcoHsp	8	16

REGARD SUR CHAMBORD

ACL

L'an dernier, l'usine se classe première au pays

CHAMBORD — 1976: l'usine de l'Association coopérative laitière (ACL) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Chambord, obtenait un premier rang national pour la qualité de ses produits, par suite d'un classement effectué par le gouvernement fédéral.

L'an dernier toujours, chacun des employés de l'ACL à Chambord a encaissé une prime de $700, lors d'un concours provincial patronné par la Coopérative fédérée et qui portait également sur la qualité des produits. "Cela démontre que la qualité supérieure est une préoccupation constante autant chez l'agriculteur qu'à l'usine de transformation", constate M. Hubert Doré, du Rang II, à Métabetchouan, président de l'ACL.

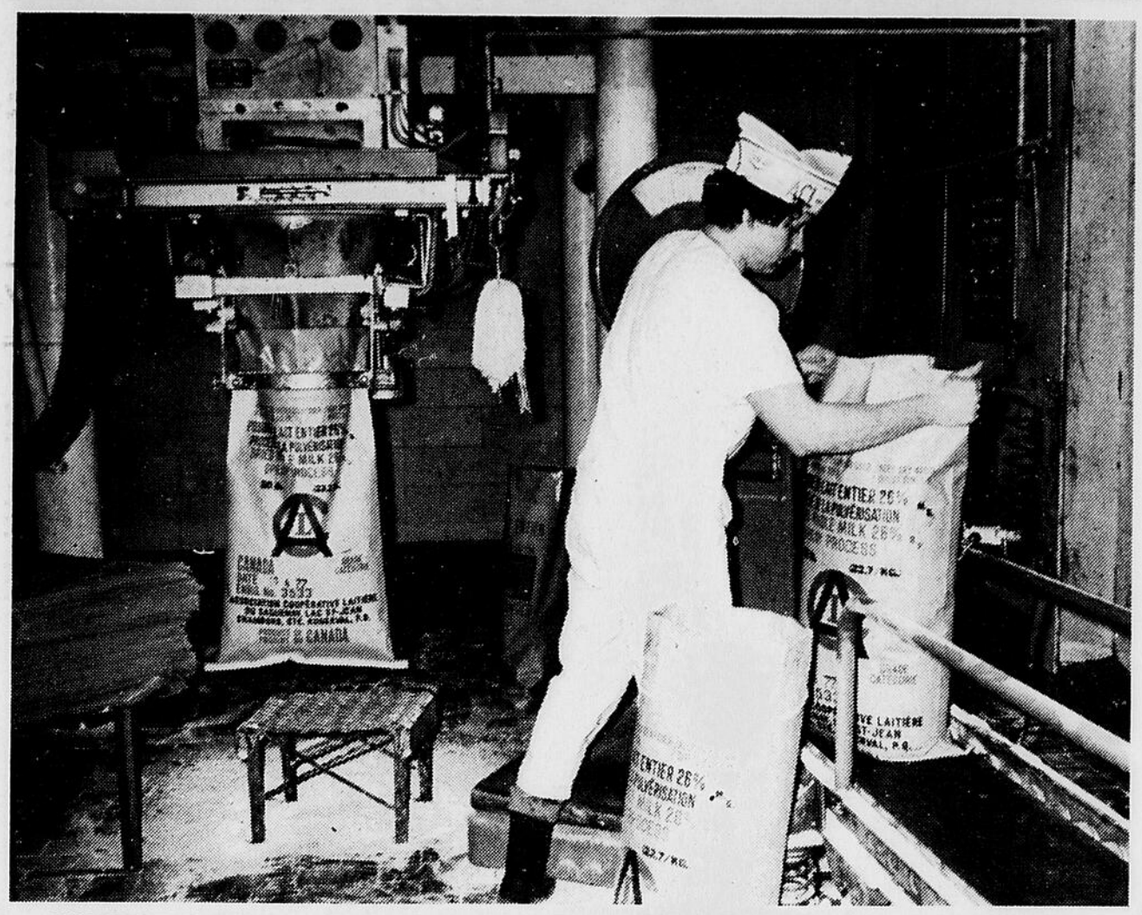
L'usine de l'ACL à Chambord demeure, et de loin, le principal centre régional de transformation du lait et l'un des plus importants dans la province et au pays. Pour donner un aperçu de l'importance de cette usine, qu'il suffise de signaler que la production régionale de lait nature et industriel est évaluée présentement à 360 millions de livres par année et que l'ACL à Chambord peut utiliser plus de la moitié de ce volume.

Beurre et poudre

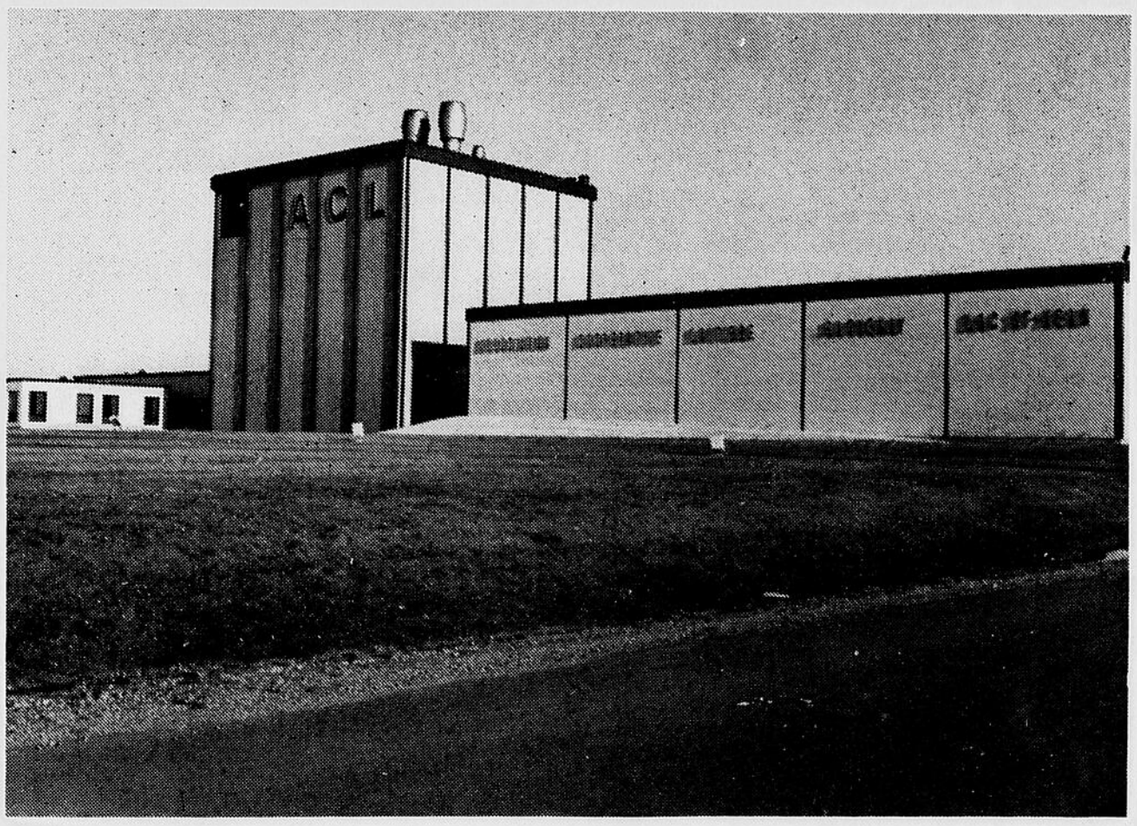
L'année dernière, l'usine de Chambord a produit 7,150,000 livres de beurre et 14 millions de livres de poudre à partir de 170 millions de livres de lait! Cette année, les chiffres devraient être sensiblement les mêmes. Environ 50 pour cent de ce beurre est vendu dans la région sous les étiquettes suivantes: ACL, CCS, Co-Op, Provigo et Carnation; la balance du beurre et la quasi totalité de la poudre de lait de Chambord sont achetées par la Commission canadienne du lait et se destinent à l'exportation. Ces produits sont habituellement transportés par camion à Montréal où ils sont entreposés avant d'être expédiés outre-mer. En 1976, la poudre de lait entier fabriqué par l'usine de Chambord a été importée par Israël et l'Algérie.

L'usine de l'ACL à Chambord, qui a entamé sa production le 14 octobre 1974, et dont la construction a coûté $4,5 millions, capitaux provenant entièrement d'institutions québécoises, a une capacité théorique de transformation de 1,2 million de livres de lait chaque jour. Ces installations industrielles procurent actuellement du travail à une cinquantaine de personnes, mais ce nombre peut facilement atteindre 65 en période de pointe. Les travailleurs sont membres d'un syndicat affilié à la CSN.

Fondée le 23 décembre 1967, l'ACL est en fait constituée de 800 producteurs de lait disséminés partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce sont eux qui alimentent l'usine moderne de Chambord. Pour recueillir ces tonnes du précieux liquide alimentaire chez les producteurs d'un point à l'autre de la région, on fait appel à 7 transporteurs qui possèdent 15 camions munis de réservoirs spéciaux, lesquels appartiennent, cependant, à l'Association coopérative laitière. En outre, l'ACL possède elle-même deux remorques équipées de réservoirs encore plus imposants, pour transporter le lait de l'usine de Chambord à la fromagerie qu'elle exploite à Normandin. A Chambord, la réception du lait frais se fait du matin au soir. Normalement, la matière première est transformée sur-le-champ. De toute façon, il faut se presser, car le lait devient inutilisable après 48 heures.



EXPORTATION — Cette poudre de lait entier, non disponible sur le marché ici, est vendue aux Juifs et aux Algériens.



USINE MODERNE — L'ACL a établi son usine sur le territoire de Chambord pour plusieurs raisons pratiques, dont la solidité du sol et l'abondance de l'eau potable.

$20 millions par année

Les prix reçus par les producteurs de lait industriel sont négociés par leur fédération provinciale. C'est ainsi que l'ACL doit leur verser $8.92 pour chaque quantité de 100 livres de lait, si sa teneur est de 3.5 pour cent de matière grasse. Un supplément de 13 cents s'ajoute pour chaque dixième de gras additionnel. A Chambord, la moyenne est de 3.7 pour cent. Par contre, une pénalité de 25 cents pour chaque 100 livres est imposée si le lait ne répond pas entièrement aux normes rigides de qualité. Ce qui n'arrive qu'accidentellement dans la région.

En 1976, le chiffre d'affaires de l'ACL à Chambord fut d'environ $20 millions. L'actif de l'entreprise coopérative se situe à $8,5 millions.

D'autre part, le plus important projet de l'ACL à court terme est l'installation d'un système efficace de traitement de ses eaux usées à l'usine de Chambord. "A l'heure actuelle, nous participons à un projet-pilote à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dans le comté de Drummond. Toutes les coopératives laitières du Québec contribuent d'ailleurs à ces recherches pratiques", commente le président, M. Doré. M. Jean-Claude Blouin, assistant-gérant, prévoit pour sa part que le système d'épuration devrait fonctionner au plus tard en août 1978, à Chambord. On sait que l'ACL à Chambord a déjà mis au rancart un projet d'épuration des eaux vannes, parce que ce procédé, requérant des bassins de sédimentation, s'avérait à la fois inefficace et trop onéreux.

Outre le président, M. Doré, l'exécutif de l'ACL se compose de MM. René Larouche, de Saint-Bruno, vice-président, Marcel Leboeuf, de Saint-Augustin, Henri-Paul Gagnon, de Grande-Baie et Jean Laliberté, de Normandin, directeurs. Les administrateurs sont MM. Adrien Bouchard, de Chambord, Réal Delisle, de Saint-Prime, Louis-Marie Gagnon, de Saint-Félicien, Maurice Blais, d'Albanel, Jean-Charles Lapointe, d'Hébertville, Marcel Claveau, de Saint-Coeur-de-Marie, Hyacinthe Tremblay, de Saint-Léon et Léopold Harvey, de Saint-Coeur-de-Marie. Le mandat des dirigeants est d'une durée de trois ans. L'ACL a également un bureau de surveillance de 3 membres.

M. Alphonse Doré est le directeur général de l'usine à Chambord.

La taxe foncière a été majorée de 25 pour cent

CHAMBORD — La taxe foncière a été augmentée de 25 cents, cette année, à Chambord, passant à $1.25 du $100 d'évaluation. Par ailleurs, le prix des différents services publics n'a pas été majoré.

Il en coûte $80 par année pour chaque logement relié au réseau d'égouts. Un logement doit payer annuellement $55 pour avoir droit au service municipal d'aqueduc. Quant à l'enlèvement des ordures ménagères, il entraîne une dépense de $15 par année, par logement. Soit dit en passant que les déchets sont déversés dans un dépotoir à ciel ouvert situé dans le Rang V. Les rebuts sont brûlés à cet endroit.

On doit aussi préciser qu'une partie seulement des citoyens de Chambord est desservie par les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égouts, ces services profitent surtout au secteur du village.

Les prévisions budgétaires pour l'année en cours se chiffrent par $210,000. Le retour d'une partie de la taxe de vente et l'impôt foncier constituent les principaux revenus. Chambord emploie actuellement deux personnes en permanence, le secrétaire-trésorier et un préposé à l'entretien. Il n'y a pas de policier municipal, mais la population peut compter sur une équipe de 15 pompiers volontaires, lesquels disposent de l'équipement de base pour combattre les flammes.

Eau et foyer

Présentement, l'eau consommée par les gens de Chambord provient du lac Belley. Mais on devra se résigner à s'approvisionner ailleurs dans un proche avenir, l'eau étant souvent de mauvaise qualité. Cette relocalisation inévitable de la prise d'eau constitue le projet prioritaire de Chambord. Plus tard, comme le signalent les représentants de la municipalité, il faudra également épurer les eaux usées. Chambord, à l'instar de ses voisines, jette ses égouts dans le lac Saint-Jean, sans aucun traitement préalable.

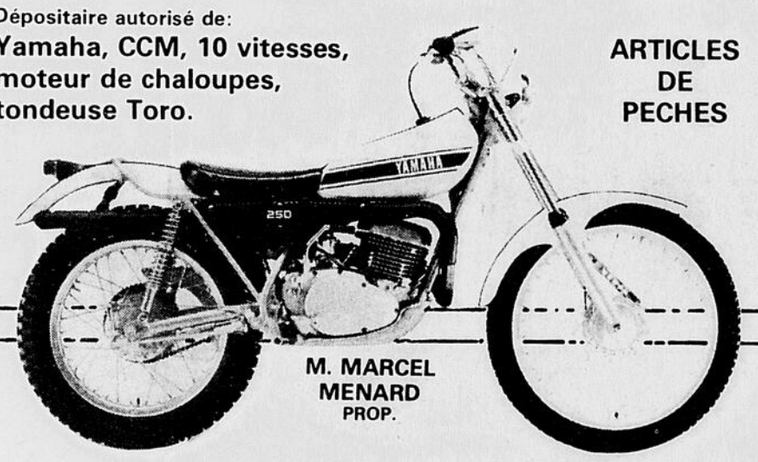
Sur un autre plan, Chambord dispose de quelques habitations à loyer modique (HLM). La population aurait cependant un urgent besoin d'un centre d'hébergement pour les personnes âgées. C'est là un autre projet prioritaire.

Le conseil municipal est présidé par M. Robert Laroche, maire. Les conseillers de Chambord sont MM. Charles-Auguste Laforest, Jean-Marie Boily, Henri-Cyrille Boily, Claude Laroche, Robert Girard et Marc-Aurèle Simard.

Ouverture officielle demain 24 avril avec la présentation de nouveaux modèles

Dépositaire autorisé de:
Yamaha, CCM, 10 vitesses, moteur de chaloupes, tondeuse Toro.

ARTICLES DE PECHES



M. MARCEL MENARD PROP.

M. & M. SPORT ENR.
282, RUE PRINCIPALE CHAMBORD
342-6621

INVITATION AUX PECHEURS

Site de la pêche à la ouananiche
40 unités
bar-salon
salle à manger
terrain de camping
location de chaloupes



AUBERGE DES CHUTES INC.
Léopold Villeneuve, prop. VAL-JALBERT TEL.: 275-0852



Un client que nous surveillons, conseillons et habillons comme un ami.

Le prix, le choix, le service et la qualité distinguent L.-R. Tremblay
JOCELYN GAGNON, prop.
Membre Mode Select Inc.



L. R. TREMBLAY
NOUVEAUTES POUR HOMMES ET GARCONS
120, rue Principale CHAMBORD TEL.: 342-6473

REGARD SUR CHAMBORD



NOUVELLE PEPINIERE — M. Maurice Delaunière investit entre $15,000 et $20,000 dans la culture des arbres.



TRANSPLANTATION — Dans l'entreprise de M. Delaunière, on prépare actuellement les plants de fleurs annuelles.

Il troque la soudure pour l'horticulture

CHAMBORD — Je travaillais comme soudeur au garage de Roberval Express.

J'ai commencé à cultiver 40 douzaines de plantes comme passe-temps, mais cela me donnait pas mal de problèmes. Ma femme m'encourageait parce que ça rapportait. C'était très rentable à l'époque..."

M. Maurice Delaunière 48 ans, de Chambord, raconte ainsi ses débuts plus ou moins prometteurs comme horticulteur. Il faut croire que M. Delaunière a su trouver les bonnes solutions aux difficultés de parcours, car son entreprise, Les Serres de Chambord Enr., emploie aujourd'hui six personnes et il reste apparemment de l'expansion à venir.

Personnellement, M. Delaunière a abandonné il y a quelques années son travail chez Roberval Express pour se consacrer entièrement à l'horticulture commerciale. A ce jour, son investissement total atteint $125,000.

L'entreprise comprend notamment six serres différentes. L'une sert aux semis et à la culture des plantes. Les autres sont requises pour la croissance et l'entreposage.

Ca commence le 25 mai

Dans les serres de M. Delaunière, on s'affaire depuis le 1er février dernier, date où ont été mises en terre les premières semences de fleurs annuelles.

L'expérience passée de l'horticulteur lui permet de croire que l'affluence des clients qui correspond nécessairement avec l'arrivée de la saison chaude, se fera du 25 mai au 15 juin.

Au cours de cette période, des gens de partout, de Chicoutimi aussi bien que de Chibougamau, viennent chercher à Chambord leurs plants de légumes et de fleurs.

M. Delaunière et son équipe offrent une cinquantaine de variétés de fleurs annuelles, mais les plus populaires sont évidemment les pétunias, les roses d'Inde ("marigold") et les alyssons mauves et blancs, une plante basse pour les bordures.

Les horticulteurs de Chambord produisent aussi des plants de tomates, de concombres, de céleri, de piment, de poireau, de choux d'hiver, de choux d'été, de choux de Bruxelles, de brocoli et de citrouille.

Et M. Delaunière entend greffer une pépinière complète à son entreprise florissante... Il dispose présentement de 3,500 arbustes et arbres (érables, hydrangées, bouleaux, tilleuls, pommetiers décoratifs, pommiers, cèdres, génévriers, épinettes diverses).

Les plantes vivaces sont également cultivées dans la pépinière (rhubarbe, ciboulette, fraisiers, etc). L'ouverture de la pépinière exige un investissement initial variant de $15,000 à $20,000.

M. Delaunière ne regrette nullement d'avoir opté pour l'horticulture après avoir pratiqué d'autres métiers.

Il dit tenir de son père ce goût pour la nature. Il se raconte: "Nous avions un grand jardin. Mon père partait lui-même ses plants de tomates. J'ai toujours été fasciné par la culture.

Et le printemps a toujours été ma saison préférée."

M. Maurice Delaunière, natif de Chambord, a déjà transmis à son tour, à Réjean, l'un de ses quatre enfants, son grand attachement pour les plantes...

METRO

A Chambord vous trouvez:

Marché Létourneau Enr.
Est là pour vous servir
Tout ce qu'il y a de meilleur
Rien n'est épargné pour votre bien-être
On se sent chez nous chez Métro

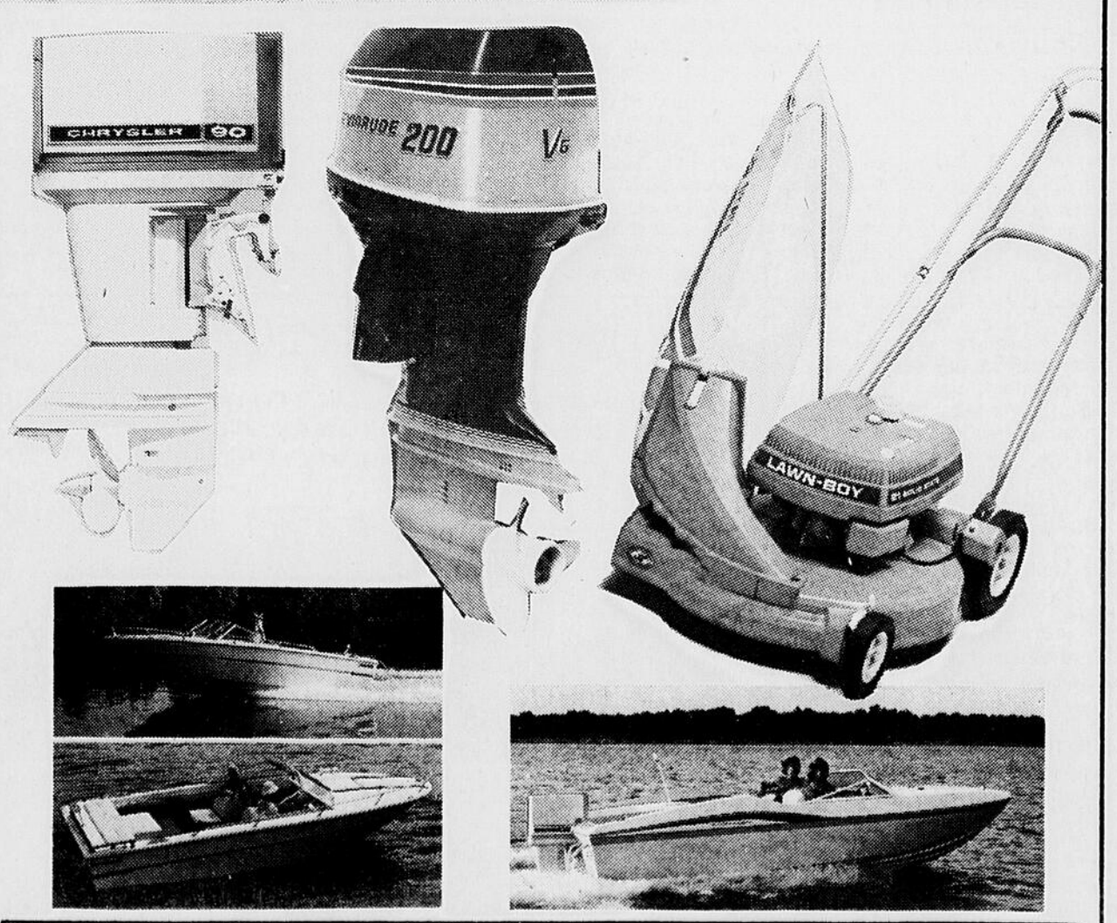
Plus de 45 ans
au service de la population locale

MARCHE LETOURNEAU ENR.
132, PRINCIPALE — CHAMBORD

PLAISIR DU PLEIN AIR
GRACE AU
GARAGE CLAUDE MENARD



dépositaire des bateaux
et de moteurs
"Chrysler Marine",
moteurs Evinrude,
canots,
chaloupes,
bicycles,
tondeuses.



EN PLUS, UN SERVICE DE PIECES ET REPARATION.
CLAUDE MENARD, prop.
GARAGE CLAUDE MENARD
62, RUE PRINCIPALE — CHAMBORD
342-6612

REGARD SUR CHAMBORD



CHEMIN DE FER — On voit ici les ateliers du CN à Chambord.

Une plaque tournante pour le CN

CHAMBORD — Pour l'ensemble du réseau ferroviaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chambord continue d'être un centre vital. Les installations du Canadien National dans cette municipalité constituent d'ailleurs l'une des plus importantes entreprises locales.

A Chambord, le CN emploie en permanence une trentaine de personnes. Des travailleurs sont préposés à la gare. D'autres sont serre-freins et ingénieurs. Certains sont assignés à l'entretien des voies ferrées et il y a le personnel occasionnel.

On trouve aussi à Chambord un atelier où l'on effectue la réparation des locomotives. Comme le mentionne M. Raymond Martineau, qui occupe le poste de chef de gare depuis que M. Yvon Fortin est absent du travail pour cause de maladie. Chambord est à la fois une jonction, une cour de triage et un terminus. Il rapporte que la cour de triage de Chambord est aussi importante que celle de Jonquière.

D'après les explications de M. Martineau, le train continue d'être le moyen de transport préféré de plusieurs voyageurs, quoi qu'on en dise et même s'il ne faut pas être pressé pour l'utiliser. Chaque jour, précise le chef de gare, quatre trains comprenant six ou sept wagons réservés aux passagers s'arrêtent à Chambord; deux viennent de Dolbeau et deux autres partent de Chicoutimi en direction de Montréal. De plus, sept ou huit convois de marchandises circulent quotidiennement sur le même réseau.



VOYAGEURS — La gare du Canadien National à Chambord demeure achalandée.

En quête de travail, on quitte la municipalité

CHAMBORD — En raison surtout de l'insuffisance de débouchés pour la main-d'oeuvre, la municipalité de Chambord enregistre une diminution constante de sa population qui est actuellement de 1,800 âmes.

Plusieurs terrains entièrement aménagés et qui se vendent généralement entre $1,500 et $2,000 sont disponibles à Chambord, mais la construction domiciliaire est quasi paralysée. Ainsi, en 1976, seulement cinq maisons unifamiliales ont été construites dans le secteur.

Cependant, la pénurie de certains services considérés aujourd'hui comme très importants pour le développement d'une communauté, serait aussi responsable en partie de la réduction progressive du nombre de citoyens. Ces derniers doivent se rendre à Roberval ou ailleurs quand il s'agit de consulter un médecin ou de voir un notaire. Et un grand nombre de personnes, à commencer par les jeunes, jugent incomplets les services de loisirs.

Agriculture et transport

L'agriculture demeure la pierre angulaire de l'économie de Chambord. M. Maurice Desbiens, secrétaire-trésorier, fait observer que les fermes représentent environ 20 pour cent de l'évaluation foncière totale dans la municipalité. La majorité des cultivateurs à Chambord se spécialisent dans la production laitière — la marque de commerce de l'agriculture au Saguenay-Lac-Saint-Jean — et ils se regroupent principalement en bordure de la 169 (route régionale), du rang de la Pointe, du lac Belley et du Rocher Percé.

Le Canadien National peut aussi être considéré comme un employeur important à Chambord. Roberval Express, une autre entreprise effectuant du transport lourd, maintient des installations à Chambord, quoique ce transporteur routier a maintenant son siège social à Montréal. D'autres personnes de Chambord sont employées à l'usine locale de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Certains trouvent enfin leur gagne-pain dans les établissements industriels et commerciaux plus modestes du village.

Le tourisme

En 1974, se réalisait la fusion volontaire du village et de la paroisse de Chambord.

Le village disparu de Val-Jalbert fait aussi partie de la municipalité, laquelle a maintenant juridiction sur un territoire de 60 milles carrés.

Les municipalités limitrophes de Chambord sont Roberval et Desbiens, situées chacune à cinq milles du centre du village, Saint-François-de-Sales et Saint-André, lesquelles se trouvent à six milles de distance.

Comptant 120 ans d'existence, Chambord se proclame ouvertement le royaume de la ouananiche, ce qui suffit à attirer plusieurs sportifs de la région et d'autres parties du Québec. Le fait que Chambord soit située sur les rives du lac Saint-Jean procure nécessairement à la municipalité un autre atout touristique indéniable.

On dénombre, par exemple, au-delà de 400 chalets en bordure du grand lac.

Les propriétaires de ces maisons d'été viennent de partout, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et même de Québec. L'affluence domiciliaire autour du lac Saint-Jean, à Chambord, est telle qu'il est possible de compter sur les doigts de la main, les terrains vacants. Il existe aussi une plage municipale, mais elle n'est pas développée.

Toutefois, afin d'accueillir plus convenablement les visiteurs qui s'adonnent aux sports nautiques, la municipalité de Chambord est en train de parachever un grand quai public ("marina"), en collaboration avec Environnement Canada.

Ces installations, qui seront terminées en juin prochain, permettront notamment la mise à l'eau et l'amarrage des embarcations. Entièrement défrayés par Ottawa, ces travaux auront exigé un investissement global de $150,000. Une douzaine de personnes travaillent présentement à cet endroit.

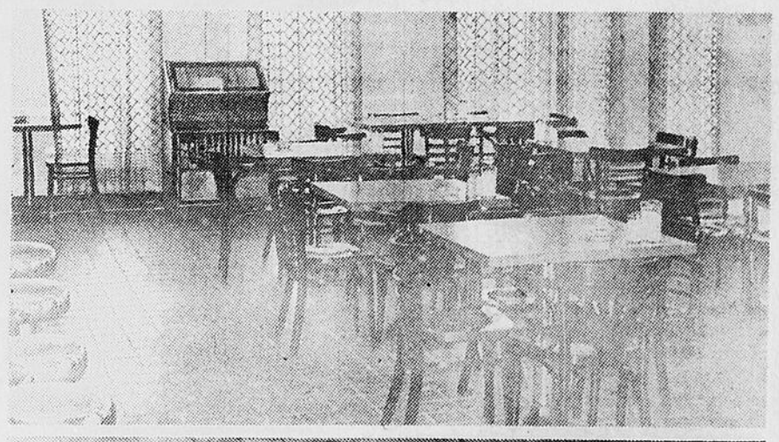
Chambord est en outre le départ de la route 155, qui se rend à La Tuque. Depuis quelques années, à cette jonction routière, un kiosque touristique est tenu par des étudiants.

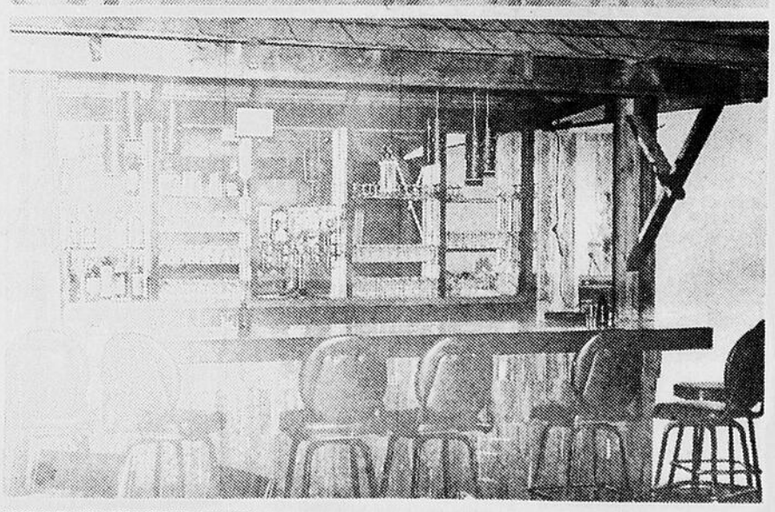
Cette année, l'ouverture de ce service est prévue vers la fin de mai.

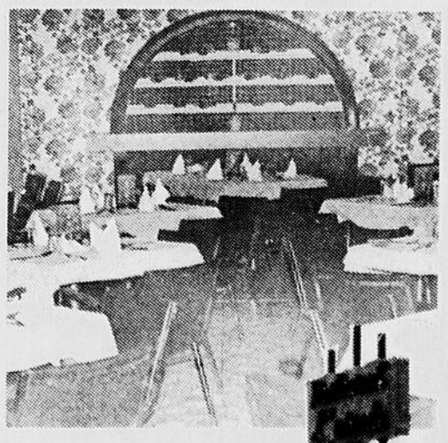
Enfin, le nombre de chalets augmente d'année en année autour du lac Gagné, sis à environ six milles du centre du village. Les lacs Brûlé, Belley et à-l'Ours se trouvent également sur le territoire de Chambord.

L'Escale
entre 2 grandes régions
On trouve de tout à L'Escale au carrefour entre La Tuque et Chambord.

- Restaurant
- Salle à manger
- Salle de réception
- Bar-salon
- Dépanneur (épicerie, restaurant, quincaillerie, etc.)
- Articles de pêche
- Gas bar Fina
- etc.









Benoit Gagnon
propriétaire



Restaurant L'Escale Inc.
3, route La Tuque — Chambord
AU CARREFOUR CHAMBORD, LA TUQUE.

Vente de chaussures et produits de cuir
Cordonniers à votre service depuis 27 ans



Arthur Gilbert
56, rue Principale,
Chambord
342-6237

Nouveautés pour dames
Mme Antoine Boivin
rue Principale
Chambord
342-6674

LE GRAND CENTRE DE RECUPERATION DU LAIT AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



ASSOCIATION COOPERATIVE LAITIERE DU SAGUENAY... LAC-ST-JEAN
Siège social: CHAMBORD
C.P. 190, DESBIENS, LAC-ST-JEAN
TELEPHONE: (514) 346-5526

Tissus
et coupons
à la verge.
Cadeaux pour bébés.
Beau choix
de rideaux.
Accessoires
de couture.



Mme MARC-AURELE SIMARD
142, rue Principale CHAMBORD
Tél.: 342-6657

REGARD SUR CHAMBORD

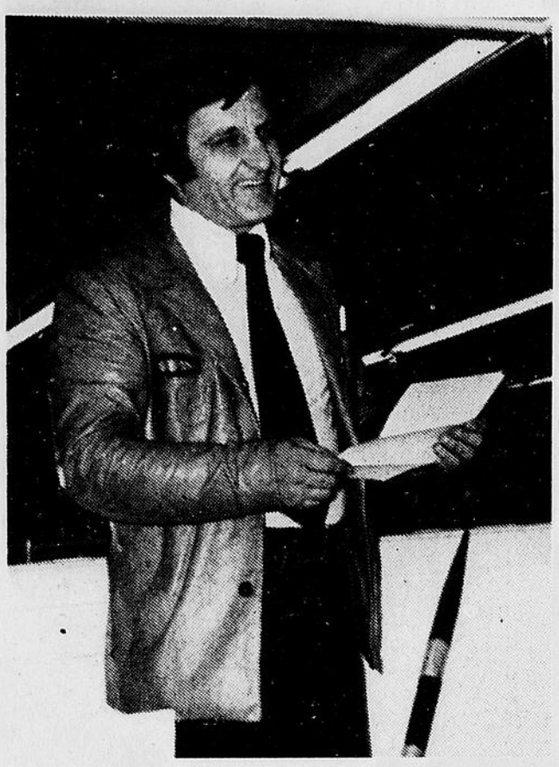
Quand on n'a pas d'argent l'eau demeure contaminée!

CHAMBORD — La population de Chambord en a assez de boire de l'eau polluée, mais elle n'est pas suffisamment riche pour mettre fin à ce cauchemar!

Le maire de Chambord, M. Robert Laroche, 44 ans, précise que le lac où la municipalité puise son eau "potable", est gravement pollué entre cinq et six mois par année, ce qui signifie qu'il est indispensable de faire bouillir l'eau au cours de cette période. "L'eau est bonne uniquement quand il fait très froid", d'ajouter M. Laroche.

On a mis à jour une importante source d'eau souterraine, parfaitement limpide, sur le territoire de la municipalité. Mais la municipalité avoue son incapacité de relocaliser sa prise d'eau dans ce puits artésien, vu le coût trop considérable des travaux. Selon le maire Laroche, la réalisation de ce projet essentiel à la survie et au développement de Chambord, nécessite un investissement global de $1,2 million. Les contribuables de Chambord seraient disposés à financer la moitié du coût de cette réfection majeure.

D'après les explications fournies par le maire Laroche, tout effort supérieur à $600,000 risque de rendre inquiétante la situation financière de la municipalité, compte tenu du fait que l'évaluation imposable totalise approximativement $6 millions, et que la dette à long terme est de l'ordre de $180,000 à l'heure présente. Cette obligation de $180,000 est d'ailleurs imputable à des travaux qui s'imposaient aux réseaux d'aqueduc et d'égouts.



M. ROBERT LAROCHE — Le maire de Chambord suggère une meilleure répartition du revenu de la taxe de vente au Québec.

Finances saines mais...

Chambord sollicite un coup de main de Québec pour entreprendre le plus tôt possible ces travaux urgents au réseau d'aqueduc, mais le président du conseil tient à signaler que sa municipalité ne s'est jamais fiée sur le gouvernement provincial pour s'administrer dans le passé: "Nous n'avons jamais été aux crochets du gouvernement pour obtenir des subventions d'équilibre budgétaire."

Dans l'ordre, les autres priorités municipales du maire Laroche sont la relocalisation des services de loisirs (regrouper les terrains de baseball, de balle-molle, la patinoire et construire éventuellement un amphithéâtre sportif fonctionnel), la construction d'un édifice municipal, et la mise en chantiers d'une maison pour retraités, comprenant 28 appartements.

Gérant depuis 1958 du Syndicat coopératif agricole de Chambord, M. Robert Laroche, qui a remplacé à la mairie M. Rosaire Simard en août 1976, quand ce dernier s'est retiré pour raisons de santé, affirme que sa municipalité et bon nombre d'autres sont victimes d'une grande injustice en ce qui a trait à la remise de la taxe de vente. Voilà pourquoi le maire Laroche préconise fortement une répartition plus équitable de cette source de revenus essentielle pour les municipalités ne disposant pas de beaucoup de ressources, comme Chambord. Ce qui pourrait contribuer à stimuler l'économie locale, estime-t-il. "Ici, par exemple, la taxe de vente rapporte $26 per capita à la municipalité.

A Roberval, c'est $48 et à Ste-Foy, ce serait $86", rappelle M. Laroche. Ce dernier soutient que si les petites municipalités récupéraient une part plus juste de la taxe de vente prélevée sur leur territoire, Chambord, pour une, recevrait sans doute $40,000 de plus par année. Ce qui s'avère très important sur un budget de $210,000. "Grosse ou petite municipalité, on doit être traité sur le même pied", déclare encore le maire Laroche.

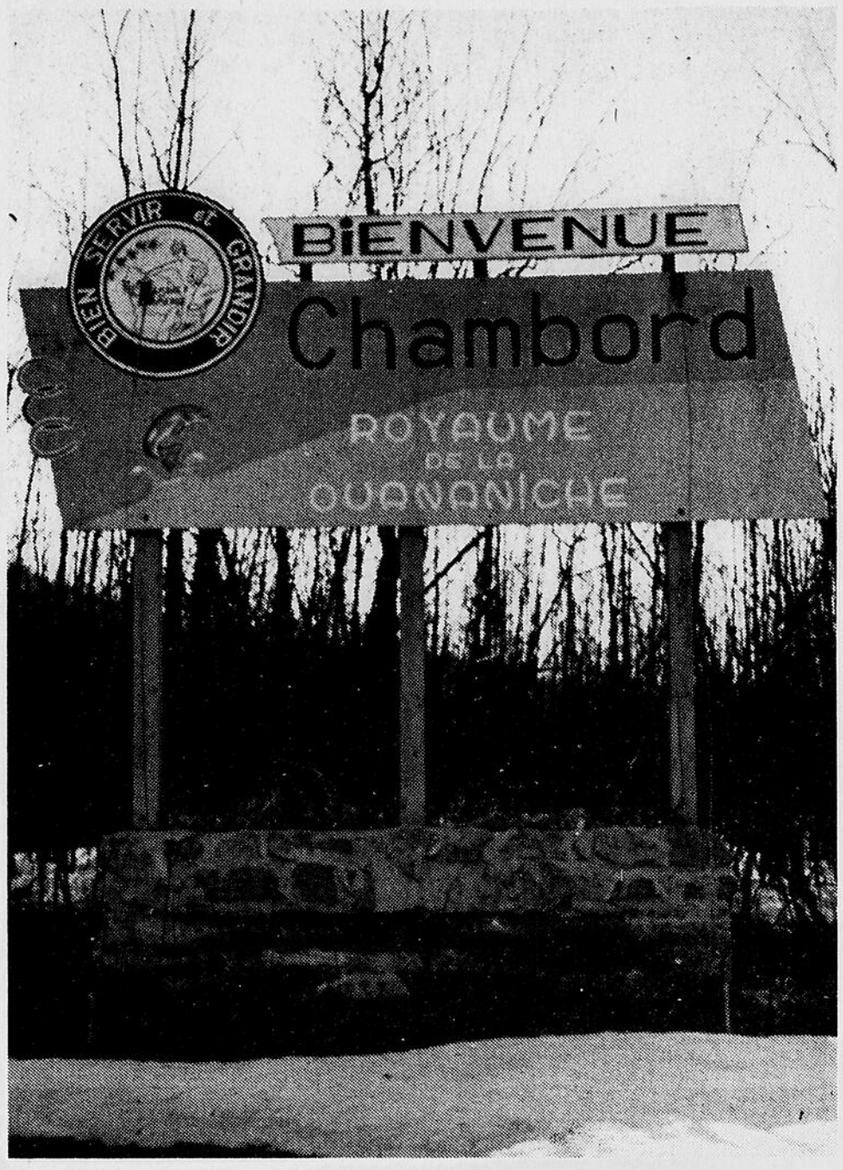
Agricole et touristique

M. Robert Laroche a été maire de la paroisse de Chambord de 1969 à 1973. Il quitta la scène municipale en faveur de M. Rosaire Simard, lors de la fusion du village et de la paroisse, en décembre 1973. De 1960 à 1967, M. Laroche avait exercé les fonctions de secrétaire-trésorier de la paroisse.

"Moi, je me prends pour un maire de transition. Après une fusion, il y a une période d'ajustement", commente-t-il, lors de l'entrevue. Le conseil actuel de Chambord est caractérisé par la présence de jeunes administrateurs. L'âge moyen se situe dans la trentaine. Les plus jeunes conseillers sont âgés respectivement de 27 et de 28 ans. Le plus âgé a 50 ans.

Le maire Laroche, qui déplore le taux de chômage élevé dans sa municipalité (la situation était meilleure à ce chapitre, l'an dernier), rappelle que la vocation de Chambord est agricole et touristique. Les 40 fermiers de Chambord sont d'abord d'importants producteurs laitiers, chacun d'eux possédait un troupeau de 30 bêtes et plus. Il est cependant compliqué d'évaluer l'impact économique du tourisme à Chambord. Le village-fantôme de Val-Jalbert se trouve à Chambord, "mais 95 pour cent du territoire appartient au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche", spécifie le maire Laroche. Des emplacements magnifiques de Chambord ne sont pas encore mis en valeur. C'est le cas de l'île Dumais, propriété de particuliers.

M. Robert Laroche, qui juge personnellement avantageux le fait que la route régionale 169 traverse la section la plus populeuse de la municipalité, espère également que ses concitoyens investissent davantage dans le commerce.



ATTRAIT — La pêche est toujours bonne à Chambord, mais pour combien de temps encore?

Manufacture de:

PORTE-CHASSIS
ARMOIRE-EVIER

Prop.: MARCEL BOLDUC

MENUISERIE
BOLDUC
393, rue Principale
CHAMBORD — 342-6644

VOTRE MARCHAND
Provibec
EPICERIE, BOUCHERIE,
LICENCIE.
SERGE TREMBLAY, prop.

Marché TREMBLAY
66, Principale
CHAMBORD

C'EST LE PRINTEMPS
C'EST LE TEMPS DES FLEURS, ARBRES, PLANTS ET ARBUSTES
RESERVEZ MAINTENANT POUR LA CONFECTION DE VOS PANIERS SUSPENDUS ET VOS POTS DE PATIO.



SERRES DE CHAMBORD
177, RUE PRINCIPALE
CHAMBORD

LA SEMAINE NATIONALE DES SECRÉTAIRES
du 25 au 30 avril
Pour tant de travail bien fait.



ARRANGEMENTS FLORAUX
Pour toutes les circonstances
plantes vertes, plantes fleuries, fleurs séchées.
SEMAINE DES SECRETAIRES:
25 AU 30 AVRIL
FETES DES MERES, 8 MAI.

Votre Fleuriste
Le Dahlia Bleu ENR.
CHAMBORD — MARCELLE DELAUNIÈRE PROP.
Tél. 342-6204
177, Principale CHAMBORD

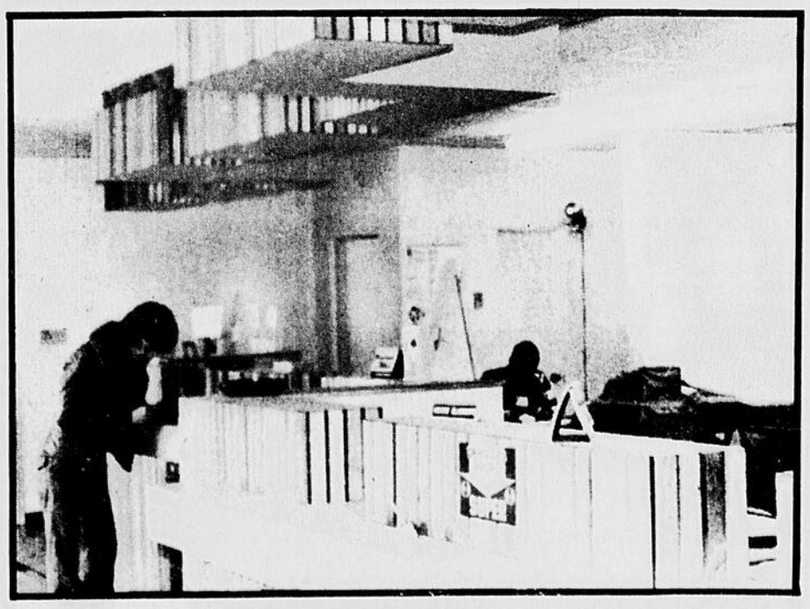
PRENEZ VOS AFFAIRES EN MAIN
ACTIF: **2,000,000** MEMBRES: **1,743**

SERVICE:
Epargne-retraite.
Epargne-logement.
Caisse de Noël.
Flexi-term.
Dépôt à terme.
Caisse scolaire.
Service accueil 60.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
M. André Doré, prés.
Mme Adrien Bouchard, vice-prés.
M. Russel Girard, sec.-gérant.

CONSEIL D'ADMINISTRATEURS:
Mme Céline F.-Boivin.
M. L.-R. Tremblay.
M. Maurice Laberge.

COMMISSION DE SURVEILLANCE:
M. Roland Ménard, prés.
M. Michel Gauthier, secrétaire.
M. Robert Girard, conseiller.



COMMISSION DE CREDIT:
M. Jacques Lalancette, prés.
M. Laurent Létourneau, commissaire.
M. Jocelin Gagnon, commissaire.

CAISSE POPULAIRE DE CHAMBORD